

Rapport d'activité

2017



SOMMAIRE

MOT DU RECTEUR	3
1. L'UNIVERSITÉ EN 2017	5
2. MESSAGES	7
3. ENSEIGNEMENT	11
4. RECHERCHE	17
5. FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	19
6. FACULTÉ DES SCIENCES	23
7. FACULTÉ DE DROIT	27
8. FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES	31
9. SERVICES AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	35
10. INFORMATION SCIENTIFIQUE ET BIBLIOTHÈQUES	39
11. ADMINISTRATION	41
12. INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT	47
13. COMMUNICATION	55
14. UNIVERSITE DU 3 ^e ÂGE (U3A)	57
15. CHIFFRES-CLÉS	59
16. ANNEXES	67



MOT DU RECTEUR

Vous tenez entre vos mains un rapport d'activité qui sort de l'ordinaire. Non pas sur la forme, non pas sur l'intensité et la multiplicité des actions déployées par le personnel pour faire tourner une organisation qui emploie plus de 1000 personnes, forme plus de 4000 étudiant-e-s et délivre chaque année plus de 1000 titres universitaires de premier cycle (bachelor), deuxième cycle (master) et troisième cycle (doctorat), sans compter la formation continue. Alors, pourquoi dire que ce document sort de l'ordinaire ? Parce qu'il rapporte sur une année inédite à bien des égards.

Sur le plan de l'organisation et du fonctionnement, l'année 2017 est marquée par l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi cantonale sur l'Université (LUNE). La gouvernance est revue avec le retour à une direction plus collégiale dotant le rectorat de compétences autrefois exercées par le recteur, respectivement la rectrice. Le Conseil de l'Université change de statut et devient un organe complètement externe. Il reste chargé d'apporter son expertise à l'Université comme par le passé, mais son expertise s'exerce également au bénéfice de l'Etat qui se concentre désormais sur la haute surveillance. Les droits de participation de la communauté sont renforcés avec la création d'une Assemblée de 24 membres représentant les quatre corps universitaires. Il faut ajouter que la LUNE prévoit encore une commission du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB), qui doit être instituée courant 2018 lorsque les statuts (eux aussi une nouveauté) auront été adoptés par l'Assemblée et approuvés par le Conseil.

Sur le plan stratégique, le rectorat adopte pour la première fois une Vision à dix ans au mois de juin. Ce document place la pertinence au cœur des activités de l'Université en vue de répondre aux défis économiques, sociaux, culturels, juridiques ou éthiques liés à la 4^e révolution industrielle. La Vision stratégique sert de contexte à l'organisation du Dies academicus 2017, dont le thème est « Préparer la société 4.0 », ainsi que de base au Plan d'intentions 2018-2021 remis au Conseil d'Etat en novembre.

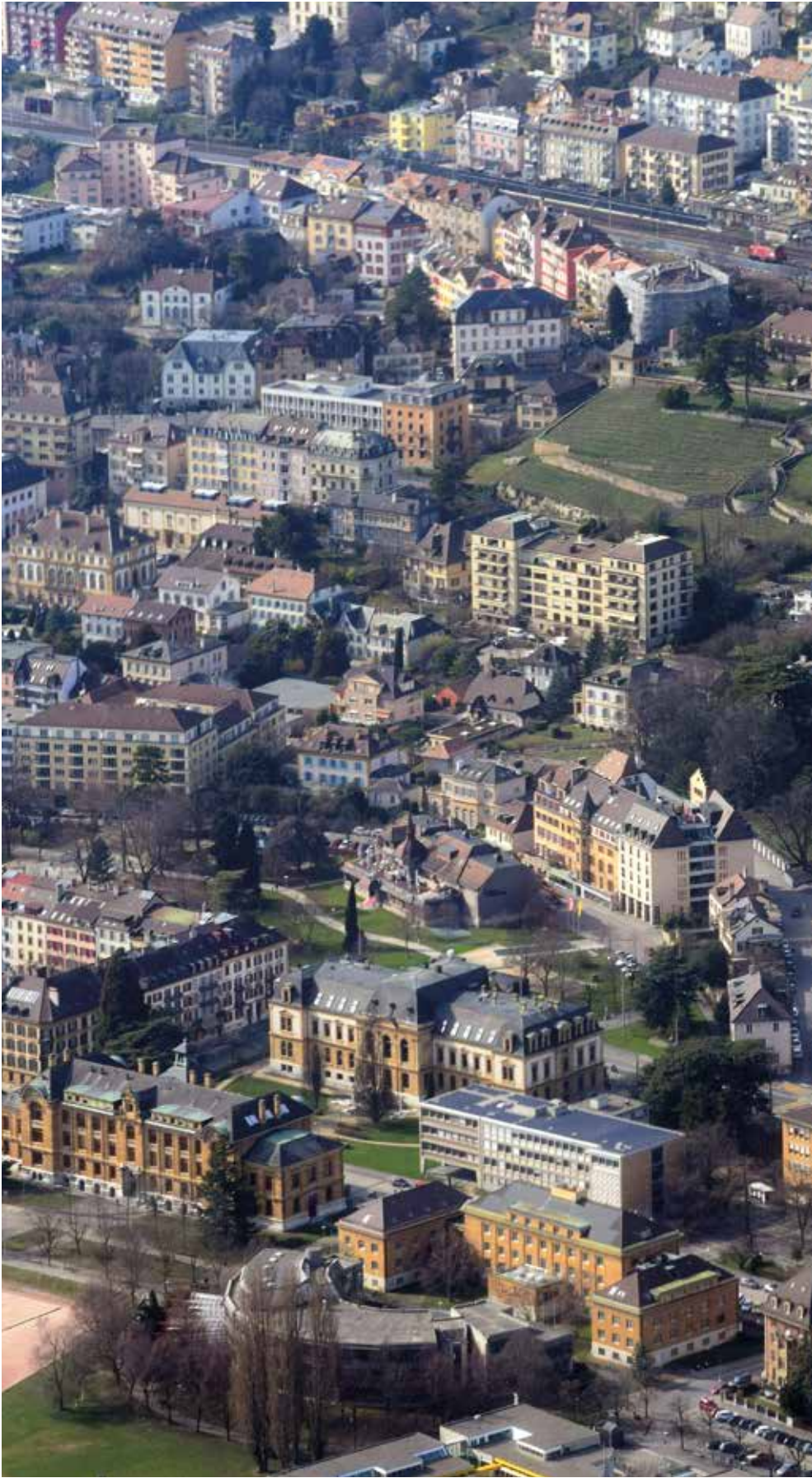
Sur le plan de la modernisation et de l'autonomisation de l'Université, la LUNE apporte également des instruments essentiels. Par exemple la création du statut de professeure assistante ou professeur assistant avec pré-titularisation conditionnelle ou *tenure track* (PATT) ainsi que le transfert de la compétence de nomination du corps professoral, qui passe de l'autorité politique du Conseil d'Etat à l'organe stratégique constitué par le rectorat.

Sur le plan financier, après de nombreuses années de stabilité, voire de légère progression, 2017 est marquée par un recul des subventions accordées par le canton de Neuchâtel et par la Confédération. Le recul des subventions du canton est la conséquence des programmes d'assainissement lancés en 2016. En ce qui concerne les subventions fédérales, la baisse provient d'un nouveau mode de calcul qui est moins favorable aux universités comme celle de Neuchâtel. Autant dire que la troisième source de subventions étatiques, celle qui dépend de la présence d'étudiantes et étudiants provenant de l'extérieur du canton, sera décisive ces prochaines années pour l'équilibre de l'Université. Il importera de rester attractif afin de pouvoir bénéficier des fruits de cette attractivité.

Ces réductions budgétaires ont eu un impact sur le personnel, soumis à une forte pression pour conserver le niveau de prestations proposé aux étudiantes, étudiants, chercheuses et chercheurs. Il est en effet essentiel de ne pas abîmer les conditions-cadres, sous peine d'entrer dans une dynamique où la baisse de l'attractivité entraîne des réductions supplémentaires des financements. Ce rapport d'activité montre que ces réductions budgétaires ont notamment eu un impact sur l'emploi. Les ajustements ont heureusement pu se faire par le biais des départs naturels et sans recourir à des licenciements, ce qui était une priorité stratégique du rectorat.

A l'heure de rendre compte des activités menées en 2017, le rectorat remercie toutes les personnes qui s'engagent à faire de l'Université ce qu'elle est : les membres du personnel, auxquels il souhaite particulièrement témoigner sa reconnaissance, les étudiantes et étudiants qui font confiance à l'institution ainsi que les partenaires et les soutiens qui contribuent à son succès et son rayonnement.

Kilian Stoffel, recteur



1. L'UNIVERSITÉ EN 2017

Gouvernance

L'année 2017 commence avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi cantonale sur l'Université (LUNE) qui dote l'institution d'une autonomie accrue. Elle s'accompagne d'une refonte de la gouvernance : une Assemblée de l'Université (AU) est instituée, composée de 24 membres représentant l'ensemble de la communauté universitaire (corps professoral, intermédiaire et étudiant ainsi que personnel administratif, technique et de bibliothèque). Le Conseil de l'Université change de statut et devient un organe externe apportant une expertise à la fois à l'Université et à l'Etat. Il est composé de neuf membres nommés par le Conseil d'Etat, dont quatre sur proposition de l'AU, qui entrent en fonction le 1^{er} mai. L'année 2017 est aussi celle de la publication de la Vision stratégique à dix ans du rectorat et de la remise au Conseil d'Etat du Plan d'intentions 2018-2021, qui doit servir de base à l'établissement du Mandat d'objectifs de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Le rectorat est au complet avec l'entrée en fonction d'un vice-recteur Finances et accréditation (janvier) ainsi que la désignation d'un secrétaire général (novembre, avec entrée en fonction en janvier 2018).

Réglementation

Des travaux sont lancés afin de doter l'Université de statuts, conformément à la nouvelle LUNE. Deux règlements sont également révisés pour tenir compte de la nouvelle loi : le règlement sur la nomination des professeur-e-s ordinaires (PO) et assistant-e-s (PA), afin d'introduire le statut de PA avec pré titularisation conditionnelle et de préciser le rôle du rectorat que la LUNE a institué comme autorité de nomination à la place du Conseil d'Etat ; le règlement sur les activités annexes et la rétrocession des gains accessoires, qui fusionne deux bases légales dont une était auparavant de la compétence du Conseil d'Etat. Deux nouveaux règlements sont adoptés : sur la gestion financière et sur la vidéo-surveillance.

Enseignement

La rentrée 2017-2018 est marquée par une stabilité des effectifs totaux, avec notamment une hausse des étudiant-e-s de bachelor provenant des cantons de Neuchâtel et du Jura et une baisse en master qui concerne surtout les étudiant-e-s provenant de l'étranger. Un Master en innovation est lancé conjointement par les Facultés des lettres et sciences humaines (orientation Innovation et société), de droit (orientation Droit de l'innovation) et des sciences économiques (orientation Management de la R&D). Un nouveau pilier en sciences historiques permet de réunir autour d'une base commune et de trois orientations les anciens piliers de Master en histoire, histoire de l'art et archéologie. Le Master en sciences économiques, orientation économie politique, devient Master en économie appliquée et offre trois orientations : Finances publiques et régulation, Politique énergétique et environnementale, Politique commerciale et migratoire. En décembre, un accord est signé avec huit universités européennes afin de mettre en place un programme conjoint d'études de niveau master dans le domaine des migrations.

Recherche

Les 108 nouveaux projets et mandats de recherche confiés à l'UniNE représentent un montant total d'environ 17,5 millions de francs. Au 31 décembre, le nombre de projets en cours (y compris les projets débutés les années précédentes) est de 613. Un article dans *Science* sur la présence de néo-nicotinoïdes dans les miels du monde entier suscite un fort retentissement international. L'année 2017 voit également la création à Neuchâtel d'un Observatoire du journalisme francophone. Un professeur de l'Institut d'histoire, titulaire d'un *ERC Consolidator Grant*, est intégré à l'UniNE avec son équipe de recherche. Ses travaux portent sur les espaces transfrontaliers, les migrations, l'effet des frontières et la formation de l'Etat au Moyen-Orient entre 1920 et 1946. Cette bourse de près de deux millions d'euros permettra de financer une équipe de recherche pendant 5 ans.

Manifestations et services à la Cité

Le swissnex'Day 2017 est accueilli en décembre par l'UniNE. Ayant pour thème le lien entre mobilité et innovation, cette manifestation réunit les membres du réseau Swissnex ainsi que des responsables de la recherche et des relations internationales des hautes écoles de toute la Suisse. Autres temps forts en 2017 : les multiples activités célébrant les 125 ans de l'Institut de langue et civilisation françaises (de février à novembre), deux colloques internationaux, l'un consacré à la sécurité des réseaux informatiques (juin) et l'autre aux patois (septembre), une journée portes ouvertes sur le thème de la non-violence organisée par la Faculté des lettres et sciences humaines (mai), les 10 ans du Laboratoire Temps-fréquence (octobre) et une édition du Théâtre de la connaissance bénéficiant d'un soutien important du FNS (octobre). Le 4 novembre a lieu le Dies academicus, journée officielle de l'Université, consacré à la préparation de la Société 4.0 qui est au cœur de la stratégie de l'institution. Dans la formation continue, un CAS en fiscalité des PME organisé conjointement avec la HE-Arc connaît un beau succès, de même qu'un CAS/DAS en droit du sport et une formation en *Business Negotiations*.

Partenariats

Des accords de coopération sont signés en 2017 avec les partenaires suivants (liste non exhaustive de collaborations institutionnelles présentée dans l'ordre chronologique et ne comprenant notamment pas les mandats et contrats liés à des projets de recherche) :

Centre européen des études républicaines (CEDRE) – Université de recherche Paris sciences et lettres (PSL) : accord général de coopération pour le développement conjoint d'actions dans les domaines de compétences des partenaires.

HEP-BEJUNE : convention pour la mise à disposition de prestations du service des sports de l'Université (SUN) à l'attention des étudiant-e-s de la HEP.

HE-Arc : convention et règlement relatifs à la mise sur pied d'un CAS conjoint en fiscalité des PME.

Communauté du Savoir (7 partenaires dont UniNE) : accords pour la coopération entre les bibliothèques et le financement de bourses de stage.

Samara State University of Economics (Russie) : accord de coopération.

Info fauna – CSCF&karch : convention de mise à disposition de locaux.

Banque Cantonale Neuchâteloise : contrat de sponsoring avec le SUN.

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) : mémorandum d'entente en vue d'une collaboration régulière.

Swiss Center Samara : contrat de participation en tant que membre.

Statistiques

Au 31.12.2017, l'UniNE compte 1046 collaboratrices et collaborateurs, représentant 744,5 EPT : 119,3 EPT relèvent du corps professoral, 386,7 du corps intermédiaire, 219,5 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) et 19 apprenti-e-s. L'UniNE accueille 4146 étudiant-e-s : 1664 hommes (40,1%) et 2448 femmes (59,9%). En 2017, 1008 titres universitaires sont délivrés (hors formation continue), soit 476 bachelors, 471 masters et 61 doctorats.

2. MESSAGES

2.1 Conseil de l'Université

NOUVELLE LOI SUR L'UNIVERSITÉ (LUNE)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle loi sur l'Université (ci-après LUNE) est en vigueur. Celle-ci a profondément modifié la gouvernance et le statut de notre Alma Mater.

Le Conseil de l'Université n'a pas échappé à la règle, notamment en ce qui concerne sa composition et ses compétences.

Désormais, il ne fait plus partie des organes centraux de notre Haute Ecole, mais est devenu une instance indépendante qui participe à l'élaboration des grandes orientations de la politique universitaire, et exerce un contrôle sur le fonctionnement de l'Université, en vue d'une exécution efficiente du contrat de prestations.

Composé de 9 membres nommés par le Conseil d'Etat, alors qu'il en comprenait auparavant 19, le Conseil de l'Université doit notamment apporter une expertise externe et approuver les principales réglementations édictées par l'Université.

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ancien Conseil de l'Université de son engagement pour l'UniNE et, en particulier, du très important travail réalisé dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de la LUNE.

CONSTITUTION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ ET SECRÉTARIAT

En application des articles 17 al. 1 et 2 et 18 al. 1 LUNE, notre Conseil est nommé par un arrêté du Conseil d'Etat du 19 avril 2017, avec effet au 1^{er} mai 2017. Sa composition est la suivante :

M. Didier Berberat, président, Mme Séverine Gutmann, M. Claude-Henri Schaller, Mme Patrizia Feroletto et M. Raffaele Malinverni. Les quatre membres, proposés par l'Assemblée de l'Université et nommés par le Conseil d'Etat, sont : Mmes Elisabeth Baume-Schneider et Florence Guillaume, MM. François Hainard et Marcel Tanner.

Le Conseil se réunit pour la première fois le 12 mai 2017 et siège au total à 8 reprises durant l'année 2017. Il désigne sa vice-présidente en la personne de Mme Elisabeth Baume-Schneider et adopte son règlement d'organisation.

Le recteur est présent à chacune des séances et les vice-recteurs en fonction des sujets et de leurs disponibilités.

En ce qui concerne son secrétariat, le Conseil de l'Université peut compter au début de son activité sur l'appui de M. Fabian Greub, actuel secrétaire général, puis il engage Mme Lyla Vaucher-de-la-Croix, qui malheureusement démissionne pour fin septembre 2017 en raison d'un déménagement à l'étranger. Nous les remercions de leur collaboration et de leur engagement. Après un nouvel intérim assuré par M. Greub, Mme Arielle Olson est engagée et commence son activité en décembre 2017 ; nous nous réjouissons de cette collaboration.

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Tout au long de l'année, le Conseil approuve le rapport de gestion et donne un préavis positif au rapport d'activité, documents émanant tous deux du rectorat. Il discute également et approuve le règlement concernant les activités annexes et la rétrocession des gains accessoires, ainsi que le règlement de nomination des professeur-e-s.

Concernant ce dernier point, notre Conseil nomme le président ainsi que les membres de la commission de surveillance des nominations. Cette commission est composée des personnes suivantes : M. Pierre Cornu, président, M. Christoph Müller, Mme Maria Lagomarsino et M. Ivàn Ordàs Criado en tant que titulaires et Mme Régine Bonnefoit, suppléante, et M. David Lavoyer, suppléant.

Avant les vacances d'été, le Conseil de l'Université mène un intense et vaste débat relatif à la Vision stratégique à 10 ans du rectorat. Il en prend acte de manière positive, cette dernière étant le préalable au Plan d'intentions.

A ce sujet, notre Conseil consacre plusieurs séances du 4^e trimestre 2017 à analyser le Plan d'intentions 2018-2021 que le rectorat doit adresser au Conseil d'Etat. Conformément à l'article 73 al. 3 LUNE, il se prononce à ce sujet par un courrier du 7 décembre 2017 adressé à l'Exécutif cantonal et communique une appréciation très positive. En effet, ce plan en deux parties s'inscrit dans la vision stratégique à 10 ans et répond parfaitement aux nombreux défis qui attendent notre Université durant les prochaines années. Rappelons que le Plan d'intentions est un acte fondamental de la vie universitaire, puisqu'il sert de base aux discussions entre le rectorat et le Conseil d'Etat en vue d'établir le Mandat d'objectifs et de fixer l'enveloppe financière quadriennale.

Notre Conseil propose par ailleurs au Conseil d'Etat, comme le prévoit l'article 17 al. 4 de la LUNE, le montant des indemnités perçues par ses membres, avec la préoccupation de tenir compte en priorité de la situation financière très difficile de l'Etat et de ne pas trop péjorer le budget de l'Université. Cette question fait l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 2017.

RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANES

Le 28 septembre 2017, nous tenons une séance commune avec l'Assemblée de l'Université, afin de faire connaissance et d'évoquer diverses formes de collaboration. Il est notamment question de la procédure concernant les statuts de l'Université qui doivent être adoptés par l'Assemblée et approuvés ensuite par notre Conseil (articles 27 al. 2 et 16 al. 5 LUNE). Le dialogue avec l'Assemblée est très constructif et notre Conseil souhaite entretenir des relations harmonieuses avec les organes internes à l'Université, comme cela est le cas avec le rectorat avec lequel la collaboration est excellente et basée sur des liens de confiance réciproques.

Il convient de signaler que le Président du Conseil participe quatre fois par année à une rencontre de coordination avec la Cheffe du DEF, accompagnée de ses services, et le recteur.

FINANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ

Notre Conseil a de longues discussions au sujet du financement de notre Alma Mater. Au niveau fédéral, le système est défavorable aux universités comptant beaucoup d'étudiantes et étudiants en sciences humaines et sociales au sens large, comme cela est le cas de l'UniNE. Une réforme dans ce domaine s'avère dès lors indispensable. Sur le plan cantonal, notre Conseil est parfaitement conscient des difficultés financières très importantes que vit le Canton. L'Université, institution cantonale au cœur de la Cité, doit à l'instar des autres institutions cantonales publiques ou parapubliques également participer aux efforts. Cependant, les autorités cantonales, devront être extrêmement attentives aux mesures prises afin que notre Haute Ecole, dont les forces sont reconnues, mais aussi les fragilités, puisse maintenir la qualité de ses prestations, continuer à se développer et à rayonner. Le refus du Budget 2018 par le Grand Conseil le 20 décembre 2017 et les mesures d'urgence que le Conseil d'Etat a été contraint de prendre entraînent une insécurité financière et juridique supplémentaire pour la pérennité de notre Université. Bien que très préoccupé par la situation, le Conseil reste attentif et toutefois confiant en l'avenir, vu les nombreux atouts de notre institution.

*Au nom du Conseil de l'Université
Didier Berberat, Président*

2.2 Assemblée de l'Université

L'année 2017 est marquée par la mise en application de la loi sur l'Université, ou LUNE. Organe doté de compétences statutaires, réglementaires et consultatives créé par cette nouvelle loi, l'Assemblée de l'Université (AU) voit le jour le 11 janvier 2017. Sa première mission est de proposer quatre membres du Conseil de l'Université au Conseil d'Etat qui est l'autorité de nominations. L'AU rédige également deux préavis, l'un sur la Vision stratégique de l'Université proposée par le rectorat, l'autre sur le Plan d'intentions. Enfin, elle commence à se pencher sur les statuts de l'Université. L'AU se réunit 12 fois en 2017 et son bureau 10 fois.

Parmi ses tâches liminaires, on peut noter l'élection de la présidente et de la vice-présidente dès la première séance, suivie par la création d'un bureau représentant les quatre corps. L'AU met par la suite sur pied une commission législative, qui présente un projet de règlement provisoire, adopté le 29 août 2017, afin de régler le fonctionnement de l'AU en attendant l'adoption des statuts. Dès le départ, l'Assemblée fait preuve de volonté de transparence, notamment en permettant à tout membre de la communauté universitaire d'assister à ses séances, et en décidant de mettre en ligne ses ordres du jour et procès-verbaux.

En parallèle à ces activités internes, et conformément à la LUNE, l'AU lance un appel à candidature pour le Conseil de l'Université. Le 27 janvier 2017, après de longues discussions, l'Assemblée se prononce sur la liste des candidat-e-s à proposer au Conseil d'Etat, qui ratifie ses propositions.

L'élaboration d'un préavis sur la Vision stratégique 2027 est le second chantier important de l'AU. Suite à une première discussion avec le rectorat le 23 février, l'AU lui soumet les premières remarques émises par ses membres. Elle rédige ensuite son préavis définitif, saluant le travail du rectorat et confirmant que la communauté dans son ensemble s'y retrouve pleinement, malgré quelques éléments susceptibles d'être renforcés. Le rectorat prend en considération plusieurs des suggestions de l'AU dans la version définitive du document.

L'Assemblée se prononce également sur le document « Plan d'intentions 2018-2021 ». Le document étant d'excellente qualité, l'AU n'y apporte que quelques suggestions, qui sont d'ailleurs suivies par le rectorat. C'est dans un même esprit constructif que l'AU demande aux affaires juridiques du rectorat de rédiger une première ébauche des statuts de l'Université. Les questions de principes sont discutées en séance et en présence du rectorat. Sur la base des décisions prises par l'Assemblée, sa commission législative se charge ensuite de retravailler les statuts afin de pouvoir les présenter au plénum au début de 2018.

La présidente, Yousra Boumasmoud, tient à remercier : les membres de l'Assemblée de l'Université pour leur dévouement et leur engagement; les membres du rectorat pour leur esprit de collaboration; Madame Carine Cangemi, conseillère juridique, et Monsieur le professeur André Kuhn, pour la rédaction des statuts; et Madame Caroline Gillardin, secrétaire de l'AU, pour sa disponibilité et la qualité de son travail.

2.3 Fédération des Étudiants Neuchâtelois (FEN)

DICASTÈRE « POLITIQUE INTERNE »

En plus de son habituel soutien aux différentes associations naissantes ou actives au sein de l'Alma Mater, le dicastère de la politique interne a un travail particulièrement conséquent. Au 1^{er} janvier de cette année est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'Université. Si cette « LUNE » offre des outils de gestion renforcés au rectorat, elle a également profondément transformé le travail de politique institutionnelle par la création d'un organe représentant l'ensemble de la communauté universitaire : l'Assemblée de l'Université. En ce qui concerne la désignation des représentantes et représentants des étudiantes et étudiants, ce « premier » exercice se solde par l'élection de quatre étudiantes et étudiants issus de chacune des facultés. Il faut d'ailleurs noter que ce « parlement » universitaire désigne une étudiante à sa présidence.

Malgré les changements intervenus, notamment au travers de l'exemple ci-dessus, la collaboration avec les différentes instances de l'Université reste primordiale et constitue une priorité pour la FEN, afin de maintenir et développer les conditions d'études et d'engagements les plus favorables pour l'ensemble des étudiantes et étudiants.

DICASTÈRE « FINANCES ET SOUTIEN JURIDIQUE »

LA FEN a offert les services d'un avocat à vingt-six étudiants. Onze cas faisaient suite à des décisions individuelles de l'Université et cinq à des problématiques de permis de séjour (service juridique). Les dix restants concernaient d'autres sujets et ont consisté en un entretien de 20 minutes avec Me Julien Broquet (permanence juridique).

Après un examen rigoureux de chaque demande, la FEN a accordé un total de Fr. 15'000.- aux associations portées par des étudiantes et étudiants de l'Université de Neuchâtel.

DICASTÈRE « COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL »

La FEN édite chaque année un agenda papier qu'elle met à disposition des étudiantes et étudiants de l'Université au début du semestre d'automne. Pour l'année prochaine, nous réfléchissons à l'élaboration d'une application qui remplacerait cet agenda, mais servirait également d'interface pour toute la communauté universitaire. En ce qui concerne les événements, nous soutenons en subventionnant les initiatives nombreuses et riches qui émanent des diverses associations, dont regorge de l'Université. Nous proposons également quelques soirées concoctées par nos soins. Nous participons aussi à la promotion et l'information auprès de la communauté estudiantine au travers de notre newsletter hebdomadaire qui condense les nouvelles à ne pas manquer dans les jours et semaines à venir, ainsi que des relais sur les réseaux sociaux.

DICASTÈRE « LOGEMENT ESTUDIANTIN »

Concernant le logement étudiantin, l'année 2017 a été celle de la revalorisation, par le Canton de Neuchâtel, de la Cité des étudiantes et étudiants. Revalorisation non pas de son unique outil pour continuer à proposer du logement à des prix et des conditions attractifs, mais revalorisation d'un point de vue financier. Il n'y a pas de petits profits, les étudiantes et étudiants devraient donc, comme tout le monde, goûter à l'austérité par le biais de leurs conditions de logement. Dans le même temps, de nouveaux investisseurs s'intéressent à ce domaine. Ainsi, à défaut de voir le logement étudiantin rester un secteur abordable, il devient un secteur concurrentiel soumis à la surenchère des prestations supplémentaires, quitte à vivre dans la redondance. Observatrice intriguée de ce mouvement, la FEN reste attachée à l'attractivité de la place universitaire neuchâteloise au travers du logement. Dès lors, son travail devient d'autant plus important que les acteurs se diversifient.



3. ENSEIGNEMENT

Rentrée 2017 : effectifs en légère baisse

La dernière rentrée académique montre, par rapport à l'année précédente, une hausse des inscriptions en bachelor et une légère baisse en master. Les effectifs totaux sont en baisse, ce qui s'explique en partie par une hausse des diplômes délivrés. Quant à la formation doctorale, une légère hausse est à relever. Plusieurs facteurs justifient ce ralentissement, notamment une baisse de presque 10% des effectifs dans les lycées cantonaux au cours de ces dix dernières années et le fait que les facultés ont désormais toutes adopté des dispositions limitant la durée maximale des études.

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2017-2018

	FLSH	FS	FD	FSE	Hors faculté	Total
Bachelor	1'025	481	368	232		2'106
Master	549	269	244	202		1'264
Doctorat	256	182	128	50		616
Autres	101	21	39	18	8	187

Le nombre de personnes nouvellement admises est de 1732, soit 966 qui se préparent à commencer un bachelor, 700 un master et 66 un autre cursus (essentiellement le certificat de français ou le diplôme d'enseignement du français pour non-francophones). Ainsi, la tendance indique une légère hausse des nouvelles inscriptions en bachelor compensant en partie la baisse en master.

Importance des formations interdisciplinaires

Les Facultés de droit, des sciences économiques et des lettres et sciences humaines mettent sur pied un nouveau Master en innovation comprenant trois orientations dans leurs branches respectives. Il permet aux étudiantes et aux étudiants de développer des connaissances à la fois interdisciplinaires et pointues dans leurs domaines de spécialisation. Les titulaires du Master peuvent ainsi valoriser leurs compétences au sein ou pour des entreprises, des organisations ou des administrations censées mettre en place, promouvoir, stimuler ou accompagner des processus d'innovation sous différentes formes, à différents niveaux opérationnels et à différents stades de développement.

En Faculté des lettres et sciences humaines, les piliers histoire, histoire de l'art et archéologie sont désormais réunis dans un seul pilier, sciences historiques, dont la particularité est de permettre le suivi d'un tronc commun à ces trois orientations. Cette nouvelle approche des sciences historiques offre l'avantage d'élargir le champ d'étude et de consolider les acquis de formation dans une perspective transdisciplinaire.

Le Master en économie appliquée (auparavant « politique économique »), offert par la Faculté des sciences économiques, étend également le champ des connaissances dans trois nouveaux domaines que sont les finances publiques et régulation, l'énergie et politique environnementale ainsi que le commerce et politique migratoire.

ACQUIS DE FORMATION

L'introduction d'acquis de formation (*learning outcomes*) dans les cursus et les enseignements fait l'objet d'un projet lancé au printemps. Deux cursus font office de projets pilotes : pilier Psychologie et éducation du Bachelor en lettres et sciences humaines ainsi que Master en économie appliquée. Le calendrier est en cours d'établissement pour l'introduction progressive des acquis de formation dans toutes les facultés d'ici l'été 2019. A fin 2017, ce calendrier est établi pour 43 cursus ou piliers sur 60.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont évalués dans les quatre facultés au semestre de printemps :

EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS 2016-2017

	Taux de réponse moyen	Nb de cours avec taux de réponse suffisant
FLSH	54%	201
FS	52%	140
FD	49%	47
FSE	57%	89
UniNE		477

* Le taux de réponse minimal pour que les résultats de l'évaluation soient jugés pertinents est fixé à 30%.

Au semestre d'automne 2017, des évaluations d'enseignements sont organisées dans trois facultés (sans la FLSH). Le dépouillement des résultats est en cours. Sur préavis favorable de la commission Qualis, le processus, les responsabilités et le suivi de ces évaluations seront simplifiés à partir de l'automne 2018.

ÉVALUATION APPROFONDIE DES CURSUS / ENQUÊTE CONCERNANT LA QUALITÉ DES CURSUS

Le Bachelor en systèmes naturels est évalué au semestre de printemps. Une évaluation du Master en mathématiques est lancée au semestre d'automne.

Un rapport *Des études à l'UniNE vers la vie active: appréciation des cursus et insertion professionnelle* est publié au printemps 2017. Il confirme la qualité des formations proposées par l'UniNE et dresse un bilan globalement positif concernant l'insertion des diplômé-e-s dans la vie professionnelle. Cette analyse s'appuie sur un module supplémentaire acheté à l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de l'enquête 2015 auprès des diplômé-e-s des hautes écoles. L'objectif de la démarche est de recueillir des commentaires concernant la formation et de documenter l'insertion professionnelle des personnes sondées.

ÉVALUATION DES LEÇONS PROBATOIRES

Le bureau qualité est associé à l'évaluation de cinq leçons probatoires visant à engager des professeur-e-s ordinaires (PO) ou des professeur-e-s assistant-e-s avec *tenure track* (PATT). Il s'agit d'un-e PATT en sciences de l'information et de la communication, un-e PATT en littérature anglaise, un-e PATT/PO en management de l'innovation, un-e PO en finance, un-e PO en droits réels et modes amiables de gestion de conflits.

Soutien pédagogique

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Deux ateliers sont organisés à Neuchâtel dans le cadre du Réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE) : *Développer des stratégies pour gérer des imprévus en classe* (semestre de printemps) et *Stratégies d'enseignement interdisciplinaire* (semestre d'automne).

CONSEIL PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL

Depuis le mois de juin, les heures consacrées au conseil pédagogique individuel (entretiens et aide personnalisée à l'enseignement) font l'objet d'un décompte : 37 séances de conseil ont lieu, impliquant 20 enseignantes et enseignants, pour une durée totale de 41,75 heures. Deux observations de cours sont également menées.

PROJETS PÉDAGOGIQUES INNOVANTS

Quatre projets pédagogiques innovants menés durant l'année académique 2016-2017, arrivent à leur terme : Microéconomie II (FSE, Mehdi Farsi), Cours d'expression et de compréhension orale (FLSH, Laure Anne Johnsen), *Shakespeare and the power of playing* (FLSH, Margareth Tudeau-Clayton), Droit et cinéma (FD, François Bohnet et Sophie Weerts).

Cinq projets pédagogiques innovants sont lancés pour l'année 2017-2018 :

Bénéficiaire	Enseignement/projet	Faculté	Montant attribué
ARDIA David	Derivatives / Fixed Income	FSE	10'000
HILPERT Martin	Vive le bilinguisme	FLSH	2'540
IANNACCONE Antonio KLOETZER Laure	Matérialités en contexte	FLSH	8'800
OBRIST Thierry	Droit fiscal suisse	FD	5'000
PIGNARD-CHEYNEL Nathalie	Information numérique	FSE	10'026
Total			36'366

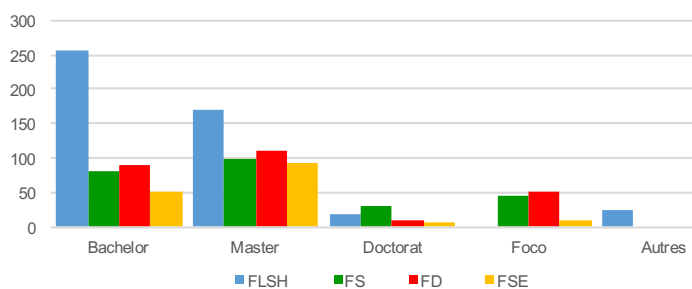
CREDIT SUISSE AWARD FOR BEST TEACHING

Le Prix 2017 est décerné au maître-assistant Christophe Praz pour son enseignement « Biologie des insectes », sur proposition d'un jury composé d'étudiant-e-s de la Faculté des sciences (le prix est attribué en suivant un tournoi entre les facultés).

Diplômes 2017

L'UniNE délivre 1137 titres, dont 948 de niveau bachelor et master. Les doctorats, au nombre de 61, représentent 5,4% de tous les titres attribués. La Faculté de droit et la Faculté des sciences économiques enregistrent, quant à elles, les taux de diplômes décernés les plus élevés (plus de 30%) sur l'ensemble des programmes de formation.

TITRES ET DIPLOMES DÉLIVRÉS PAR LES FACULTÉS SELON LES CURSUS



	FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
Bachelor	255	81	90	50	476
Master	170	99	111	92	472
Doctorat	18	30	8	5	61
Foco*	0	46	51	8	105
Autres	23				23
Total	466	256	260	155	1'137

*Formation continue.

**TITRES ET DIPLOMES DÉLIVRÉS PAR LES FACULTÉS
PAR PROGRAMME**

Lettres et sciences humaines	466
Bachelor of Arts en lettres et sciences humaines	255
Master of Arts en lettres et sciences humaines	53
Master of Arts en archéologie	1
Master of Arts en études muséales	23
Master of Arts en logopédie	25
Master of Arts en sciences cognitives	2
Master of Arts en sciences sociales	66
Doctorat en sciences humaines et sociales	10
Doctorat ès lettres	8
Certificat ILCF	20
Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère	3
Sciences	210
Bachelor of Science en biologie	41
Bachelor of Science en biologie et ethnologie	27
Bachelor of Science en mathématiques	4
Bachelor of Science en sciences et sport	5
Bachelor of Science en systèmes naturels	4
Master of Science en biogéosciences	10
Master of Science en biologie	28
Master of Science en biologie des parasites et écoéthologie	1
Master of Science en hydrogéologie et géothermie	8
Master of Science en informatique (BENEFRI)	3
Master of Science en mathématiques	8
Master of Science en psychologie, orientation psychologie du travail	25
Master of Science en sciences cognitives	5
Master of Science en statistique	9
Master of Arts en méthodologie d'enquête et opinion publique	2
Doctorat ès sciences	30
Droit	209
Bachelor en droit	90
Master en droit	102
Master bilingue en droit	9
Doctorat en droit	8
Sciences économiques	147
Bachelor of Science en sciences économiques	50
Master of Science en développement international des affaires	25
Master of Science en finance	13
Master of Arts en journalisme et communication, orientation journalisme	33
Master of Science en psychologie, orientation psychologie du travail	1
Master of Science en sciences économiques, orientation politique économique	12
Master of Science en systèmes d'information	8
Doctorat en comptabilité financière	1
Doctorat en management	2
Doctorat en psychologie	2
Total UniNE	1'032

TITRES ET DIPLOMES DE FORMATION CONTINUE DÉLIVRÉS PAR LES FACULTÉS

Sciences	46
CAS – Certificate of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement	6
CAS – Certificate of Advanced Studies en gestion des sites pollués	9
DAS – Diploma of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement	13
DAS – Diploma of Advanced Studies en gestion intégrée des cultures	4
MAS – Master of Advanced Studies en écologie et sciences de l'environnement	3
MAS – Master of Advanced Studies en gestion intégrée des cultures	11
Droit	54
MAS – Master of Advanced Studies en management, droit et sciences humaines du Sport	30
CAS – Certificate of Advanced Studies en droit de la santé	17
MAS – Master of Advanced Studies en droit de la santé	7
Sciences économiques	8
CAS – Certificate of Advanced Studies en économie et finances publiques	8
Total UniNE	108





4. RECHERCHE

Chiffres 2017

La recherche, l'une des missions principale de l'université, renforce sa position d'année en année grâce à des équipes reconnues et compétentes dans des domaines de plus en plus spécifiques. Son succès se mesure aussi à l'augmentation, ces dernières années, du nombre de projets de recherche, en particulier dans le cadre du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), des projets de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et des subsides European Research Council (ERC). À cela s'ajoutent de nombreux mandats confiés par des institutions privées et des collectivités publiques.

PROJETS DE RECHERCHE

En 2017, l'UniNE lance 108 nouveaux projets de recherche (108 en 2016). Le budget total s'élève à 17,5 millions de francs (17,1 millions en 2016). Il convient encore de noter qu'à fin décembre 2017, l'UniNE a 613 projets de recherche en cours. Les retombées financières des projets de recherche servent en grande partie à créer des postes de travail qualifié et, dans une moindre mesure, à financer des infrastructures.

	FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
FNS	16	10		3	29
SEFRI-CTI-UE	2	7		3	12
ACR ¹	40	18	2	7	67
Total	58	35	2	13	108

¹ Autres crédits de recherche

Au total 331,1 EPT sont affectés à la recherche (corps professoral 61,9 et corps intermédiaire 269,3). Compte tenu du nombre de projets en cours (613), le nombre moyen de projets par EPT s'établit à 1,8. Si l'on ne considère que le corps professoral, ce ratio est de presque 10 projets par EPT. Il souligne ainsi la capacité de l'UniNE à être reconnue comme une institution de recherche de haut niveau et à mener un nombre important de projets compte tenu de sa taille.

DOCTORANTES ET DOCTORANTS PAR FACULTÉ

Le nombre de doctorantes et doctorants s'établit à 616 en 2017, soit à peine plus que l'année précédente.

FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
256	182	128	50	616

DOCTORATS DÉLIVRÉS PAR FACULTÉ

L'UniNE décerne 61 titres de doctorat en 2017, soit une diminution de plus de 16% par rapport à 2016. Sur la période 2010-2017, le taux de croissance annuel moyen du nombre de doctorats délivrés est de 1,1%.

FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
18	30	8	5	61

ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

Le portail informatique Publications et recherches constitue la base de données des projets menés à l'UniNE. Des réflexions sont lancées pour préparer les années à venir, étant donné que cet instrument ne connaîtra plus de développements techniques. En fin d'année, l'UniNE décide de s'abonner à la base de données SCOPUS afin d'élargir les références bibliographiques à disposition des chercheuses et chercheurs, ainsi qu'à son outil d'évaluation SciVal qui permet de comparer la performance de la recherche.

Le rapport final des projets de recherche CUS B5 et P3 « Pour une évaluation descriptive des activités de recherche en sciences humaines et sociales. Visualiser la fécondité des unités de recherche et la portée de leurs travaux. » est publié en septembre.

SOUTIEN À LA RECHERCHE

En 2017, outre ses activités habituelles de soutien aux chercheuses et chercheurs qui répondent aux appels à projets compétitifs et de négociation de contrats, le Support recherche et innovation (SRI) intervient dans deux procédures visant à héberger une start-up au sein de l'Université et accueillir un chercheur titulaire d'un *ERC Consolidator Grant* en histoire. Plusieurs manifestations de promotion de la recherche sont organisées ou font l'objet d'une collaboration, en particulier une journée qui voit la participation du FNS et Euresearch, un rassemblement Microcity sur le thème *advanced manufacturing* (UniNE, EPFL, CSEM, HE-Arc) et un module *Business Creation* du *CTI Entrepreneurship training*.

Le SRI déploie ses activités dans les domaines suivants :

- Soutien à 86 dossiers par le Grants Office en vue d'une soumission à des programmes pour les projets compétitifs.
- Traitements de 100 dossiers par le Technology Transfer Office, avec la conclusion de 49 contrats de type divers.
- Gestion de 7 brevets et de 3 annonces d'invention, dont une débouche sur un dépôt de brevet. Un autre brevet, qui avait été déposé en 2013, est délivré en Europe et aux Etats-Unis.
- Tout au long de l'année, retombées totales de Fr. 11'430'000.- de Fonds de tiers générées grâce à des projets ayant obtenu un appui du SRI en 2017 ou avant. Le bilan des résultats de l'appel « Encouragement de projets » lancé par le FNS en octobre 2016 montre que le SRI a été impliqué dans la totalité des projets obtenus par l'UniNE.
- Organisation ou co-organisation 6 workshops liés aux instruments de soutien à l'innovation en collaboration avec des partenaires tels que platinn, Alpes Laser, CSEM, HEIG-VD, HEP-BEJUNE, Neode, EPFL-Innovation Park, HE-Arc, CTI Mentor.
- Organisation ou participation en tant qu'expert lors de 8 journées de formation sur des thèmes tels que l'utilisation de bases de données, le coaching de start-up, la propriété intellectuelle, la rédaction de projets de recherche et l'établissement d'un budget.
- Représentation de l'UniNE lors de 26 événements ou assemblées en lien avec la recherche et l'innovation (conférences, ateliers, réunions de travail, petits-déjeuners, journées thématiques, assemblées générales, etc.).
- Participation à 5 rencontres du réseau Euresearch (10 journées au total).

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Une nouvelle commission chargée d'attester le respect de l'éthique dans la recherche est instituée. Elle siège à quatre reprises et délivre 14 attestations ou recommandations. Le formulaire pour demander une évaluation éthique à la commission est élaboré avec l'appui du bureau qualité.

La commission de recherche FNS se réunit pour deux journées d'audition des candidat-e-s et deux séances qui permettent d'attribuer :

- 7 bourses Doc Mobility (montant total Fr. 321'958.-) sur un total de 15 soumissions ;
- 7 bourses Early Postdoc Mobility (Fr. 549'357.-) sur un total de 16 soumissions ;
- 14 bourses à des étudiant-e-s de master et doctorant-e-s et 3 subsides à des professeur-e-s prélevés sur le Fonds de donations (Fr. 50'000.-) sur un total de 27 soumissions (23 par des étudiant-e-s et 4 par des professeur-e-s) ;
- 2 entrées en matière sur des bourses Doc.CH, ouvrant la voie à la 2^e phase d'évaluation menée par le FNS, sur un total de 4 soumissions.

5. FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Enseignement et offres de formation

Lors de la rentrée académique 2017-2018, 566 étudiantes et étudiants sont nouvellement admis et fréquentent les cours de la faculté, en hausse par rapport à la rentrée précédente (total étudiantes et étudiants FLSH 2016 : 584).

La Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) délivre 443 titres à l'occasion de ses deux cérémonies de remise des diplômes les 24 novembre et 1^{er} décembre : 255 diplômes de Bachelor, 170 de Master et 18 doctorats. Par ailleurs, sept prix récompensent des étudiant-e-s qui ont réalisé des travaux remarquables.

La Journée d'information de la FLSH se déroule selon une nouvelle formule, adoptée par l'ensemble de l'Université, qui distingue la présentation des formations de bachelor au semestre d'automne de celle des masters, au semestre suivant. Le 8 novembre, la Faculté accueille des lycéen-ne-s venant de toute la Suisse. Ce sont 353 jeunes gens qui font le déplacement pour recueillir des informations sur le contenu des études, sur les débouchés professionnels et plus spécifiquement l'enseignement (HEP).



L'offre de formation s'enrichit d'un Master interfacultaire en innovation, et de trois nouveaux piliers du Master en lettres et sciences humaines, réunissant l'archéologie, l'histoire et l'histoire de l'art sous l'appellation Sciences historiques.

L'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) offre une nouvelle formule de son cours d'été. Il réunit 95 participant-e-s qui se répartissent sur deux cours de 2 semaines, 4 semaines et 2 modules spécialisés.

Le programme *Français pour tous*, organisé et assuré de manière bénévole par des étudiant-e-s et des membres de la communauté universitaire depuis janvier 2013, reçoit le prix *Salut l'Etranger* 2017. Ce programme délivre 127 attestations.

La Faculté accueille un nouveau maître d'enseignement et de recherche, M. Jordi Tejel, bénéficiaire d'un *ERC Consolidator Grant*, et son équipe de recherche. Sous le titre « *Towards a Decentred History of the Middle East* », il analyse les relations entre formation des Etats, définition des frontières et violence dans le Proche Orient entre 1920 et 1946, suite à la dissolution de l'Empire Ottoman.

Cinq professeurs et professeurs donnent leur leçon inaugurale :

- Philip Balsiger, professeur assistant en sociologie économique, sous le titre « La bouffe avant la morale ? Sociologie de l'encastrement moral des marchés et de la consommation » ;
- Gianenrico Bernasconi, professeur titulaire, directeur de recherche en histoire des techniques et de l'horlogerie, sous le titre « Pour une archéologie des pratiques : l'objet comme document matériel » ;
- Laure Kloetzer, professeure assistante en psychologie socioculturelle, sous le titre « Vers une science citoyenne ? Participation des amateurs à la recherche scientifique, dynamiques sociales et apprentissages informels » ;
- Anita Manatschal, professeure assistante en politique des migrations, sous le titre « Démocratie directe : bienfait ou fléau pour l'intégration politique des immigrants » ;
- Nathalie Vuillemin, professeure ordinaire en littérature et savoirs, sous le titre « Un monde sans cesse réinventé : langage et fictions de la découverte savante ».

Recherche

Trente soutenances de thèse ont lieu dans la Faculté au cours de l'année 2017.

La Faculté connaît un coup de frein dans les possibilités de soutien à l'encouragement au dépôt de nouveaux projets de recherche suite à la décision du rectorat de suspendre pour 2017 sa pratique de reverser aux facultés une partie des overheads reçus. La FLSH peut tout de même soutenir l'engagement de collaboratrices et collaborateurs scientifiques pour travailler à la rédaction d'une quinzaine de nouvelles requêtes, ainsi qu'à la valorisation de projets. Elle finance également quelques relectures d'articles scientifiques en anglais.

Le décanat poursuit sa politique de soutien financier par sa réserve décanale à l'organisation de colloques, workshops, congrès. De même, il continue de soutenir la participation de post-doctorantes et post-doctorants à des colloques, ainsi que la participation de doctorantes et doctorants à des *Summer schools*, journées de formation ou écoles doctorales à l'étranger en lien avec la thématique de leur thèse de doctorat. Il peut également aider financièrement quelques étudiantes et étudiants intéressés à participer à des colloques/congrès en lien avec le thème de leur travail de mémoire.

Rayonnement

MANIFESTATIONS ET AUTRES COLLABORATIONS AVEC LA CITÉ

Plusieurs cycles de conférences, congrès, conférences-débats, journées d'études en lien avec des thématiques d'enseignement ou de recherche ponctuent l'année 2017. Organisées au sein des instituts ou des maisons, voire par la Faculté, ces manifestations contribuent à faire naître le débat et à nourrir la réflexion. Nous relevons entre autres :

- La Journée citoyenne du samedi 20 mai 2017, sur le thème « Qu'est-ce que la non-violence ? », qui permet d'ouvrir les portes de la Faculté au grand public et dialoguer avec lui sur la thématique lancée par la conférence d'ouverture de Jean-François Bernardini.
- Le colloque intitulé « Das Verhältnis von res und verba. Zu den Narrativen der Dinge » organisé par l'Institut de langue et littérature allemandes, en partenariat avec l'Université de Bonn en mars.
- Le colloque « Re-Inventing Food Systems through Agri-Environmental Governance » organisé en septembre par l'Institut d'ethnologie.
- Le cycle de conférences « 1517-2017 La Réforme autrement » mis sur pied par l'Institut d'histoire au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.
- Le cours/cycle de conférences « L'objet comme document. Techniques d'enquête et production de savoirs » organisé par les Instituts d'histoire et d'archéologie, en collaboration avec la Haute Ecole Arc.
- Le colloque « Quelle place pour les patois en Suisse romande aujourd'hui ? » organisé par le Centre de dialectologie en septembre.
- Le colloque ViNM 2017 Visualizing In the New Media, organisé par le Centre de dialectologie et d'étude du français régional en novembre.
- La 4^e édition du Théâtre de la Connaissance prend place au Temple Allemand de La Chaux-de-Fonds, où est présenté le spectacle Territoire.

En outre, plusieurs manifestations sont organisées dans le cadre des 125 ans de l'ILCF, dont la conférence de Dominique Fernandez, qui ouvre la cérémonie officielle, une exposition au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville sur le thème « Regards d'étudiants non francophones », une discussion avec Dany Laferrière, un colloque international intitulé « L'image des langues ».

Par ailleurs, le Dies academicus est l'occasion de décerner un doctorat honoris causa à M. David Ley, une des figures majeures de la géographie humaine contemporaine. M. Ley a particulièrement contribué, d'une part, au développement de la géographie sociale et culturelle urbaine et, d'autre part, à l'étude des migrations transnationales.

PRIX, NOMINATIONS ET AUTRES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Plusieurs collaborateurs reçoivent des prix et distinctions au cours de l'année, notamment Mme Suzy Blondin, assistante doctorante à l'Institut de géographie, primée par le FNS dans le cadre du « SNSF Scientific Image competition ». Le professeur Ola Söderström est pour sa part nommé « Honorary Research Associate du Département de Géographie au Royal Holloway College, Université de Londres, pour une période de trois ans. M. Dominik Michael Hagel, qui a soutenu sa thèse de doctorat sous la direction du Prof. Peter Schnyder, gagne le Prix Zeno Karl Schindler, accordé tous les trois ans pour une excellente thèse de doctorat ou d'habilitation en littérature allemande moderne, soutenue dans une université suisse.

Gouvernance et organisation de la Faculté

La Faculté procède à l'élaboration de son Plan d'intentions 2018-2021 qui s'inscrit dans la Vision stratégique à dix ans de l'Université de Neuchâtel (UniNE).

Un nouveau décanat entre en fonction à la rentrée académique sous la conduite du professeur Pierre Alain Mariaux, entouré des vice-doyen-ne-s Olivier Crevoisier, Federica Diémoz et Loris Petris.

Mme Margaret Tudeau-Clayton, professeure ordinaire de littérature anglaise, prend sa retraite au 31 juillet, M. Fabrice Correia, professeur extraordinaire en logique et philosophie contemporaine, quitte l'Université de Neuchâtel suite à sa nomination en qualité de professeur ordinaire à l'Université de Genève.

Des changements ont également lieu au niveau du personnel administratif avec l'arrivée d'une nouvelle conseillère aux études à 90%, Mme Joanna Domingos, au 1^{er} mai et de trois nouvelles collaboratrices administratives :

- Mme Raphaële Rasina, engagée au 1^{er} janvier à 40% au Centre de dialectologie et d'étude du français régional ;
- Mme Christelle Chittani, engagée au 1^{er} avril à 60% à l'Institut de sociologie en remplacement de Mme Maryline Sutterlet désormais collaboratrice administrative au SePS ;
- Mme Sandy Van Riel, qui prend ses fonctions au 1^{er} mai à 30% à l'Institut d'archéologie.





6. FACULTÉ DES SCIENCES

Introduction

La Faculté des sciences (FS) conduit en 2017 une politique de transition constructive, consistant en la consolidation des réformes entreprises précédemment et la préparation de plusieurs innovations qui seront implémentées courant 2018.

Deux aspects témoignent particulièrement d'une évolution favorable durant l'année écoulée :

- Une augmentation des effectifs d'étudiantes et étudiants (en particulier au niveau de la 1^{ère} année du Bachelor en médecine), ce qui maintient la Faculté en deuxième place au sein de l'Université.
- L'acquisition élevée de fonds de tiers, en particulier reçus du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) ou de fonds européens du prestigieux European Research Council (ERC). Le remarquable taux de réussite au sein de la Faculté constitue un atout majeur pour son fonctionnement et le développement de ses recherches.

Enseignement



Dans une société en constante mutation, les attentes des étudiantes et étudiants quant aux contenus de leur formation et aux débouchés professionnels sont devenues particulièrement ambitieuses. C'est pourquoi d'année en année, la FS fait évoluer ses méthodes pédagogiques et adapte les modes de contrôles des connaissances (évaluations), dans un objectif d'optimisation de la qualité de l'enseignement.

Actuellement, la FS offre 5 programmes de bachelor, 2 années propédeutiques dans les filières médicales, ainsi que 8 programmes de master pour un total d'environ 1000 étudiantes et étudiants.

Il s'agit de noter que, dans un contexte de hausse régulière des effectifs, la Faculté déploie des efforts considérables pour maintenir son niveau d'excellence, même si les moyens à disposition (budgets, personnel enseignant ou administratif, infrastructures, etc.) restent stables, dans le meilleur des cas, ou tendent à la baisse.

Si, globalement, les contenus des plans d'études sont maintenus en l'état cette année, la Faculté travaille sur plusieurs dossiers importants liés à l'enseignement, à savoir :

■ Réforme de la 1^{ère} année du Bachelor en sciences pharmaceutiques

L'Université de Neuchâtel offre une année propédeutique en collaboration avec l'Ecole de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL), où nos étudiantes et étudiants continuent leurs études une fois leur première année réussie. Or, suite à la révision récente de la loi fédérale sur les professions médicales, le plan d'études de l'année propédeutique doit être fondamentalement révisé en vue de la rentrée 2018. A terme, cette évolution offrira une meilleure visibilité à notre Faculté qui fera ainsi partie d'un pôle de sciences pharmaceutiques en Suisse romande.

■ Procédure d'accréditation AAQ de la 1^{ère} année du Bachelor en médecine humaine

En 2010, notre première année du Bachelor en médecine humaine avait obtenu pour 7 ans une accréditation de l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ). Le renouvellement de cette accréditation pour un nouveau cycle est en cours, en collaboration avec l'Université de Lausanne qui est notre principal partenaire dans cet exercice.

■ Évaluation interne du Bachelor en systèmes naturels

Une évaluation de la qualité du Bachelor en systèmes naturels est menée avec succès avec le soutien du bureau qualité. Ce cursus pluridisciplinaire novateur, qui s'intéresse à la question du développement durable des systèmes naturels, obtient de très bons résultats dans son ensemble. Les conclusions de l'évaluation préconisent néanmoins quelques mesures d'amélioration et un effort de promotion afin d'attirer un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants dans ce cursus.

■ Une nouvelle excursion dans le Master en biologie

Une nouvelle excursion sur le terrain (« Mediterranean Ecology ») est introduite dans le plan d'études du Master en biologie, le but étant de renforcer l'originalité de ce cursus qui remporte déjà un beau succès grâce à ses sept orientations thématiques correspondant aux recherches faisant la renommée de nos professeures et professeurs en biologie.

■ Projet Escabeau – programme de formation continue à l'attention des personnes migrantes

Ce programme de formation continue vise à faciliter l'entrée des personnes migrantes à l'Université de Neuchâtel. La Faculté travaille actuellement à l'établissement d'un programme en sciences apte à prendre en compte les différents cas de figure.

MISCELLANÉES

Au-delà de l'enseignement dispensé dans ses bachelors et masters, la FS offre différents programmes de formation continue portant sur des domaines spécialisés. Elle donne accès à des écoles doctorales, souvent organisées en partenariat avec d'autres universités ou institutions, dans les domaines de la biologie, la chimie ou l'hydrogéologie.

Un nouveau professeur boursier

La Faculté des sciences a l'honneur d'accueillir en son sein pour quatre ans un nouveau professeur boursier financé par le FNS. Il s'agit de M. Aleksandr Kolpakov, qui introduit une nouvelle thématique de recherche à l'Institut de mathématiques dans la direction de la géométrie hyperbolique et de la combinatoire.

Plus de 200 titres

Lors de sa cérémonie 2017 de remise des titres, la FS délivre 81 titres de bachelor et 94 de master. Preuve du dynamisme de la recherche à la Faculté, 30 doctorats sont également remis, ainsi que 18 prix académiques récompensant les étudiantes et étudiants qui ont particulièrement brillé dans leur domaine.

Recherche

Les activités de recherche collaboratives de haut niveau scientifique sont une mission-clé d'une faculté telle que la nôtre. Elles s'inscrivent dans les exigences de la politique actuelle de la recherche au niveau national. En FS, les domaines de recherche sont aussi diversifiés que pointus. Ils s'articulent notamment autour de six « centres de compétences » dont le développement est constant : écologie chimique, hydrogéologie et géothermie, temps-fréquence et métrologie optique, systèmes complexes et big data, sciences cognitives, interactions sociales.

Nos chercheuses et chercheurs font rayonner la Faculté en Suisse et à l'international par l'excellence de leurs travaux et leurs qualités, sur la base de partenariats et collaborations interinstitutionnels, trop nombreux pour être énumérés ici.

Ces activités amènent des ressources importantes en termes de fonds de tiers, ce qui permet à la fois de soutenir la continuité de la recherche mais aussi l'enseignement puisque nos chercheurs et chercheuses proposent des enseignements dans les différents cursus.

Rappelons que deux de nos professeurs, Klaus Zuberbühler en biologie et Thomas Südmeyer à Temps-Fréquence sont bénéficiaires de fonds du Conseil Européen de la Recherche

(European Research Council, ERC). Ces subventions font partie des financements les plus prestigieux au niveau européen.

Autre preuve de l'attractivité de nos laboratoires, une trentaine de doctorats sont remis par année à la Faculté.

MISCELLANÉES

Stabilisation de l'Institut de chimie

Avec l'installation de deux nouveaux professeurs au sein de l'Institut depuis 2016, la chimie neuchâteloise a parfaitement réussi sa reconversion grâce à des recherches originales aussi bien en chimie pure que sur un plan interdisciplinaire associant chimie, biologie et médecine.

Statistiques – renouvellement de la convention entre l'UniNE et l'OFS

La collaboration étroite entre l'Institut de statistique et l'Office fédéral de la statistique (OFS) est confirmée par le renouvellement, pour quatre ans, de la convention qui lie depuis déjà 16 ans l'Université de Neuchâtel et l'OFS. Cette convention prévoit le versement d'un subside fédéral annuel afin de développer des recherches dans le domaine de la statistique officielle.

Start up en parasitologie (service d'évaluation dédié au contrôle des parasites)

Depuis quelques mois, une start up est accueillie dans les locaux de l'Institut de biologie pour une période test de deux ans. Ce projet fait l'objet d'une convention de partenariat entre l'entreprise INVENesis et l'Université de Neuchâtel.

Rayonnement

La FS est très présente dans les médias romands, nationaux et internationaux qui diffusent largement les succès des recherches menées dans toutes sortes de domaines. En 2017, l'article le plus remarqué restera probablement celui portant sur le miel contaminé par les pesticides («A worldwide survey of neonicotinoids in honey») publié en octobre 2017 dans la prestigieuse revue *Science* par des chercheuses et chercheurs de l'Institut de biologie, de la Plateforme neuchâteloise de chimie analytique (NPAC), du Jardin botanique de Neuchâtel et de l'Institut d'ethnologie. Cet article a été repris par un nombre remarquable de médias en Suisse et à travers le monde.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Les instituts de la Faculté organisent régulièrement des conférences, congrès ou colloques destinés aux spécialistes du domaine. Par ailleurs, plusieurs manifestations d'envergure ponctuent l'année 2017 :

■ Prix Nexans 2017

Docteur en mathématiques de l'Université de Neuchâtel, Alberto Ravagnani est le nouveau lauréat du Prix Nexans, distinguant un parcours exemplaire, des compétences académiques reconnues ainsi que de grandes qualités humaines et pédagogiques. Le jury du Prix Nexans a désigné ce jeune chercheur qui, après s'être formé à la FS, a entamé une brillante carrière internationale dans le domaine de la théorie des cordes. Une cérémonie de remise du prix est organisée en décembre après une conférence donnée par M. Ravagnani.

■ Les 10 ans du Laboratoire Temps-Fréquence

Le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF), fleuron de la recherche au niveau international, organise en octobre un événement intitulé « Temps et lumière à l'UniNE » pour fêter les 10 ans de son installation à la FS. D'éminentes personnalités du monde politique et académique y tiennent une allocution. La journée se poursuit par une table ronde, des visites de laboratoires et une conférence destinée au grand public.

■ Dr honoris causa de la FS

Lors du Dies academicus 2017, le professeur en informatique Nir Shavit du prestigieux MIT à Boston, travaillant en collaboration avec le groupe de systèmes complexes, obtient un doctorat honoris causa de notre Université.

■ Symposium en mémoire du prof. André Aeschlimann

L'Institut de biologie a tenu à organiser un évènement en mémoire du prof. André Aeschlimann. Ce parasitologue de grande renommée a marqué l'histoire de l'Institut de biologie. Lors de ce Symposium qui réunit environ 150 personnes, diverses personnalités donnent des conférences sur les différentes facettes de ce scientifique exceptionnel, ainsi que sur l'histoire de la parasitologie à l'Université de Neuchâtel.

Gouvernance

L'actuel décanat de la FS est en fonction de l'été 2016 jusqu'à l'été 2018. Cette équipe décanale travaille en excellente entente avec les directions des différents instituts et collabore étroitement avec les organes centraux de l'Université. Suite à diverses restructurations, la FS bénéficie d'une réelle cohésion et d'un bel esprit de collaboration.



7. FACULTÉ DE DROIT

Enseignement

A la rentrée académique 2017, la Faculté de droit (FD) introduit un « Séminaire intensif » destiné aux étudiant-e-s de 2^e année du Bachelor. Durant une semaine, étudiantes et étudiants travaillent par petits groupes à la résolution d'un cas pratique relevant de plusieurs domaines du droit, en exerçant leurs compétences juridiques, mais aussi sociales et organisationnelles. A caractère interdisciplinaire, le séminaire est placé sous la responsabilité du prof. D. Sprumont, tandis que d'autres professeur-e-s de la FD et des praticien-ne-s externes y interviennent ponctuellement. Les étudiant-e-s de 1^{ère} et 3^e années du Bachelor bénéficient en parallèle d'une « Semaine de lecture », destinée à détecter et combler des lacunes dans la compréhension des différentes matières, à approfondir certaines questions par des lectures complémentaires, à réviser en groupes ou à débiter la rédaction d'une dissertation de bachelor.

Un nouveau Master interfacultaire en innovation est lancé à l'automne 2017, dont la coordination est assurée par la FD prof. D. Kraus). Le Dr H. Jeannerat y enseigne un « Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine ».



Le programme du Master of Law est étoffé avec cinq nouveaux cours : Analyse économique du droit, Financement d'entreprises et marchés financiers, Droit des assurances privées, Droit de la consommation et Histoire de la codification civile en Europe.

Une équipe d'étudiant-e-s de la FD se distingue dans le *Swiss Moot Court 2017*. Grâce au meilleur mémoire, elle remporte la 1^{ère} place de la phase écrite, puis se classe au 4^e rang de la phase orale du concours. Un doctorant de la FD, M. A. Wyssbrod, remporte la sélection neuchâteloise du concours « Ma thèse en 180 secondes ».

L'augmentation du taux d'activité du professeur D. Sprumont permet de renforcer l'Institut de droit de la santé. Un nouveau chargé d'enseignement, M. P. Andres, succède à M. M. Reardon, parti à la retraite après avoir lancé puis enseigné durant six ans le cours de « *Lawyering Skills and Legal Writing* », qui entraîne les compétences nécessaires à un *in-house counsel*, sur la base de mises en situation concrètes. La professeure C. Amarelle, co-directrice du Centre de droit des migrations, est élue au Conseil d'Etat vaudois dès juillet 2017. Les professeures A.-S. Dupont (droit de la sécurité sociale) et V. Défago Gaudin (droit administratif général et spécial) donnent chacune leur leçon inaugurale en 2017.

En novembre, lors de la remise des titres, la FD délivre 90 titres de bachelor, 111 de master, dont 2 de master bilingues avec le King's College London et 9 masters bilingues avec l'Université de Lucerne, ainsi que 8 doctorats, dont deux en cotutelle avec l'Université de Paris Descartes.

Recherche

Le FNS finance de nouveaux projets lancés par le prof. A. Kuhn sur « *Zahlen und Fakten zum Strafbefehlsverfahren* » (en collaboration avec l'Université de Zurich) et par le prof. F. Bohnet sur « La représentation conventionnelle en procédure civile ». swissuniversities prolonge jusqu'en août 2018 son soutien au projet « *Competence Center in Digital Law (CCDL)* », auquel sont associés la professeure N. Tissot et le professeur V. Salvadé, afin de consolider les résultats de la première phase consacrée au droit d'auteur.

Parmi les nombreuses publications parues en 2017, on distingue :

- Bohnet F. / Carron B. / Montini M. (éds), Droit du bail à loyer et à ferme – Commentaire pratique, 2^e éd., Helbing, Bâle 2017.
- Distefano G., Droit international des espaces – Morceaux choisis, Pedone, Paris 2017.

- Dunand J.-P. / Mahon P. (éds), La protection des données dans les relations de travail, Schulthess, Genève 2017.
- Georgopoulos A. / Hoekman B.M. / Mavroidis P.C. (eds), The Internationalization of Government Procurement Regulation, Oxford University Press, Oxford 2017.
- Jaquier V. / Vuille J., Les femmes et la question criminelle: Délits commis, expériences de victimisation et professions judiciaires, Seismo, Zurich 2017.
- Leyvraz D. / Nguyen M.S. (éds), La libre circulation des personnes à la lumière de quinze ans de jurisprudence, Stämpfli, Berne 2017.
- Rigozzi A. / Wisnosky E. / Quinn B. (eds), The proceedings of the 2017 Macolin Anti-Doping Summit: a fresh look at the science, legal and policy aspects of anti-doping, Weblaw, Berne 2017.

Plusieurs prix et distinctions honorent des membres de la FD. L'American Society of International Law (ASIL) décerne au professeur P. Mavroidis le *Certificate of Merit in a Specialized Area of International Law* pour son ouvrage en deux volumes, *The Regulation of International Trade*. Les thèses de trois docteurs en droit sont récompensées par le prix « Professeur Walther Hug »: Dr J. Gurtner (« La réglementation des sociétés d'avocats en Suisse »), Dr L. Hänni (« La responsabilité des administrateurs hors de la faillite de la société anonyme ») et Dr E. Henry (« Le principe de nécessité militaire: Histoire et actualité d'une norme fondamentale du droit international humanitaire »). Le Dr E. Henry est en outre lauréat du prix « Francis Durieux 2017 » remis par l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France. Le Dr O. Riske (« La responsabilité précontractuelle dans le processus d'uniformisation du droit privé européen ») reçoit le Prix d'Excellence de la Société suisse du droit de la responsabilité civile.

Ce rapport annuel présente un centre de recherche de la FD, le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]²:

Le développement technologique modifie en profondeur la société, qu'il s'agisse des réseaux sociaux, d'«industrie 4.0», d'«uberisation» de la société, de blockchain ou de médecine personnalisée. Le but du [PI]², fondé en 2012 et issu du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) est double. D'une part, il contribue à analyser et à améliorer les conditions cadre permettant à la Suisse de se maintenir dans le peloton de tête des pays innovants assurant le meilleur bien-être à sa population. D'autre part, il évalue de manière critique l'impact de l'innovation sur la société, afin d'en encadrer le développement de manière adéquate, dans un objectif de durabilité et de respect de la personne.

Le [PI]² appréhende ces questions de manière interdisciplinaire, sous l'angle de la propriété intellectuelle, de la protection des données, du droit de la concurrence, du droit commercial et du droit fiscal, ainsi qu'en étroite collaboration avec les autres sciences sociales et humaines. Il collabore avec la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) et son Institut de sociologie. Les projets en cours, financés par des organismes de recherche, portent sur la contrefaçon de médicaments, la protection des données ou le droit d'auteur à l'heure du numérique. Le [PI]² est une des chevilles ouvrières du *Master in Innovation* lancé à l'automne 2017 par trois facultés de l'Université de Neuchâtel.

Les membres du [PI]² publient dans des revues scientifiques spécialisées, et donnent de nombreuses conférences en Suisse et à l'étranger. Ils éditent notamment les trois volumes de « Propriété intellectuelle – l'essentiel de la jurisprudence fédérale et cantonale », et organisent les Journées des start-up, des PME et de l'innovation, dont l'édition 2017 est consacrée à « Innovation et accès aux marchés ». La conférence Aropiade 2017, consacrée à « Propriété intellectuelle et horlogerie », tisse des liens avec le tissu économique régional.

Rayonnement

Lors du Dies academicus, la FD décerne le titre de Docteur honoris causa à M. William E. Kovacic, professeur de droit de la concurrence à la George Washington University School of Law, professeur invité au King's College London, ancien président de la Federal Trade Commission, actuel Non-Executive Director de la Competition and Markets Authority, et chercheur de renommée mondiale dans le domaine du droit et de la politique de concurrence.

Le prix de l'Institut neuchâtelois est décerné au professeur Yves Sandoz, spécialiste en droit humanitaire et premier président de l'ANED, l'association des étudiantes et étudiants de la FD.

Deux nouvelles formations continues sont lancées en 2017. Un CAS en fiscalité des PME, organisé conjointement par la FD et la HEG-Arc, fournit une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises. Un CAS/DAS en droit du sport allie un enseignement théorique de haut niveau et une approche pratique des problèmes.

Deux conférences internationales sont organisées en lien avec des projets soutenus par le FNS, l'une à Macolin en avril 2017 sur « A Fresh Look at the Science, Legal and Policy Aspects of Anti-doping », l'autre à Neuchâtel en octobre 2017 sur « Familles et égalité de traitement ». Mise sur pied par la FD, en collaboration avec l'association des alumni UniNext et l'ANED, la manifestation « Les métiers du droit », présente à plus de 200 étudiant-e-s universitaires et lycéen-ne-s les perspectives professionnelles ouvertes à l'issue des études en droit.

Sept professeures et professeurs de la FD sont nommés dans la commission d'examen du barreau neuchâtelois, trois dans la commission d'examen du notariat et deux dans la commission de surveillance du notariat, pour la période 2017-2021. La professeure N. Capus prend la présidence de la commission pour l'intégrité scientifique du FNS, tandis que le professeur O. Hari devient président du conseil de fondation de l'Orchestre de la Suisse romande pour les quatre prochaines années. Le professeur D. Kraus est réélu juge suppléant au Tribunal fédéral des brevets jusqu'en 2023.

Gouvernance

Le décanat de la FD accueille le professeur G. Distefano en tant que nouvel assesseur, aux côtés de E. Clerc, doyen, et de B. Carron, vice-doyen. Sont élus membres de l'Assemblée de l'Université les professeurs P. Mahon et A. Kuhn, M. V. Botteron (assistant-doctorant), M. L. Kienholz (étudiant) et M. G. Lauener (conseiller aux études FD), tandis le doyen, E. Clerc, y siège ès fonction. La professeure F. Guillaume est nommée membre du Conseil de l'Université et le professeur C. Müller membre de la Commission de surveillance.





8. FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Généralités

L'année 2017 à la FSE est marquée par les travaux visant à offrir, dès le semestre d'automne 2018-2019, un nouveau Master en management général (MScGeM). Une réduction de 5 à 2 orientations dans le plan d'études de troisième année de Bachelor en sciences économiques est également approuvée. De plus, le Master interfacultaire en innovation est lancé en septembre.

Le MScGeM sera une formation spécialisée de 90 crédits ECTS sur 3 semestres, donnée en français et en anglais et se conclut par l'obtention d'un *Master of Science in General Management*. Ce nouveau master répond à une demande et vise des étudiantes et étudiants issus de hautes écoles suisses avec des profils variés. Le programme du MScGeM sera conduit par la Faculté des sciences économiques. En effet, en raison de sa nature hétérogène, le MScGeM ne sera pas placé sous la responsabilité d'un institut mais d'une directrice ou d'un directeur de programme et d'un comité académique. Il est utile d'ajouter que le MScGeM sera pourvu d'un pourcentage de 20% de soutien administratif et sera évalué au bout de trois ans.



La réduction du nombre d'orientations dans le plan d'études de troisième année de Bachelor en sciences économiques répond à une volonté de rendre au Bachelor sa nature généraliste. Les orientations retenues sont intitulées économie et management. Cette modification entraînera une suppression de cours et l'ajout possible de cours additionnels pour obtenir une symétrie des ECTS entre les deux orientations. Le plan d'études détaillé doit être soumis au vote du Conseil de faculté en février 2018.

En septembre 2017, la FD, la FLSH et la FSE lancent conjointement un Master en innovation. Celui-ci est composé d'une mise à niveau (10 crédits ECTS), d'un tronc commun (35 crédits ECTS), d'une orientation par faculté (30 crédits ECTS), des options interfacultaires (15 crédits ECTS) et d'un rapport de stage ou mémoire de master (30 crédits ECTS) pour un total

de 90 crédits ECTS sur 3 semestres. L'étudiant-e est astreint-e au règlement de la faculté responsable de son orientation. La FD propose une orientation en Droit de l'innovation, la FLSH une orientation en Innovation et société et la FSE une orientation en Management de la R&D. Au semestre d'automne 2017-2018, 14 étudiant-e-s débutent ce master dont 8 en orientation en Management de la R&D et 6 en orientation en Innovation et société.

L'année 2017 est également marquée par l'engagement de deux nouveaux professeurs assistants à l'Institut de recherches économiques : Dr Daniel Kaufmann et Dr Bruno Lanz. Par ailleurs, le prof. Valéry Bezençon de l'Institut de l'entreprise baisse son taux d'occupation à 60%. Mme Camille-Eléonore Magron quitte son poste de conseillère aux études et adjointe du doyen au 31 août et son successeur, M. David Biddle, débute au 1^{er} septembre.

Enseignement

Concernant les inscriptions en bachelor, on observe une augmentation de plus de 10% des effectifs par rapport à l'année passée. Cette augmentation est essentiellement due à la hausse des étudiant-e-s venant de Suisse. Bien que la rentrée 2017 fasse état d'une baisse cyclique du nombre d'étudiant-e-s total en master, le nombre d'inscriptions dans les 5 masters de la FSE reste stable. Parallèlement, on note une stabilité dans le nombre d'étudiant-e-s d'autres facultés qui choisissent les piliers (principaux ou secondaires) Management ou Economie. Dans le but d'augmenter l'attractivité de nos diplômes, des activités de promotion sont organisées, ce qui se traduit par le succès de la journée portes ouvertes du 9 novembre. Comme pour les autres facultés, le FSE observe une baisse du nombre

de participantes et participants des lycées par rapport à l'année précédente en raison de la taille réduite de la cohorte. Le nombre de participantes et participants intéressés par un master reste stable.

Outre la réduction du nombre d'orientations au Bachelor mentionnée ci-dessus, diverses améliorations sont apportées dans les parcours. Par exemple, le Master en économie politique (MScECON) est rebaptisé Master en économie appliquée (MScAPEC). Le changement principal est une mise en relief des domaines d'application avec trois orientations spécialisées. Bruno Lanz en reprend la direction, succédant à Jean-Marie Grether.

Une première édition de la formation continue en économie et finance publique a lieu et la deuxième édition est d'ores et déjà en cours. Pour rappel, cette formation aboutissant à un *Certificate of Advanced Studies* est entièrement autofinancée.

Des collaborations avec des organisations externes dans le cadre de cours et de projets prennent place en 2017. Notamment, les étudiant-e-s du cours *International Advertising*, enseigné par Florent Girardin, collaborent pour la deuxième année avec l'agence de communication INOX SA basée à Neuchâtel. Le but est de formuler des stratégies de communication pour une nouvelle marque de montre fondée en 2017 par un entrepreneur neuchâtelois. Ces étudiantes et étudiants du MScIBD effectuent un travail remarquable qui est très apprécié, tant par l'agence de communication que par le mandant. Une autre collaboration à relever est celle avec la CNCI (Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie) dans le cadre des projets estudiantins du cours de Communication Marketing Intégrée enseigné par Linda Lemarié. Cette collaboration a pour objectif de perdurer dans le temps et de favoriser les relations entre la FSE et les membres de la CNCI. En outre, 17 enseignements extra-muros de membres de la FSE prennent place sous forme de séminaires, conférences ou autres en 2017.

A noter, la remise de 207 titres et prix académiques lors de la cérémonie de remise des diplômes du 17 novembre. Plus précisément, 50 titres de bachelor, 92 titres de master, 5 titres de doctorat et 7 prix académiques ont été décernés.

Recherche

En 2017, les activités de recherche à la FSE sont, comme à l'accoutumée, extrêmement prolifiques. Des séminaires sont tenus régulièrement au sein des instituts, accueillant des chercheuses et chercheurs en provenance d'universités du monde entier, et permettant ainsi d'encourager les collaborations au niveau international. Les professeur-e-s participent à de multiples colloques dans leur domaine d'expertise, et prennent également l'initiative d'organiser des workshops et des conférences. Ils parviennent également à obtenir des financements de tiers. Quelques exemples : Bruno Lanz se voit octroyer un financement du FNS dans le cadre du programme *Assistant Professor Energy Grant* (48 mois, Fr. 592'386.-). Le titre du projet est « *The adoption of energy innovations : Imperfect information, network infrastructure, and intertemporal preferences* ». En janvier 2017, la deuxième phase du projet fédéral *Swiss Competence Center for Energy Research – Competence Center for Research in Energy, Society and Transition* (SCCER CREST) commence avec un financement de Fr. 1'228'550.- sur 4 ans, répartis entre deux instituts au sein de la FSE. Ce projet participe à la transition énergétique en Suisse en fournissant des recommandations basées sur des faits scientifiques. Celles-ci viennent à influencer les politiques qui contribuent à réduire la demande énergétique, promouvoir l'innovation et augmenter la part relative des énergies renouvelables de façon efficiente. Dans le cadre du projet de recherche *Swiss Learning Health System*, l'Institut du management de l'information (IMI) collabore avec sept établissements partenaires universitaires visant à établir une plateforme nationale pour la recherche, les politiques et les pratiques en matière de systèmes et de services de santé. L'UniNE contribue avec Fr. 400 000.- à ce projet d'envergure nationale. De son côté, Milad Zarin obtient un financement de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) pour un projet en collaboration avec les sociétés INFRAS, Prognos et EBP Schweiz de 21 mois pour un montant total de Fr. 408'000.-. Ce projet s'intitule « *Erbringung von Forschungs-Leistungen im Rahmen der SCCER* ». Le dynamisme des chercheuses et chercheurs se concrétise également par une vingtaine de publications scientifiques dans des revues à comités de lecture, y compris les journaux scientifiques de haut prestige. A titre d'illustration, David Ardia et Bruno Lanz publient respectivement dans les prestigieuses revues internationales *Annals of Operations Research* et *International Economic Review*.

Parallèlement, les professeur-e-s sont sollicités pour leur expertise dans des jurys, des colloques et des projets. De plus, 14 interviews sont accordées à divers médias au cours de l'année écoulée.

Rayonnement

De nombreux événements au sein de chaque institut contribuent à véhiculer une image dynamique de la FSE. Par exemple, l'IMI organise le *Seventh International Symposium on Data-driven Process Discovery and Analysis (SIMPDA 2017)* avec la participation de Kilian Stoffel comme co-chair du 6 au 8 décembre 2017. Cette conférence internationale est organisée conjointement par l'UniNE, l'Université de Milan et l'Université de Twente, sous le patronage du groupe de travail 2.6 de l'*International Federation for Information Processing (IFIP)*. David Ardia devient titulaire de la chaire 'Henri Vloebergh' à la *Vrije Universiteit Brussel* pour la période 2017-2018. Il est invité à y dispenser des cours sur l'avenir de la gestion de risques. Un nouveau partenariat est établi entre le prof. Valéry Bezençon et la prof. Laura Reynolds de la *Colorado State University* pour la gestion et le financement de la plateforme '*Fair Trade Institute*' qui rassemble la communauté scientifique et les experts autour du commerce équitable. Elle permet aux spécialistes du commerce équitable de présenter leurs travaux de recherche et leur expertise, ainsi que d'informer la communauté sur leurs derniers travaux et facilite la création de réseaux. De son côté, l'Académie du journalisme et des médias (AJM) fait parler d'elle en animant le site francophone de l'*European Journalism Observatory* sous la houlette de David Gerber pour cette édition. Neuf articles paraissent en 2017, dont un article ayant obtenu 60'000 vues et 2000 partages sur les médias sociaux.

Hormis leurs contributions à des événements et des institutions, les professeurs et professeures de la FSE apportent leur expertise régulièrement au niveau local. Ainsi, M. Daniel Kaufmann est nommé président du groupe d'accompagnement pour la révision de l'index des prix à la production et à l'importation 2020 de l'Office fédéral de la statistique. Dans ce contexte, il présente les résultats du projet « *Manufacturing prices and employment after the Swiss franc shock* » lors d'une manifestation publique et dans un article pour « La Vie économique » qui ont un écho dans plusieurs journaux et à la radio RTN.

Gouvernance

Le décanat de la professeure Carolina Salva Lopez prend fin le 31 juillet 2017 avec un bilan très positif. Le nouveau décanat est composé de 4 membres, permettant ainsi d'assurer la représentation des 3 domaines de base et du domaine transversal ou de l'AJM. Mehdi Farsi, doyen, représente l'économie appliquée; Peter Fiechter, vice-doyen, représente l'analyse financière, Annik Dubied Losa, vice-doyenne, représente le journalisme et communication et enfin Valéry Bezençon, vice-doyen, représente le management. De plus, Jean-Marie Grether devient vice-recteur le 1^{er} janvier 2017.

Le recrutement de quatre nouveaux professeur-e-s est en cours, dont deux pour remplacer des professeurs partants et deux nouvelles chaires, l'un-e en management de l'innovation, l'autre en management des systèmes d'information.





9. SERVICES AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Immatriculations

ADMISSIONS EN GÉNÉRAL

Quelque 3000 demandes d'admission sont traitées en 2017. Ce nombre est similaire aux années précédentes et montre que l'attractivité des programmes de formation de l'UniNE reste, de manière générale, stable. Avec 1413 nouvelles personnes inscrites aux divers cursus à la rentrée de septembre, la légère diminution de 2016 (1356 nouvelles inscriptions contre 1435 en 2015 et 1438 en 2014 et 2013) semble avoir été temporaire. En effet, le nombre de nouveaux inscrits en bachelor est en nette progression avec 846 nouvelles immatriculations (contre 760 en 2016, 808 en 2015, 792 en 2014 et 741 en 2013). La tendance est par contre à la baisse pour les masters avec 480 nouveaux inscrits (contre 504 en 2016, 519 en 2015, 516 en 2014 et 558 en 2013).

ADMISSION DES PERSONNES NON TITULAIRES D'UNE MATURITÉ GYMNASIALE

Au total 5 personnes sont admises en bachelor après avoir passé avec succès toutes les étapes de la procédure d'admission pour les non titulaires d'une maturité gymnasiale. Relevons que 6 autres candidates et candidats échouent et 2 retirent leur demande.

Mobilité

ÉCHANGES D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS

Globalement, l'UniNE enregistre une hausse des échanges nationaux et internationaux, tant entrants que sortants. Le nombre d'étudiant-e-s en provenance des universités européennes a augmenté de 10%. La majorité vient, cette année, d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Pour la France, ce sont surtout des stagiaires, préparant leur mémoire de master, qui choisissent l'UniNE pour la qualité de son encadrement. Des étudiant-e-s américain-e-s, brésilien-ne-s, béninois-es et canadien-ne-s choisissent l'UniNE pour y effectuer un échange en l'absence même d'un accord de coopération facilitant leurs démarches d'admission.

Environ 80% des étudiant-e-s entrant-e-s fréquentent l'UniNE durant un seul semestre. Ces personnes sont majoritairement inscrites en premier cycle (bachelor). Les étudiantes et étudiants neuchâtelois, pour leur part, privilégient l'Allemagne et la France pour leurs séjours de mobilité à l'étranger. Ils/elles optent généralement également pour un échange d'un seul semestre. Les échanges se répartissent équitablement sur les deux cycles, bachelor et master. Qu'il soit obligatoire ou non dans le plan d'études, le séjour de mobilité en Europe est de plus en plus souvent choisi par les étudiant-e-s de l'UniNE sous la forme du stage. Enfin, la mobilité plus ponctuelle, encouragée par les réseaux Triangle Azur et BeNeFri, est également en augmentation cette année, avec 624 étudiantes et étudiants, provenant des quatre universités partenaires, inscrits à l'UniNE dans le cadre d'un master conjoint, d'un pilier ou pour un cours hebdomadaire.



SOUTIEN AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Désireux de faciliter les démarches des étudiant-e-s tenté-e-s par un échange, la Mobilité assure le suivi de leurs dossiers au travers de conseils personnalisés et de 8 séances annuelles (présentation et information générale, préparation du dossier, réunion avant le départ). L'accueil et l'encadrement des étudiantes et étudiants hôtes sont également assurés par la Mobilité dans le cadre du stage d'immersion au semestre d'automne et par des journées d'accueil au semestre de printemps. Les nombreuses activités culturelles et sociales organisées tout au long de l'année académique par la section neuchâteloise

d'*Erasmus Student Network* facilitent également l'intégration des étudiantes et étudiants hôtes. Un « *Stammtisch* » hebdomadaire permet aux personnes en échange de rencontrer les étudiantes et étudiants locaux.

ACCORDS

Universidad Federal de la Plata (Argentine), Universidad de la Frontera (Chili), Samara State University of Economics (Russie) figurent parmi les nouveaux partenaires de l'UniNE. En Europe, les étudiant-e-s de l'UniNE ont désormais la possibilité d'étudier, entre autres, à l'Université catholique de Louvain-La Neuve (Belgique), à l'Università degli studi di Trento (Italie), à l'Universität Freiburg im Breisgau (Allemagne) ou encore à l'Universitat de Girona (Espagne).

Perspectives de carrière

AIDES ET CONSEILS AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Le Centre de carrière se tient à disposition des étudiant-e-s pour toute question liée à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Chaque étudiant-e peut bénéficier de conseils personnalisés et participer à des ateliers thématiques pour mettre au point son dossier de postulation, ou encore mener une réflexion quant à son avenir professionnel (séminaires « Préparer son avenir professionnel » et « Elaborer son profil de compétences »). Tout au long de l'année, le Centre de carrière leur propose des conférences, des rencontres avec des employeurs (présentation de l'Administration fédérale et de Shire en 2017) ou avec d'ancien-ne-s étudiant-e-s provenant de divers milieux professionnels. La Nuit des Carrières leur permet aussi de prendre contact avec des employeurs (présence notamment de plusieurs maisons du Groupe LVMH, de La Vaudoise Assurances, de Philip Morris, de la BCN, de Shire et de l'Administration fédérale). Les étudiant-e-s profitent également de la publication d'offres d'emploi et de stages sélectionnés en fonction de leur profil.

En 2017, 581 étudiantes et étudiants ont participé à une activité proposée par le Centre de carrière. Ce chiffre est moins élevé qu'en 2016 puisque les activités du centre ont dû être réduites en raison de l'absence de sa responsable, en congé maternité.

NOUVELLES PRESTATIONS

Le Centre de carrière tient à proposer chaque année de nouvelles prestations aux étudiant-e-s, tenant compte de leurs besoins et de leurs intérêts. En 2017, en plus des prestations habituelles, les étudiant-e-s ont ainsi eu la possibilité de réaliser une photo professionnelle pour leur CV et de participer à un atelier sur l'entrepreneuriat social.

Apprentissage des langues

FORMATION

Le Centre de langues permet à la communauté universitaire de développer ses compétences linguistiques. Les cours d'anglais et d'allemand proposés chaque semestre à un prix attractif continuent à préparer près de cinq cents étudiant-e-s et membres du personnel d'encadrement à communiquer dans le monde académique et professionnel. L'Espace Multimédia d'Auto-apprentissage (E.M.A.) accueille les apprenant-e-s pour l'auto-apprentissage et propose le prêt gratuit de nombreux médias pour l'apprentissage de l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Le programme de tutorat a attiré plus de trois cents personnes, leur permettant de pratiquer une langue étrangère en petits groupes et d'améliorer leur expression orale. Enfin, le programme tandem rencontre toujours un franc succès avec plus de soixante binômes formés pour pratiquer l'échange linguistique entre le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, mais aussi l'arabe et l'italien.

TRADUCTION ET RELECTURE

Le Centre de langues remplit durant l'année une soixantaine de mandats (articles scientifiques, pages Internet, communiqués de presse, publicités, divers textes de type administratif, etc.).

Soutien social

AIDE ET CONSEILS

Le bureau social fonctionne comme lieu d'écoute et offre aux étudiant-e-s un cadre neutre. Il assure la continuité de sa mission en ce qui concerne l'aide et le conseil aux étudiant-e-s en matière de logement, d'assurances sociales, de caisses maladies, de permis de séjour, de bourses, etc. En 2017, le bureau social ouvre 90 dossiers et gère un total de 260 dossiers actifs. Le partenariat avec *Job Service* se poursuit, dans le but d'aider les bénéficiaires d'une aide financière à trouver un emploi durant leurs études. Le Centre de carrière se joint à cette collaboration, notamment pour le travail sur les techniques de recherche d'emploi. Relevons encore que le bureau social accueille aussi les étudiant-e-s de la Haute Ecole de Musique de Genève, site de Neuchâtel, et ceux de la Haute Ecole Arc.

AIDES FINANCIÈRES

Le bureau social alloue des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés durant leur cursus, notamment grâce au fonds d'aide sociale et aux fonds privés de l'UniNE (*fonds Schlatter et Ulrich*). Le fonds d'aide sociale est utilisé lorsque les besoins vitaux d'un-e étudiant-e ne sont plus couverts (frais de logement, de nourriture, de santé et d'études). Le bureau social intervient tout au long de l'année pour un montant total de Fr. 165'219.50.- durant l'année. En 2017 toujours, des étudiant-e-s migrants peuvent aussi bénéficier du fonds d'aide sociale et ainsi suivre des cours à l'ILCF. Les *fonds Schlatter et Ulrich* peuvent être sollicités pour des séjours à l'étranger dans le cadre d'études suivies à l'UniNE, ainsi que pour effectuer un master (bourse d'encouragement). De plus, en collaboration avec le Gouvernement italien et l'Ambassade suisse, une bourse découlant du fonds Schlatter est offerte chaque année à un-e étudiant-e italien. Durant l'année écoulée, Fr. 42'600.- ont ainsi été octroyés.

BOURSIÈRES ET BOURSIERS DE LA CONFÉDÉRATION

Le bureau social, avec la collaboration du professeur Peter Kropf, délégué de l'UniNE à la commission fédérale des bourses, accueille, en 2017, 8 boursières et boursiers d'origines diverses (Algérie, Tunisie, Egypte, République démocratique du Congo, Syrie, Israël, Argentine et République Tchèque). Il joue un rôle d'intermédiaire entre la commission fédérale et les boursiers. Il informe également les boursières et boursiers sur diverses questions (hébergement, assurance maladie, permis de séjour, intégration, directives particulières, etc.) et organise des excursions. Grâce au crédit d'accueil de la Confédération, les boursières et boursiers ont l'occasion de participer aux activités suivantes durant l'année : spectacle au Théâtre du Passage, week-end hivernal aux Diablerets, visite de la Maison Cailler et de Gruyère, visite de la Ville de Genève et du Musée du CICR, tour en bateau sur le lac de Neuchâtel, FestiNeuch et Cirque Knie.

GUICHET PSYCHOLOGIQUE

L'UniNE poursuit sa collaboration avec le Centre de Recherches Familiales et Systémiques (CERFASY) dans le but d'offrir un soutien psychologique aux étudiant-e-s, ainsi qu'aux doctorantes et doctorants qui en ont besoin. L'UniNE prend à sa charge les trois premières consultations. En 2017, une vingtaine de personnes sollicitent cette prestation.

PROMOTION

Le bureau social participe aux Journées portes ouvertes et à *Campus Info*. Une rencontre annuelle a lieu avec les services sociaux des autres universités dans le but d'échanger sur les pratiques. Le bureau social organise des ateliers pour apprendre à tenir un budget, ainsi qu'à gérer le stress et des émotions. Une séance d'information au sujet des assurances maladies est par ailleurs mise en place pour les différents membres de la communauté universitaire. Enfin, le bureau social organise sa traditionnelle fête de Noël destinée aux enfants des collaboratrices et collaborateurs de l'UniNE.

Activités sportives

Doté de l'encadrement de 70 monitrices ou moniteurs, le service des sports de l'Université (SUN) propose, chaque semaine, 110 cours dans le cadre de 57 disciplines sportives. A ces cours s'ajoutent 15 stages ou camps sportifs. Durant l'année 2017, le SUN met chaque semaine en mouvement 2000 personnes, dans des salles de sport ou en plein air. Si la fréquentation aux cours demeure stable depuis plusieurs années, celle des deux centres de fitness (Patinoires et Unimail) explose. Jusqu'à 150 personnes ont pu être comptabilisées sur une journée au centre de fitness des Patinoires. Durant l'année, 692 étudiant-e-s (+46 par rapport à 2016) et 146 collaboratrices et collaborateurs (+43) demandent à pouvoir disposer d'une carte d'accès. L'ouverture du centre de fitness des Patinoires, également le samedi et le dimanche, se justifie dès lors pleinement. Durant les périodes d'inter-semestre et de post-semestre, le programme réduit de cours (vingt-quatre cours hebdomadaires) rencontre également un vif succès auprès de la communauté estudiantine, qui souhaite garder une activité physique régulière également durant ces périodes de préparation à des examens. Enfin, signalons encore qu'un stage de kitesurf est proposé pour la première fois en 2017. Il se déroule au mois de juin en Bretagne. Vu le succès rencontré, la formule sera reconduite en 2018. Enfin, il est encore à relever que 104 étudiant-e-s participent sous les couleurs de l'UniNE au BCN Tour 2017.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES HAUTES ÉCOLES DU CANTON

Les contrats de prestations signés, d'une part, entre l'UniNE, d'autre part, la HE-ARC (en 2012) et la HEP-BEJUNE (en 2016) autorisent les membres de ces deux établissements à prendre part à l'ensemble de l'offre sportive proposée par le SUN. Si la participation des étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE, qui paient eux-mêmes leur carte (11 cartes fournies), reste faible, celle des étudiant-e-s de la HE-ARC, dont la carte est prise en charge par leur école, est nettement plus importante (164 cartes fournies).

OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE NAUTIQUE

Un nouveau centre nautique, situé dans le port de St-Blaise, ouvre ses portes au mois de septembre. Une nouvelle construction « en dur » (structure métallique grillagée) de 56 m² permet désormais d'entreposer dans de bonnes conditions du matériel nautique (combinaisons, planches à voile, paddles, bateau moteur, etc.). Cette nouvelle infrastructure permet de développer les activités nautiques, offrant notamment davantage de cours durant les périodes hors semestre et les week-ends.

CONCEPT « SPORT-ÉTUDES »

Le concept « Sport-Études », mis en place à l'UniNE en 2014 et qui permet aux sportifs et sportives d'élite de suivre des études universitaires tout en pratiquant un sport de haut niveau, compte 19 étudiant-e-s au total. Durant l'année sous revue, 9 étudiantes et étudiants sont nouvellement admis à suivre cette formule, qui prévoit un aménagement du cursus d'études en fonction des besoins. Le football, le hockey sur glace et le cyclisme sont les disciplines les plus représentées.

CHAMPIONNATS SUISSES UNIVERSITAIRES

Pour la cinquième année consécutive, le SUN organise, en collaboration avec le HC Université, les championnats suisses universitaires de hockey sur glace aux patinoires du Littoral de Neuchâtel les 31 mars et 1^{er} avril. Neuf universités et hautes écoles participent à ce championnat, qui voit l'équipe de l'UniNE se classer au 4^e rang. Le 28 avril, l'équipe féminine de basketball se classe 2^e aux championnats suisses de Genève, remportant la médaille d'argent. Le 29 novembre, lors des championnats suisses de badminton à Berne, nos étudiant-e-s obtiennent une médaille d'argent et une médaille de bronze.

10. INFORMATION SCIENTIFIQUE ET BIBLIOTHÈQUES

NOUVEAU SERVICE INNOVANT

Les bibliothèques de l'UniNE introduisent en 2017 un nouveau service de référence sur *WhatsApp*, lequel permet de répondre, en temps réel et de manière encore plus efficace, aux demandes des usagers mobiles. Ce nouveau service s'inscrit dans la tradition innovante des bibliothèques de l'UniNE, qui ont été parmi les premières en Suisse à développer un service de référence en ligne par messagerie instantanée (*tchat*). Cette initiative n'est pas passée inaperçue au niveau de la filière information documentaire de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), qui demande depuis trois ans aux bibliothèques de l'UniNE de venir présenter ce service dans le cadre des cours dispensés à ses étudiant-e-s, à Genève.

ORIENTATION CLIENT

Dans les bibliothèques de l'UniNE, l'orientation client n'est pas une vision de l'esprit, mais bien une réalité. A titre d'exemple, dans le domaine de la recherche documentaire, il était selon la « vieille école » d'usage de ne pas effectuer de recherches à la place des usagers et usagères. Il importait bien plus de les former à effectuer leurs recherches par leurs propres moyens. Cette manière de travailler a été revue et, sur demande, des recherches sont dorénavant effectuées par les bibliothécaires. L'explosion des sources d'information et la complexité des démarches de recherche rendent de nos jours un tel service indispensable. La formation à la recherche reste néanmoins toujours une priorité et une large palette de cours et de services est mise à disposition de la communauté universitaire, et régulièrement enrichie.

NOUVEAUX MOYENS DIDACTIQUES

Toutes les formations et interventions de la Bibliothèque des sciences économiques auprès du personnel académique et des étudiant-e-s sont enregistrées en 2017. Cette démarche permet aux personnes intéressées de voir, ou revoir, en vidéo toutes les présentations à la recherche et à la gestion de la littérature scientifique. Des tutoriels pour faciliter l'accès, en tout temps, à l'information scientifique sont également mis en ligne pour étoffer l'offre de renseignements.

NOUVEL OUTIL D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

En collaboration avec le rectorat, un nouvel outil d'analyse de la performance de la recherche (*SciVal*) est testé. Cet outil est désormais disponible et permet à la communauté universitaire, notamment, de comparer la performance de la recherche de l'UniNE avec celle de ses partenaires ou concurrents. La base de données Scopus, sur laquelle ce nouvel outil travaille, devrait aussi permettre de meilleurs résultats dans le cadre du classement mondial *Times Higher Education ranking (THE)*.

APPRENTI-E-S ET STAGIAIRES

Une apprentie agente en information documentaire (AID) termine avec succès son apprentissage, tandis qu'une autre initie sa formation. Durant l'année 2017, quatre apprenties et une stagiaire pré-HES, au total, sont en formation auprès des bibliothèques de l'UniNE, qui se positionne ainsi non seulement en tant qu'institution formatrice, mais également en tant qu'entreprise participant concrètement à l'intégration de jeunes non universitaires dans le milieu professionnel.

TRAVAIL EN RÉSEAU - SLSP, RERO, RBNJ

L'UniNE assure la coordination locale pour le site Neuchâtel/Jura du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). Ce réseau comprend, notamment, les bibliothèques de la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE), ainsi que celles des

filères conservation-restauration, gestion et santé de la Haute-Ecole ARC (HE-ARC). A ce titre, l'UniNE accompagne cette année la migration de toutes les bibliothèques neuchâtoises et jurassiennes de RERO vers une nouvelle version du *SIGB Virtua*, ainsi que vers une nouvelle interface utilisateur *Explore*. En parallèle, l'UniNE poursuit son intégration dans le réseau *Swiss Library Service Platform* (SLSP), dont elle sera cliente, renonçant à devenir actionnaire. Enfin, l'UniNE suit de près les réflexions qui sont menées sur l'avenir du Réseau des bibliothèques neuchâtoises et jurassiennes (RBNJ) et de RERO21.

UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES DISPONIBLES

Les bibliothèques de l'UniNE mènent une réflexion concernant leurs fournisseurs dans le but d'optimiser leurs canaux d'approvisionnement. Cette réflexion aboutit à la rédaction d'une directive, validée par le rectorat, qui tend à favoriser les achats de documents imprimés au meilleur prix. Les périodiques et les ressources électroniques ne sont pas concernés par cette directive. Cette nouvelle orientation permettra également d'unifier les pratiques entre facultés. Par ailleurs, les bibliothèques de l'UniNE reprennent la gestion courante du portail publications et recherches (serveur institutionnel UniNE présentant les contributions scientifiques des professeur-e-s et collaborateurs ou collaboratrices), créé au départ dans le cadre d'un projet financé par la Confédération. Enfin, les bibliothèques de l'UniNE sont chargées de la réalisation et la mise en œuvre du plan d'archivage institutionnel, en collaboration avec les archives de l'Etat de Neuchâtel, comme exigé par la Loi sur l'archivage (LArch). Ce plan concerne les archives administratives découlant d'activités exercées dans le cadre du mandat public de l'UniNE.

PROMOTION DES PRESTATIONS

Les bibliothèques de l'UniNE renouvellent leurs efforts de promotion tout au long de l'année. Des visuels sont ainsi affichés chaque mois sur les écrans plasma du campus. Des *welcome packs*, contenant des informations et du matériel promotionnel, sont distribués aux nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Pour la première fois, les bibliothèques de l'UniNE participent à la *Journée d'information* destinée aux futur-e-s étudiantes et étudiants (*prospective students*). Elles sont également présentes lors de *Campus info* et participent durant l'été à l'organisation d'un concours destiné aux étudiant-e-s, en collaboration avec le bureau presse et promotion. Un stand de bienvenue est tenu à la rentrée universitaire, permettant d'accueillir et d'orienter les nouveaux étudiant-e-s en sciences économiques. Ce stand, qui rencontre un vif succès, est une belle opportunité d'aller à la rencontre du public. Une campagne d'information sur *Open Researcher and Contributor ID* (ORCID), qui permet d'identifier de manière unique les auteur-e-s de publications scientifiques, est par ailleurs menée. Enfin, tous les visuels du site web des bibliothèques sont renouvelés pour être encore plus attractifs aux yeux des étudiantes et étudiants. Du 23 au 29 octobre, semaine internationale pour l'*Open Access*, les bibliothèques de l'UniNE mettent sur pied une campagne destinée à sensibiliser leur public à cette problématique et favoriser la discussion et les échanges.



11. ADMINISTRATION

Financements publics

ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Nouveau modèle comptable

L'UniNE change de normes comptables au 1^{er} janvier 2017, adoptant le Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) imposé par le droit cantonal. Initiée en 2016, la transition se déroule sans accroc, évitant une prolongation des paiements qui aurait pu être problématique. Ce succès est rendu possible grâce à l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et du service de la comptabilité et des finances, et un soutien marqué du service informatique et télématique (SITEL). Des adaptations complémentaires interviennent en cours d'année, essentiellement s'agissant de la comptabilité de la fortune de l'UniNE, tenue par la fiduciaire Athemis Gestion SA. Les principaux changements concernent les règles d'évaluation de certains actifs. Des efforts supplémentaires devront encore être fournis pour assurer le bouclage des comptes 2017 et la consolidation globale du nouveau modèle comptable. De nouveaux éléments devront par ailleurs encore être intégrés, notamment pour compléter l'annexe aux comptes dont le niveau de détail et l'étendue sont plus poussés qu'auparavant.

Règlement sur la gestion financière de l'UniNE

L'entrée en vigueur de la Loi sur l'Université (LUNE) au 1^{er} janvier 2017 s'accompagne de l'opportunité pour l'UniNE d'établir un règlement sur sa gestion financière, lui permettant d'ajuster à la réalité de l'UniNE les règles de la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), ainsi que son règlement d'exécution. Cette liberté d'action, a priori importante, est toutefois à relativiser compte tenu de l'obligation pour l'UniNE de respecter les mêmes principes comptables que l'Etat de Neuchâtel, devant permettre à ce dernier de consolider ses états financiers au niveau cantonal à l'horizon 2021. Le rectorat adopte le règlement sur la gestion financière précité à mi-décembre. Plusieurs paramètres importants y sont définis, dont en particulier les mécanismes des fonds de compensation et d'innovation, spécifiques

à l'UniNE, et dont le fonctionnement se devait d'être précisé conformément à la LUNE.

CONFÉDÉRATION

En 2017, la subvention fédérale est pour la première fois répartie selon les critères fixés par la Loi sur l'encouragement des hautes écoles (LEHE). Comme attendu, ce changement pénalise l'UniNE par rapport à l'ancienne formule. La somme obtenue correspond au montant budgété, mais se situe en dessous du montant reçu en 2016. La subvention se compose essentiellement de deux parties, l'une calculée sur les statistiques de l'enseignement, l'autre sur les chiffres de la recherche. La première est relativement stable d'une année à l'autre, contrairement à la seconde qui peut connaître de fortes variations. Le changement de critères augmente la somme allouée à l'UniNE pour la partie « enseignement », mais la réduit pour la partie « recherche ». Relevons toutefois que le changement de loi devrait rendre la subvention allouée à l'UniNE plus stable à l'avenir. Enfin, relevons encore la décision du Conseil national et du Conseil des Etats de corriger le budget 2018 de la Confédération au bénéfice des universités. L'enveloppe fédérale pour le financement des hautes écoles universitaires pourra ainsi pu être maintenue au niveau de 2017, au lieu de baisser de 0,9% comme prévu initialement par le Conseil fédéral.

Financements de tiers

PROGRAMME DE RECHERCHE EUROPÉEN HORIZON 2020

Suite à la ratification par le Conseil fédéral du protocole d'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, la Suisse peut réintégrer pleinement le programme de recherche européen Horizon 2020 à compter du 1^{er} janvier 2017. Les chercheuses et chercheurs helvétiques avaient souffert des conséquences du vote du 9 février 2014, qui avait fortement restreint leur accès aux financements européens, réduits de près de moitié en comparaison au programme précédent.

PROJET ERC H2020

Le professeur Jordi Tejel, nouveau venu à l'Institut d'histoire, obtient un projet européen de près de 2 millions d'euros dans le domaine des espaces transfrontaliers, des migrations, de l'effet des frontières et de la formation de l'Etat au Moyen-Orient entre 1920 et 1946. Cette somme permet de financer une équipe de recherche pendant 5 ans, à partir du mois de septembre. Rappelons que les projets *European Research Council* (ERC) ont de très hautes exigences d'octroi, ce qui les rend particulièrement prestigieux. L'UniNE compte deux de ces projets en cours au 31 décembre 2017, celui de M. Jordil Tejel et un auprès de l'Institut de physique.

Ressources humaines

GESTION DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2017, l'UniNE compte 1046 collaboratrices et collaborateurs. En EPT, le total est de 744,4 : 119,3 EPT pour le corps professoral, 386,7 pour le corps intermédiaire, 219,4 pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) et 19 apprentis et apprenties.

Assurances de personnes

Un nouveau contrat d'assurance maladie collective pour la perte de gain des collaboratrices et collaborateurs sur contrat de droit privé est conclu auprès d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA pour une durée de 3 ans. Ce contrat entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017. En cours d'année, le rectorat décide par ailleurs la sortie du contrat-cadre Etat pour l'assurance collective accidents selon la LAA. Un nouveau contrat est ainsi conclu auprès du même assureur, la Vaudoise Générale Compagnie d'Assurances SA, dans le cadre d'un contrat individuel de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce passage d'un contrat-cadre Etat à un contrat individuel permet non seulement d'éviter une augmentation de primes de 4,88%, mais également de bénéficier d'une réduction de primes de Fr. 10'000.- par rapport à la prime 2017.

Suppression de la caisse de remplacement

Le 1^{er} août 2017, la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public est supprimée, par décision du Grand Conseil.

Dès cette date, les cotisations des employé-e-s sur les salaires du personnel académique sur budget Etat ne sont plus prélevées. Le budget pour les remplacements est désormais entièrement financé par l'UniNE et toutes les demandes de remplacement de personnel académique font à présent l'objet d'une approbation préalable du rectorat.

Statuts du personnel

Le service des ressources humaines, en étroite collaboration avec les Affaires juridiques, participe aux réflexions menant à l'élaboration des statuts du personnel de l'UniNE qui doivent être réglés dans les Statuts de l'Université.

Autres activités

Durant le dernier trimestre de l'année, en collaboration avec le service de la comptabilité et des finances, les processus de contrôles internes sont revus. Enfin, afin de répondre aux nouvelles exigences de La Poste en matière de mise en forme des adresses pour les envois, un relookage de la fiche de salaire intervient, ce qui permet également d'y ajouter des compléments d'information.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Ancrage institutionnel

L'année 2017 signe le commencement des projets mis en œuvre au sein de l'UniNE dans le cadre du programme fédéral intitulé « *P-7 Egalité des chances et développement des hautes écoles 2017-2020* ». Tout d'abord, afin d'intégrer la dimension genre dans l'enseignement et la recherche, d'étroites collaborations sont instaurées en interne avec le bureau qualité et le *Grants Office*. Deux nouveaux ateliers verront ainsi le jour en 2018, le premier traitera de l'intégration du genre dans les programmes d'enseignement, le second visera à donner des outils pratiques aux chercheuses et aux chercheurs, leur permettant d'adresser la dimension genre dans leurs projets (tant au niveau du contenu que de la composition des équipes). Par ailleurs, conformément à la volonté du rectorat, le langage non discriminatoire est progressivement instauré au sein de l'UniNE. La Vision stratégique et le Plan d'intentions sont notamment rédigés en langage épïcène. Il est en outre prévu qu'un groupe de travail établisse une directive visant à lister les principes qu'il s'agira de respecter pour l'ensemble des documents officiels

de l'UniNE. Enfin, un nouveau flyer, résumant les différents domaines d'actions du bureau de l'égalité des chances, ainsi que des services qu'il propose à la communauté universitaire, est édité en cours d'année.

Soutien à la relève académique

La commission égalité se réunit à deux reprises pour discuter des activités du bureau de l'égalité des chances et attribuer les subventions égalité, ainsi que les subsides tremplin. Dix-sept chercheuses peuvent ainsi bénéficier de ces bourses, dont l'objectif est de financer des projets scientifiques permettant aux bénéficiaires d'étoffer leur dossier et de gagner en compétitivité dans le cadre de leur parcours académique. Les programmes de soutien à la relève académique féminine, en coopération interuniversitaire, continuent par ailleurs à rencontrer un franc succès et donnent satisfaction à l'ensemble des partenaires concernés. Trois chercheuses neuchâtoises participent activement au Réseau romand de *mentoring* (RRM), tandis que dix-sept autres suivent les ateliers de formation continue REGARD. Deux ateliers ont d'ailleurs lieu durant l'année sous revue avec pour thématiques « *Finding and applying for funding in academia* » et « *Developing and harnessing professional networks* ». Enfin, le projet « *Role model* », dont l'objectif consiste à permettre aux femmes de la relève académique de s'identifier à des personnalités femmes de leur domaine, les sensibilisant ainsi à la possibilité de faire une carrière académique, démarre cette année. Signalons encore l'organisation d'une « Journée Futur en tous genres », en collaboration avec l'EPFL-Microcity. Cet événement, destiné à sensibiliser les jeunes générations, réunit au total douze enfants de la septième à la neuvième année *HarmoS*.

Équilibre entre vie professionnelle / estudiantine et vie privée

Le bureau de l'égalité des chances poursuit ses projets de soutien à la conciliation entre vie professionnelle/estudiantine et vie privée. Les différentes mesures proposées demeurent fortement sollicitées par les membres de la communauté universitaire. Dans le cadre des camps pour enfants, le bureau de l'égalité propose 103 places à des familles membres de l'UniNE et de l'EPFL-Microcity, réparties

sur cinq camps (quatre camps sportifs et ludiques, un camp culturel). Le camp culturel est organisé en collaboration avec l'Atelier des musées, service de médiation culturelle de la Ville de Neuchâtel. Il a eu lieu dans différents musées de la ville et de la région. S'agissant du réseau de baby-sitting interne, il est régulièrement sollicité. La liste des « babysitaires » compte dix-sept étudiant-e-s inscrit-e-s, avec des disponibilités variées, qui permettent de couvrir à la fois les journées, les soirées et les week-ends. En outre, la brochure « Parentalité », élaborée en collaboration avec le bureau du personnel et les Affaires juridiques, est mise à disposition et distribuée aux (futurs) parents et responsables hiérarchiques. Enfin, les 4 espaces allaitement (avenue du 1^{er}-Mars 26 / rue Emile-Argand 11 / Espace Louis-Agassiz 1 / rue A.-L. Breguet 1) aménagés ces dernières années sont très appréciés. Ils permettent de faciliter le retour au travail ou aux études à l'issue d'un congé maternité. Signalons encore que le partenariat avec la Croix-Rouge constitue quant à lui un service de garde ponctuelle pour les enfants malades, accidentés ou lors de l'indisponibilité du système de garde habituel. Une aide au financement de ce service (sous certaines conditions) est accordée à plusieurs familles par le bureau du personnel.

CRÈCHE

Il convient de relever un taux d'occupation record de la crèche en 2017, qui dispose d'une capacité d'accueil de 20 enfants à la journée.

Future ligne pédagogique

Durant l'année 2017, l'équipe éducative de la crèche effectue une analyse de sa pratique professionnelle. Le but est de rédiger en 2018 une ligne pédagogique, à laquelle l'équipe pourra se référer.

Autres activités

Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2016 en ce qui concerne la sensibilisation à l'alimentation, l'accent est mis sur les activités « cuisine ». Durant l'année, la crèche conduit également son apprentissage de 3^e année vers l'obtention de son CFC. Enfin, en fin d'année, le site internet de la crèche est remis à jour et rendu plus attractif.

Affaires générales

MA THÈSE EN 180 SECONDES

Les Affaires générales chapeautent l'organisation des épreuves éliminatoires de l'UniNE du concours «*Ma Thèse en 180 secondes*», lesquelles se déroulent au mois de mars et réunissent huit candidat-e-s. Ce concours permet à des doctorant-e-s de présenter leur sujet de recherche à un auditoire profane et diversifié. En trois minutes, leur sujet doit être exposé de manière claire et convaincante. Il s'agit d'un excellent exercice d'élocution et d'éloquence, qui permet par la même occasion de faire connaître ses travaux du grand public.

TIMES HIGHER EDUCATION (THE)

Les Affaires générales fournissent les données nécessaires au classement de l'UniNE par *Times Higher Education (THE)*. En 2017, l'UniNE figure dans la liste THE des meilleures universités mondiales (classement principal toutes catégories confondues, classements secondaires des universités de moins de 5000 étudiant-e-s, classements par domaines en Arts+Humanities, Social Sciences, Life Sciences et Physical Sciences). L'UniNE figure également au classement des meilleures universités européennes.

SITE WEB UniNE

Les Affaires générales, par leur webmaster institutionnelle, mettent au point des tableaux de bord permettant d'analyser le trafic sur les différentes pages du site unine.ch. Le but de cette démarche est d'améliorer l'information aux utilisateurs et utilisatrices du site unine.ch, mais également de renforcer les liens au sein du réseau des contributeurs afin d'augmenter la cohérence du site. En plus du support individuel et de la responsabilité des pages institutionnelles du site, les Affaires générales sont également en charge d'établir des recommandations en matière d'organisation du contenu, d'utilisation des images ou de dénomination des fichiers.

SECRÉTARIAT DE DIVERS ORGANES

Les Affaires générales assurent l'organisation des séances de l'Assemblée de l'UniNE et rédigent ainsi les procès-verbaux du plénum et du bureau (15 au total en 2017). Elles participent également à

l'organisation de quatre séances de la Commission d'éthique de la recherche, de deux séances et deux journées d'auditions de la Commission de recherche du Fonds national suisse (FNS) à l'Université de Neuchâtel.

ACTIVITÉS ANNEXES ET GAINS

ACCESSOIRES

Les membres du corps professoral et du corps intermédiaire à **plein** temps sont tenus de rétrocéder chaque année une part des gains qu'ils réalisent hors de l'UniNE, sous déduction d'une franchise représentant environ 20% du salaire annuel. Le règlement y relatif est revu en 2017 suite à l'entrée en vigueur de la LUNE. Les gains rétrocédés se montent à CHF 38'198,40.

Qualité

CULTURE QUALITÉ

Dans le but de développer la culture qualité au sein de l'UniNE, plusieurs actions sont déployées en 2017. Elles portent à la fois sur des questions d'évaluation des prestations, de développements pédagogiques et de communication. Celles-ci sont discutées dans le cadre de la commission QUALIS, qui se compose de représentant-e-s des quatre facultés, de membres du corps académique, ainsi que du bureau qualité. La commission préavis favorablement les projets «*Acquis de formation/learning outcomes*» et «*Rapport statistique annuel sur les cursus*», de même que les modifications des processus d'évaluation des cursus et d'évaluation institutionnelle des enseignements. Elle donne également son préavis sur des projets de rédaction d'une directive la concernant et d'une charte pédagogique.

Concernant la communication, les réalisations sont les suivantes: réactivation d'une rubrique Qualité dans la newsletter *Trait d'Union*, participation à *Campus Info*, présentation du processus d'accréditation institutionnelle dans un *UniNEws*, ainsi que refonte de l'organisation et du contenu du site web du bureau qualité.

Relevons encore que le bureau qualité, dont la composition est totalement renouvelée en 2017 suite à des départs, procède également progressivement au développement de son réseau, en rencontrant ses homologues d'autres hautes écoles suisses et en participant au 12^e *European Quality Assurance Forum*, à Riga.

ÉVALUATION DES SERVICES ET AUTRES ENQUÊTES

Durant l'année 2017, le bureau qualité participe aux évaluations suivantes :

- Enquête annuelle auprès des étudiant-e-s inscrit-e-s en bachelor et débutant un cursus à l'UniNE, en collaboration avec le SACAD (automne 2017)
- Analyse des questionnaires d'évaluation distribués aux participant-e-s de la Nuit des carrières, pour le compte du Centre de carrière (novembre 2017)
- Questionnaires d'évaluation envoyés aux participant-e-s à des formations continues en logopédie, pour le compte du Centre de logopédie (mai et décembre 2017)
- Analyse et recommandations sur l'intégration dans la vie active des diplômé-e-s de l'UniNE, suite à un mandat d'enquête confié à l'Office fédéral des statistiques (OFS) (mai 2017).

Les activités de soutien à l'évaluation des enseignements et de la recherche sont présentées dans les chapitres correspondants (3 et 4).

Support recherche et innovation

Les activités de soutien réalisées en 2017 par le Support recherche et innovation sont présentées dans le chapitre 4 consacré à la recherche.

Affaires juridiques

RÈGLEMENTATION INTERNE

Outre une douzaine de règlements nouvellement établis ou révisés concernant les cursus, des prix académiques et l'organisation de l'UniNE, deux règlements généraux sont soumis en 2017 à révision totale :

- Règlement sur la procédure de nomination des professeur-e-s ordinaires et assistant-e-s ;
- Règlement sur les activités annexes et la rétrocession des gains accessoires.

Trois nouveaux règlements sont édictés :

- Règlement sur la vidéosurveillance ;
- Règlement sur la gestion financière ;
- Règlement du fonds d'aide sociale des étudiant-e-s (en remplacement d'un règlement sur la Commission sociale, dissoute depuis lors).

Un travail important est encore fourni afin de soumettre fin décembre un projet de Statuts en première lecture à l'Assemblée de l'Université.

RECOURS ET PROCÉDURES DISCIPLINAIRES CONCERNANT LE CORPS ESTUDIANTIN

Vingt recours sont réceptionnés avant le 31 août, les recours formés après cette date relevant désormais de la compétence d'une commission externe instituée par la LUNE et désignée par le Conseil d'Etat. Le rectorat rend 19 décisions durant l'année. Un recours est admis partiellement, huit rejetés, trois déclarés irrecevables et sept classés sans suite. Enfin, quatre procédures disciplinaires sont ouvertes à l'encontre d'étudiant-e-s. Elles se soldent par un avertissement, une suspension d'un semestre et un renvoi de l'UniNE. La quatrième procédure est encore pendante en fin d'année.



12. INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT

Informatique et télématique

En 2017, le service informatique et télématique (SITEL) renforce les infrastructures informatiques, réseaux et télécommunications de l'UniNE, tout en accroissant la palette de services proposés, notamment dans les domaines de l'audiovisuel et du multimédia. Il soutient et développe des applications et systèmes administratifs centraux et collabore à des projets d'envergure nationale.

ÉVOLUTION ET PERFORMANCE DES RÉSEAUX

Dans le cadre de l'abandon planifié de la technologie *ISDN* par Swisscom, de nouvelles liaisons sont mises en service afin que les infrastructures de l'UniNE soient raccordées au réseau de téléphonie public de manière redondante et sécurisée. Par ailleurs, pour faire face à l'augmentation du volume des échanges entre les différents sites de l'UniNE, divers composants de l'infrastructure du réseau interne sont modernisés. Enfin, le système central de gestion est remplacé tant au niveau du matériel que du logiciel.

NOUVELLE SOLUTION DE STOCKAGE

L'infrastructure hébergeant les machines virtuelles est remplacée par une solution de stockage avec des disques *SSD*. Ce changement de technologie permet d'améliorer sensiblement les performances de stockage.

COUVERTURE WIFI

Le remplacement du parc d'antennes internes se poursuit. En parallèle, des antennes *Wifi* spécifiques sont installées afin de couvrir certaines zones, à l'extérieur du campus, ce qui permet d'augmenter la couverture *Wifi* proposée par l'UniNE.

SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES

Un système d'extinction d'incendie automatique à l'azote est installé dans la salle serveurs/télécom située à UniMail. Une solution de supervision globale des

infrastructures techniques *IT* est également développée. Celle-ci permet non seulement d'avoir une vue d'ensemble des systèmes techniques et de transmettre des notifications, mais également d'analyser des tendances afin d'optimiser certains paramètres, notamment dans le domaine de l'énergie.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La phase pilote de solution de filtrage de la messagerie mise en place fin 2016 est adoptée et déployée de manière définitive.

AUDIOVISUEL

L'enregistrement de cours par *SWITCH-cast* est remplacé par une solution plus fiable et plus performante nommée *Ubi-cast*. Les équipements nécessaires sont posés dans quatre salles (Mail B013 et B103, Mars26 C52 et C67). Un équipement mobile est aussi mis à disposition pour enregistrer des cours dans des salles non équipées. En parallèle, de nouvelles salles de cours sont pourvues de *beamers* ou de grands écrans et l'Aula des Jeunes-Rives équipée d'une nouvelle table de mixage. Des micros sans fil de type digital sont encore installés à l'Aula des Jeunes-Rives et au grand auditoire de l'Institut de chimie. Enfin, une salle de vidéoconférence (Skype et H323) est équipée dans le bâtiment A.-L. Breguet 2 (3.408). La salle de vidéoconférence du Mail (B108) est déménagée en E019. Un équipement audio mobile permet désormais de transmettre la voix de plusieurs personnes ou groupes de personnes lors de conférences ou soutenances de thèse avec une liaison *Skype*. Signalons encore que la sonorisation de la cafétéria d'Unimail est remplacée, de même que la climatisation de la régie de l'Aula des Jeunes-Rives.

MULTIMÉDIA

Le laboratoire multimédia, ainsi que le studio vidéo attenant, voient leur fréquentation augmenter avec l'organisation de formations professionnelles dans le domaine de la communication, cela en plus de la réalisation de présentations de conférences à l'étranger, simulations de

conférences de presse et réalisation de *Massive Open Online Courses* (MOOCs). Outre le prêt de matériel spécifique et le support aux étudiant-e-s, ainsi qu'au personnel impliqué dans la recherche, le centre multimédia propose l'analyse vidéo et le *tracking*, cela en plus des prestations habituelles dans les domaines de l'analyse d'images, de la reconstruction 3D et de l'impression 3D depuis des systèmes d'imagerie, de microscopie électronique ou optique. En parallèle, le système *Media Workflow Platform* (MWP) est développé pour une mise en production début 2018. Ce système est l'équivalent numérique d'une bibliothèque classique et offre à la communauté universitaire la possibilité de stocker, indexer, rechercher et consulter tout type de document audiovisuel ou écrit depuis un simple navigateur web.

CENTRE D'IMPRESSION ET DE GRAPHISME

Une nouvelle imprimante à encre blanche permet désormais d'imprimer sur des supports tels que textile, carton ou même du métal. Les tarifs pratiqués depuis le début de l'année 2017 permettent de fabriquer la majeure partie des supports de communication en interne, au meilleur prix. Suite à la réorganisation du domaine central, le SITEL propose par ailleurs, à nouveau, les services d'un graphiste et d'un ingénieur multimédia.

CARTES CAPUCINE

La totalité des cartes Capucine est renouvelée. Ces cartes servent, notamment, de moyen de paiement pour libérer des impressions sur les photocopieurs, permettent d'emprunter des livres dans les bibliothèques et fonctionnent également comme carte d'accès à l'entrée dans les bâtiments universitaires.

IS-ACADEMIA

Dès la rentrée académique 2017-18, un nouveau portail destiné aux étudiant-e-s permet une utilisation optimale d'ISAcademia au moyen des smartphones et tablettes.

MOODLE

Le SITEL organise des formations spécifiques sur l'utilisation de *Moodle* aux enseignant-e-s de l'UniNE. Une documentation appropriée leur est également mise

à disposition. Tous les cours du semestre d'automne 2017 peuvent ainsi être créés dans cette nouvelle plateforme, plus évolutive que *Claroline*. L'ancien système est converti en mode « lecture seule » afin de permettre de conserver les cours précédents durant une période transitoire.

SYSTÈME D'AFFICHAGE

DES INFORMATIONS SUR LE CAMPUS

Des améliorations techniques sont apportées afin de mieux gérer le flux d'informations des deux systèmes d'affichage présents sur le campus universitaire. Le premier système affiche sur des écrans *HD* des informations issues de sources multiples, ciblées selon le bâtiment. Le second système présente une tablette apposée à l'entrée des salles de cours et renseigne sur leur disponibilité, ainsi que les horaires de cours et le nom de leurs occupant-e-s.

AMÉLIORATIONS

DES APPLICATIONS

De nouvelles versions des applications existantes liées à la planification des examens (*Pidex*), des horaires (*Pidho*), des réservations des salles (*Pires*), ainsi que des abonnements pour les parkings UniNE sont développées.

SAP FI/HR

La version « *Enhanced Packages 8* » est installée sur les serveurs afin de mettre en place la nouvelle structure du fichier de transfert des paiements, respectant la norme *ISO 20022*, visant à remplacer les anciens fichiers *DTA* par des fichiers au format *XML*. Ce changement permet également la création d'un bulletin de paie au design plus moderne. Soulignons encore que l'introduction de cette dernière version SAP s'avérait nécessaire pour les projets et développements futurs.

SYSTÈME D'INFORMATION BIPE (BASE D'INFORMATION PERSONNEL ÉTUDIANTS)

La consolidation de la base de données en dissociant les applications périphériques du noyau s'est poursuivie. Cette architecture basée sur les web-services facilite l'interopérabilité des systèmes d'information, ainsi que le développement d'applications mobiles.

BASE D'INFORMATION DES LOCAUX DE L'UNI NE (BILUNE)

La base d'information des locaux de l'Uni NE (*BILUNE*), disponible via le web et les mobiles sous *iOS* et *Android*, constitue un élément central dans la gestion des bâtiments et des occupants des locaux universitaires. Ce système est la référence des locaux pour les applications *BIPE*, *Pidho* (planification des horaires), *Pires* (planification de la réservation des salles) et l'annuaire. Les plans de la base d'informations sont constamment actualisés. La géolocalisation de tous les équipements du réseau informatique est également gérée par ce système. A titre d'exemple, un modèle de « *routing* » 3D permet d'indiquer le chemin pour atteindre un local ou un collaborateur depuis une borne. En 2017, de telles bornes interactives tactiles (*WayTouch 3D*) sont installées dans les bâtiments rue A.-L. Breguet 1, rue A.-L. Breguet 2 et avenue de Bellevaux 51.

LIS (LIVE INFORMATION SYSTEM) TICKETING

LIS Ticketing propose une solution de gestion des files d'attente par la distribution de tickets. Le développement de la nouvelle version, initié en 2016, se termine en 2017. Cette version repose sur une nouvelle architecture qui facilite l'introduction de fonctionnalités en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. *LIS Ticketing*, en complément avec *LIS-NG*, est à ce jour utilisé par plusieurs services de l'Etat de Neuchâtel.

GESTION DES ABSENCES

Le SITEL développe une application permettant de gérer les absences des collaboratrices ou collaborateurs du domaine central de manière entièrement digitale. Cette solution facilite la consultation des absences d'un même service et permet d'être informé sur les suppléances. Le développement de cette application va se poursuivre afin d'y intégrer la gestion des heures du personnel.

LABORATOIRE DE LANGUE (ILCF)

L'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) disposait d'un laboratoire de langue présentant des problèmes de fonctionnement. En 2017, une nouvelle solution entièrement logicielle le remplace, à la satisfaction des utilisatrices et utilisateurs.

LOGICIELS

La gestion centralisée des logiciels permet de réduire leurs coûts d'acquisition, de maintenance et de distribution sur le campus universitaire. Cette politique est reconduite en 2017 et l'offre actuelle répond aux besoins de l'Uni NE. Par ailleurs, pour faciliter l'accès et l'utilisation de certains logiciels par la communauté universitaire, un site WEB applicatif est créé. Celui-ci permet aux personnes autorisées d'accéder aux logiciels de manière simple et en tout lieu.

FORMATION

La palette de cours dispensés par le SITEL comprend les bases de données, la bureautique, le traitement de « dessin-image-son » et « vidéo-audio », les outils web et l'introduction aux logiciels scientifiques. Plusieurs formations spécifiques portant, notamment, sur le traitement de statistiques, d'images et de sonvidéo sont organisées à la demande de responsables d'instituts ou de services. En 2017, 50 cours sont proposés par le SITEL. Ils sont suivis par 300 participant-e-s.

ASSISTANCE AUX ÉTUDIANT-E-S

Les prestations offertes aux étudiant-e-s sont axées sur le conseil, le support, l'installation de logiciels et certaines réparations du matériel. Le guichet informatique d'assistance aux étudiants, sis à UniMail, accueille près de 500 étudiant-e-s et répond à plus de 1500 messages électroniques. En 2017, ce guichet est renforcé par l'engagement d'un collaborateur à temps partiel.

COLLABORATION AVEC LE CENTRE SUISSE DE CARTOGRAPHIE DE LA FAUNE (CSCF)

La collaboration avec le CSCF, sous mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), pour la maintenance et le développement du nœud informatique suisse *Global Biodiversity Information Facility* (GBIF) se poursuit en 2017. Rappelons ici que, durant le mois de juillet 2016, le Conseil fédéral a décidé que la Suisse serait membre à part entière de *GBIF*. Trois projets informatiques basés sur l'expérience GBIF confiés à l'Uni NE par le CSCF-OFEV se poursuivent en 2017. Ils concernent la mise en place du système d'information faunistique national (Infofauna) ainsi que les systèmes d'information sur la qualité des eaux de rivières et de sources (*MIDAT*).

Logistique

INTENDANCE DES BÂTIMENTS

Bâtiment avenue de Bellevaux 51

La transformation durant l'année d'anciens laboratoires en bureaux permettra d'accueillir dans le bâtiment, en 2018, le Centre suisse de cartographie de la faune (Info fauna CSCF), ainsi que le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (Info fauna karch). Ces deux centres de compétence gèrent et actualisent la banque de données faunistiques nationale sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cette mise à disposition de locaux permettra de renforcer la collaboration existante entre l'UniNE et les deux centres. S'agissant de la sécurité du bâtiment, des investissements importants sont consentis afin de mettre les installations électriques en conformité avec la loi. En particulier, chaque tableau électrique alimentant des laboratoires est équipé de dispositifs différentiels à courant résiduel (DDR). En cas de contact avec un appareil électrique insuffisamment isolé, ces disjoncteurs interrompent immédiatement le courant de fuite. L'ancienne tuyauterie d'amenée de gaz du bâtiment est par ailleurs supprimée. Enfin, l'entier de l'éclairage des couloirs et des cages d'escaliers du bâtiment est remplacé.

Bâtiment avenue du 1^{er}-Mars 26

Les sols des locaux sanitaires du bâtiment ne répondant plus aux critères d'hygiène et de qualité requis, un nouveau revêtement sans joint est posé. L'imposante structure en bois de la porte sud du bâtiment (donnant sur la terrasse) travaillant avec la météo, sa fermeture devenait aléatoire. Son remplacement par une porte automatique permet par la même occasion une mise en conformité avec les nouvelles exigences de la police du feu. Le mécanisme d'une partie des étagères mobiles de la Bibliothèque de la faculté de droit étant usé, exigeant une force considérable pour vaincre leur inertie, un remplacement par un nouveau système d'étagères mobiles a été préconisé, ce qui permet du même coup d'augmenter les mètres linéaires disponibles. Enfin, un nouveau système d'éclairage, permettant de consulter les ouvrages plus aisément, est également installé dans la bibliothèque.

Bâtiment rue A.-L. Breguet 2

Afin d'améliorer la sécurité en cas d'incendie des deux espaces étudiant-e-s aménagés au sous-sol du bâtiment, deux portes de secours sont réalisées. Ces deux voies d'évacuation supplémentaires répondent aux normes de l'ECAP. Un nouveau plan de clés, compatible avec les autres bâtiments universitaires, est également mis en place. Tous les cylindres du bâtiment sont changés et de nouvelles clés distribuées. Signalons encore que cinq nouvelles salles de cours sont disponibles dans ce bâtiment depuis l'année sous revue, celles-ci étant avant tout destinées à accueillir de petites classes.

Autres réalisations

Le succès du nouvel espace étudiant-e-s aménagé dans le bâtiment rue A.-L. Breguet 1 a accéléré la détérioration des zones engazonnées entre l'entrée nord du bâtiment et celui de l'avenue du 1^{er}-Mars 26. C'est pourquoi un chemin piétonnier en matériaux argilocalcaire, répondant aux exigences de la Ville de Neuchâtel, est réalisé. Ce nouveau chemin d'accès permet également de maintenir les locaux exempts de terre et de saleté. Par ailleurs, suite à l'installation durant l'année sous revue du service des ressources humaines et du service de la comptabilité et des finances dans le bâtiment faubourg de l'Hôpital 106, une salle polyvalente (salle de réunion/café) est aménagée dans le sous-sol de ce bâtiment, précédemment occupé par une bibliothèque.

Bâtiment faubourg du Lac 5a et Projet UniLAC2

Dès le mois de juillet 2017, le bâtiment faubourg du Lac 5a est vidé de l'ensemble de ses occupant-e-s. Propriété de l'UniNE, ce bâtiment est destiné à être mis en location en 2018. Par ailleurs, la question de la réalisation du projet UniLAC2 est rediscutée durant l'année lors d'une séance du comité de pilotage CARINE. La décision du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) de prendre à sa charge un tiers du coût de construction du bâtiment (17 millions) donne une nouvelle impulsion à ce projet.

Surveillance des bâtiments universitaires

Suite à l'installation de caméras de surveillance sur le campus, le rectorat adopte un règlement sur la vidéosurveillance. Ce règlement liste les caméras posées sur le

campus universitaire, principalement aux endroits sensibles (bâtiment du rectorat, salles informatiques, espaces étudiantes et étudiants ouverts 24h/24h, bâtiments susceptibles d'accueillir des événements d'envergure), et stipule que les données enregistrées doivent être effacées après 96 heures.

Développement durable

Cinq bâtiments universitaires bénéficient toujours du soutien du programme Energo, lequel réduit sensiblement la consommation d'énergie, ainsi que les coûts énergétiques des bâtiments. Le bureau de l'intendance des bâtiments continue par ailleurs de gérer les zones de tri des déchets sur le campus et contribue activement aux campagnes d'information et de sensibilisation de la communauté universitaire sur l'importance du recyclage.

Sites de restauration et hébergement des étudiant-e-s

Durant l'année, de nouveaux produits « Fait maison » viennent compléter progressivement l'offre existante sur les sites de restauration de l'UniNE (sandwiches, birchers, salades, fruits, etc.). La gamme kiosque propose par ailleurs de plus en plus de produits vegans, sans additif et sans graisse de palme. L'étiquetage des produits dans la zone buffet est également optimisé. S'agissant de l'hébergement des étudiant-e-s, un appel d'offres pour la gestion de l'hébergement à la Cité des étudiant-e-s est publié par l'Etat de Neuchâtel le 17 février. Alfen SA recourt contre l'adjudication du marché à Facilitim Sàrl, arguant que cette société travaille en consortium avec Domicim. Le 2 août, le Tribunal cantonal donne raison à Alfen SA et annule la décision d'adjudication. En 2018, Alfen SA continuera ainsi de gérer l'hébergement à la Cité des étudiant-e-s.

Parkings universitaires et location de locaux universitaires

L'octroi d'autorisations de stationnement payantes permet d'encaisser Fr. 74'682.58.- en 2017. La location par des externes de l'Aula des Jeunes-Rives et d'autres locaux universitaires entraîne par ailleurs des recettes de Fr. 39'615.- durant cette même année.

Déménagements

Suite à la réorganisation du domaine central, les postes de travail de plus d'une

centaine de personnes sont déplacés. En particulier, le service des ressources humaines et celui de la comptabilité et des finances quittent le bâtiment faubourg du Lac 5a pour intégrer celui du faubourg de l'Hôpital 106. Signalons encore le déménagement du Forum des migrations du bâtiment faubourg de l'Hôpital 106 dans le bâtiment rue A.-L. Breguet 2.

Assurances RC, choses et véhicules

Plusieurs changements destinés à réduire le montant des primes des contrats d'assurance conclus par l'UniNE sont négociés durant l'année, en particulier la modification au 1^{er} janvier 2018 de la franchise pour l'assurance RC, ainsi qu'une sortie au 1^{er} janvier 2018 également du contrat-cadre Etat pour l'assurance Choses.

Hygiène et sécurité

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Le bureau hygiène et sécurité est responsable de l'application du concept de sécurité et santé au travail de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (Directive no 6508 ou Directive MST). Dans ce cadre, le bureau hygiène et sécurité forme 19 collaboratrices et collaborateurs secouristes à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation de défibrillateurs BLS-AED. Il organise un exercice interne sur le thème du traitement des plaies. Il participe par ailleurs au Comité de prévention dans le domaine de la gestion des conflits. En collaboration avec le bureau du personnel, le bureau hygiène et sécurité apporte encore une aide ponctuelle en matière d'ergonomie aux personnes qui en font la demande. Enfin, il participe à l'établissement de l'inventaire des cas d'accidents professionnels (AP) et non professionnels (ANP) déclarés, et procède à l'analyse des cas inventoriés. Le 11 décembre 2017, 34 cas d'absence ont été comptabilisés pour les AP (161 jours au total) et 101 cas pour les ANP (569 jours).

SÉCURITÉ SUR LE SITE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES (DANGERS PARTICULIERS)

Des visites régulières sont menées par le bureau hygiène et sécurité dans les laboratoires de la Faculté et deux audits internes sont réalisés, dont un dans le

bâtiment de l'avenue de Bellevaux 51 sur le thème de l'électricité et de la conformité des appareils (prévention des électrocutions, des courts-circuits, des cas de surchauffe, etc.). Une mise à jour de l'inventaire des produits chimiques, des bouteilles de gaz et des sources radioactives se trouvant dans les laboratoires est également menée. Enfin, quatre séances de la Commission hygiène et sécurité permettent, notamment, de rappeler les règles du port des équipements de protection individuels (principalement les lunettes de protection et l'utilisation des rince-œil), les règles d'intervention en cas de déversements accidentels, ainsi que de standardiser les procédures d'autoclavage et d'établir une liste des locaux sensibles dont l'accès doit être interdit aux personnes non autorisées. Ajoutons que le bureau hygiène et sécurité intervient encore à l'occasion de différents travaux effectués dans les bâtiments de la Faculté, tels que l'aménagement d'un laboratoire de sécurité biologique L2, l'élimination d'une moquette contaminée au mercure dans une salle de TP de physique ou la décontamination d'un laboratoire utilisant du bromure d'éthidium.

FORMATION DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Trois cours d'introduction à la sécurité dans les laboratoires permettent de former 39 étudiantes et étudiants, collaboratrices et collaborateurs. Un cours de (bio)-sécurité de deux heures est dispensé à 54 étudiant-e-s inscrit-e-s en premier cycle (3^e année de biologie). Quatre cours « Dangers spécifiques des laboratoires » permettent de former 38 collaboratrices et collaborateurs de la Faculté des sciences sur les thèmes du feu, du déversement de produits radioactifs chimiques ou biologiques. Il est précisé que cette dernière formation est obligatoire pour les membres du groupe d'intervention en entreprise (GIE), formé par l'ECAP dans le cadre de sa formation continue. Enfin, un cours spécifique sur l'utilisation de la centrale d'alarme de la Faculté des sciences est dispensé au groupe GIE.

MOBILITÉ

En 2017, sept équipes de l'UniNE participent à l'action Pro Vélo (Bike to work). 25 participant-e-s au total se rendent ainsi à vélo au travail durant 693 jours, parcourant au total 6532 kilomètres. En

2016, 11 équipes avaient participé à l'action pour un total de 5123 kilomètres. Il convient encore de relever ici les offres de mobilité proposées à la communauté universitaire, à savoir les plateformes Neuchatel-covoiturage.ch, Mobility et le Velospot, pour lesquelles un total de 145 abonnements conclus en 2017.

UNID

Le Comité consultatif « Développement durable » de l'UniNE attribue le prix académique interdisciplinaire du développement durable aux travaux de master de deux étudiants, l'un en sciences, Antoine Giovannini, lequel a étudié la problématique de la biodiversité par le biais d'un indicateur original (présence d'araignées dans les vergers), le second en sciences économiques, Laurent Ott, lequel s'est penché sur la taxe CO₂ pour en questionner l'efficacité dans la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre.

PROGRAMME U CHANGE

Le programme U Change soutient le développement et la mise en œuvre d'initiatives en faveur du développement durable. En 2017, lors du 1^{er} appel à projet lancé pour le programme d'encouragement 2017-2020, le projet du GRAMU « Pour un environnement diversifié et des projets durables sur le site de l'Université de Neuchâtel » est l'un des 12 projets retenus. S'agissant d'autres projets en faveur du développement durable gérés par des associations d'étudiant-e-s, relevons encore l'Atelier Vélo, ainsi que les ateliers d'échanges de savoir-(faire) Réseau-NE.

Construction mécanique

SOUTIEN TECHNIQUE

Durant l'année 2017, l'Atelier de construction mécanique continue de répondre aux demandes de conception et de réalisation de pièces mécaniques qui lui sont soumises par les collaboratrices et collaborateurs de la Faculté des sciences. Il participe également à différents événements, tels que la journée des lycées ou les ateliers « découvertes » pour les enfants.

Achats de produits chimiques

NOUVELLE POLITIQUE DES PRIX

La Centrale d'achat procède depuis 2017 à la vente de ses produits au prix coûtant, cela pour offrir les meilleurs prix d'achat et encourager les étudiant-e-s et scientifiques à recourir à ses services.

SÉCURISATION

DE LA CENTRALE D'ACHATS

Dans un souci de renforcer sa sécurité, la centrale d'achat est dotée durant l'année 2017 d'une installation d'extinction « SINORIX CEREXEN A L'AZOTE », remplaçant l'ancien système halon devenu obsolète.





13. COMMUNICATION

Communication interne

La mission du bureau presse et promotion consiste à informer, par différents canaux, la communauté universitaire, les médias et le public sur la vie et la politique de l'UniNE, à contribuer au rayonnement de l'institution en promouvant ses cursus et leurs spécificités et à soutenir le rectorat dans l'organisation d'événements de grande envergure.

En 2017, 502 événements sont annoncés dans l'agenda en ligne, 19 extraits de l'agenda sont envoyés à la communauté universitaire, 220 événements sont affichés sur les écrans plasma et 8 numéros de la newsletter *Trait d'Union* sont diffusés.

Communication externe

Durant l'année sous revue, le bureau presse et promotion organise 4 conférences de presse, diffuse 52 communiqués et envoie de très nombreuses invitations à la presse à l'occasion des manifestations organisées sur le campus. Ces contacts avec les journalistes se concrétisent par de nombreux articles ou émissions. Ainsi, au niveau mondial, on relève quelque 8400 occurrences sur le Web (articles ou émissions mentionnant l'UniNE, source: *Meltwaternews*). En Suisse, selon l'Argus, ce sont 1125 articles ou émissions concernant l'UniNE qui sont diffusés. Cinq dossiers *UniNews* sont publiés, ainsi que les Chroniques universitaires. Dans le cadre des Cafés scientifiques, 8 débats sont organisés et cette année est marquée par une participation record, illustrant ainsi le fort lien établi entre l'UniNE et la Cité.

RÉSEAUX SOCIAUX

En 2017, la présence de l'UniNE sur les réseaux sociaux, toutes plateformes confondues, représente 7,6 millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications) et plus de 70'000 engagements (interactions avec UniNE), soit un taux d'engagement plus que satisfaisant en comparaison avec les autres hautes écoles suisses. Environ 11'800 personnes suivent notre page *Facebook* (+1600), 5600 notre fil *Twitter* (+1000) et 2350 notre compte *Instagram* (+1000). Celui-ci continue de montrer une image très valorisante

de l'UniNE et de la Ville de Neuchâtel, notamment grâce aux photos publiées par les étudiant-e-s. A noter que notre concours estival « Neuchâtel instantané » a suscité la création d'un club de passionnés de photographie, le « *Team photo Neuchâtel* », constitué aussi bien d'étudiant-e-s que de personnes externes à l'UniNE.

FILM PROMOTIONNEL

Le film « *Cap sur l'UniNE!* », dont le tournage est initié en 2016, est publié en automne 2017. Réalisé par la jeune société neuchâteloise, *Toast Production*, avec le concours des comédiens Marie-Eve Musy et Arnaud Huguenin, ainsi que de nombreuses personnes représentant la communauté universitaire, le nouveau film institutionnel de l'UniNE semble avoir fait l'unanimité: des commentaires élogieux, plus de 8000 vues sur *YouTube*, 12'000 environ sur *Facebook*, des centaines de *likes*, pas loin de 200 partages... et ce n'est qu'un début! Signalons encore la publication de 5 nouvelles vidéos « maisons » destinées à promouvoir les masters et une nouvelle rubrique vidéo intitulée « La vie après l'UniNE », réalisée en collaboration avec *Pierrot Productions*, une toute nouvelle association d'étudiant-e-s. Cette série brosse le portrait d'anciens étudiant-e-s. Trois portraits sont mis en ligne en 2017.

MANIFESTATIONS

En 2017, le bureau presse et promotion organise ou participe à 21 manifestations destinées à promouvoir les activités de l'UniNE: 8 visites de lycées, 6 salons, 6 manifestations internes (4 *Tchats des masters*, 1 *Campus Info*, 1 *Journée d'information*) et une soirée des parents. Pour la première fois, les lycéen-ne-s sont invités à évaluer leur visite par le biais d'un formulaire papier. Le résultat s'avère réjouissant puisque plus de 75% d'entre eux mentionnent que la manifestation a complètement ou partiellement répondu à leurs attentes. Concernant la soirée des parents, elle se déroule pour la deuxième fois au Lycée cantonal de Porrentruy et fait à nouveau salle comble. A noter qu'après la première édition, qui s'était tenue au mois de novembre 2015, l'UniNE avait enregistré une hausse sensible de nouveaux étudiant-e-s en provenance du

Jura. D'où la volonté de reprendre cette formule dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. Beau succès également pour la Journée d'information, malgré une légère baisse de la participation par rapport à l'année record 2016. Cette baisse pourrait s'expliquer par une diminution du nombre des lycéen-ne-s de 3^e année dans l'Arc jurassien. Enfin, durant l'année 2017, 4011 guides des études et 2720 mappes facultaires sont encore distribués.

MATÉRIEL DE PROMOTION

Quelques nouveautés sont introduites dans l'assortiment proposé: bouteilles à infusion, parapluies et boîtes de chocolat. Par ailleurs, l'achat par le SITEL d'une machine à imprimer sur textile permettra de passer à une «production maison» pour les t-shirts UniNE, dont le design a

été revu par les graphistes du SITEL. A relever encore la part toujours plus importante accordée à la publicité en ligne pour promouvoir les activités de l'UniNE. Des outils sont mis en place pour obtenir des statistiques précises sur l'impact de ces campagnes publicitaires sur le public.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Dès son retour de congé maternité, fin août, la personne en charge des événements participe activement à la mise sur pied du Dies academicus. Elle a parallèlement géré le Théâtre de la Connaissance, la Nuit des Carrières, le *swissnexDay* et la remise des diplômes de la formation conjointe UniNE-HEP-BEJUNE.



14. UNIVERSITÉ DU 3^e ÂGE (U3a)

Durant l'année 2016-2017 (d'octobre à avril), l'Université du 3^e âge (U3a) organise à Neuchâtel et dans ses quatre « antennes » (La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Porrentruy, Bienne) 124 conférences. La moitié des oratrices et orateurs au moins provient de l'Université de Neuchâtel. Pour certains sujets il est fait appel à des professeur-e-s d'autres hautes écoles et à des personnalités extérieures au monde académique.

Les ateliers, supprimés en 2015-2016 faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, sont réintroduits au nombre de quatre en 2016-2017, selon une nouvelle formule : ils ne comptent qu'une seule séance de trois heures et sont donnés par des personnes qui présentent également une conférence.

En mars, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, la Dîc-tée tous âges attire à Neuchâtel de nombreux jeunes et moins jeunes : 173 au total, dont cinq classes de Lycée. Entre juin et septembre les membres cotisants – dont l'effectif global s'élève à près de 800 – ont l'occasion de participer au programme d'excursions, balades et visites culturelles. Quant au voyage annuel 2017, il emmène au mois de septembre une trentaine de participant-e-s visiter les châteaux du Périgord.

Deux anniversaires importants ont lieu cette année. Le 6 avril 2017 une cérémonie officielle marque les quarante ans de la création de l'Université du 3^e âge de Neuchâtel (à l'initiative du recteur d'alors, le Professeur Jean-Blaise Grize), en présence de Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'éducation et de la famille, et de M. le professeur Kilian Stoffel, recteur de l'Université. Quant à notre antenne biennoise, qui a conservé son nom d'Université des aînés, elle fête ses dix ans le 16 février 2017, lors d'une fête à laquelle assistent des représentant-e-s des autorités locales.

Les activités de l'U3a, par le succès qu'elles rencontrent, contribuent à faire connaître l'Université de Neuchâtel non seulement dans la Cité mais dans tout l'Arc jurassien.

*Prof. Philippe Terrier
Directeur de l'U3a*

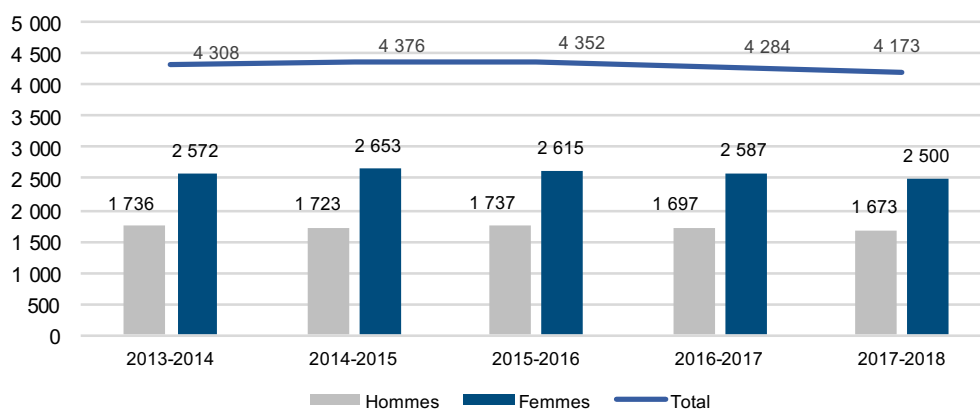




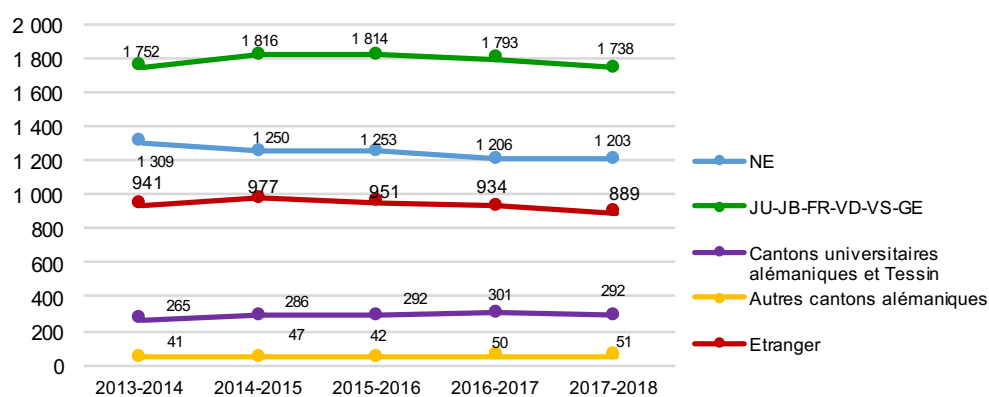
15. CHIFFRES-CLÉS

Etudiants et étudiantes

■ Répartition par sexe, période 2013-2017



■ Provenance avant le début des études, période 2013-2017



■ Répartition selon le pays de domicile avant le début des études, période 2013-2017

	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Suisse	3'367	3'399	3'401	3'350	3'284
Europe	572	606	565	550	514
Amérique Nord	44	39	40	45	35
Amérique latine	109	118	109	101	94
Afrique	108	116	139	142	139
Asie	102	94	95	92	103
Océanie	6	4	3	4	4
Total	4'308	4'376	4'352	4'284	4'173

* Sans la Faculté de théologie.

■ Répartition par faculté et par cursus, période 2013-2017

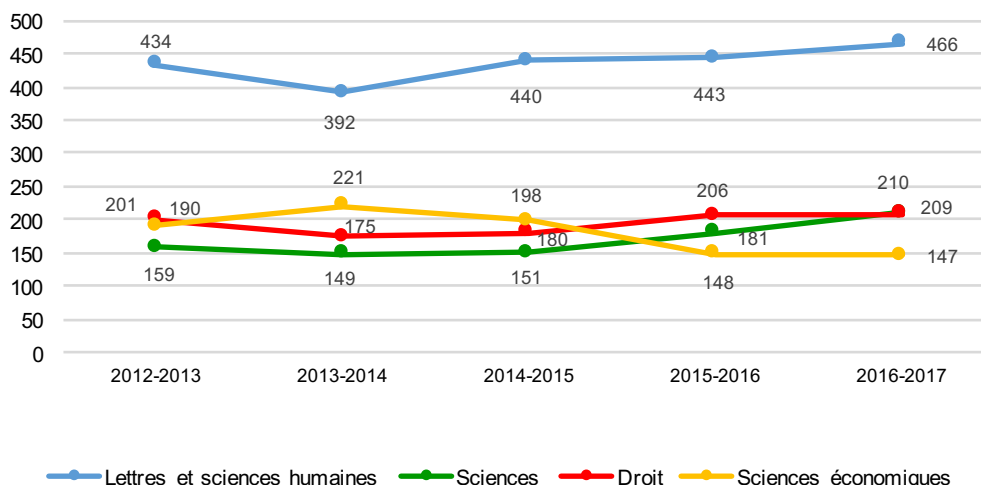
	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016**	2016-2017	2017-2018
Lettres et sciences humaines	2'019	2'111	2'079	2'021	1'931
Sciences	750	752	915	954	953
Droit	789	811	827	800	779
Sciences économiques	716	672	515	497	502
Autres	34	30	16	12	8
Total	4308	4'376	4'352	4'284	4'173

* Sans la Faculté de théologie.

**Transferts de deux instituts de FSE vers FS.

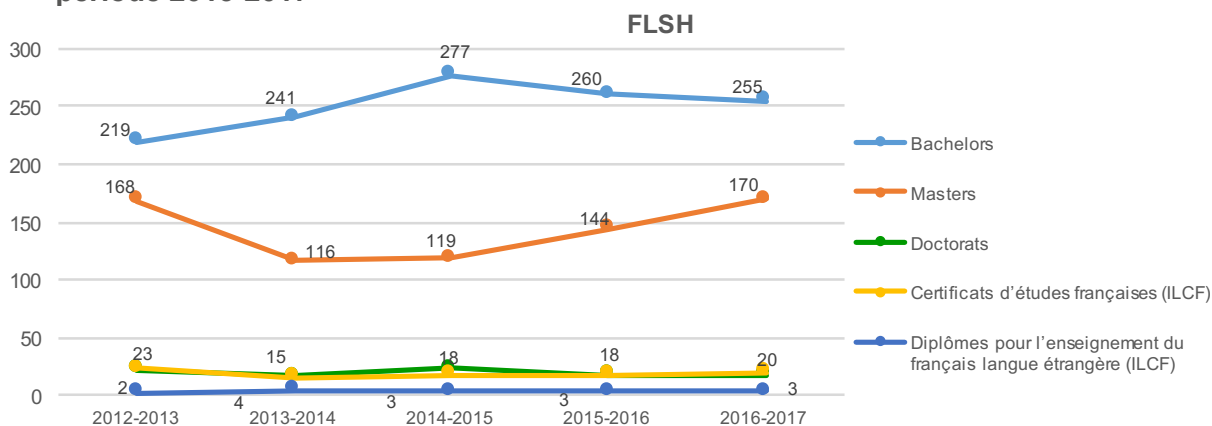
Titres et diplômes

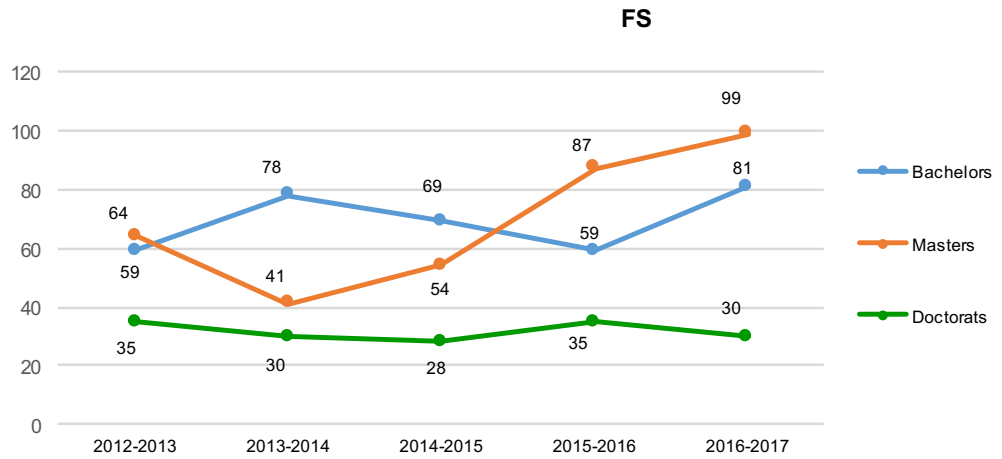
■ Titres et diplômes délivrés selon les cursus et par faculté, période 2013-2017



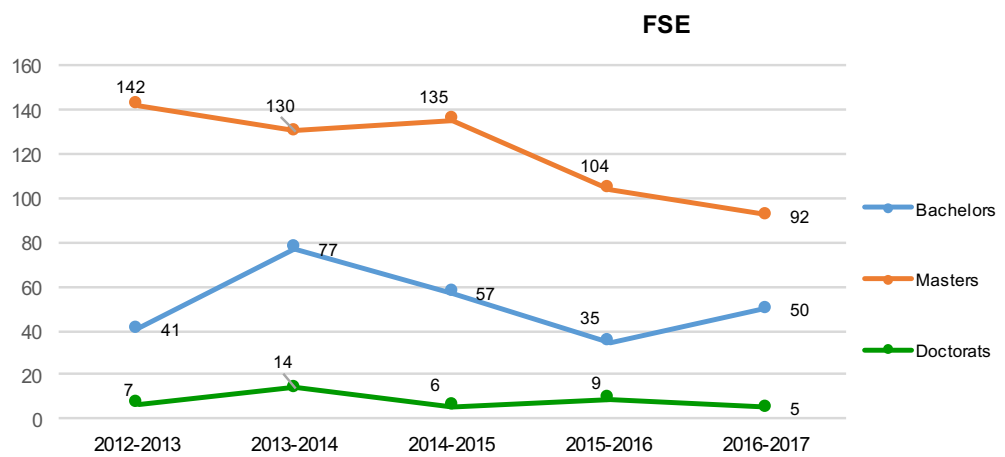
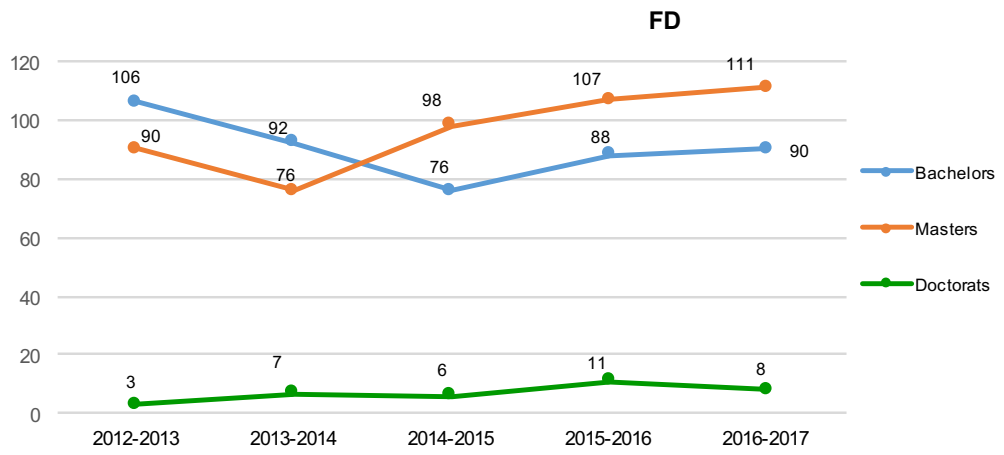
* En 2015-2016, transfert de deux instituts de FSE vers FS.

■ Titres et diplômes délivrés selon les cursus et par faculté, période 2013-2017





*En 2015-2016, transfert de deux instituts de FSE vers FS.



* En 2015-2016, transfert de deux instituts de FSE vers FS.

■ Titres et diplômes délivrés en formation continue, période 2013-2017

Facultés	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Sciences	6	18	13	28	46
CAS	5	15	7	12	28
DAS			1	3	4
MAS	1	3	5	13	14
Droit	90	46	33	46	54
Diplôme de formation continue en droit	1	2			
MAS en management, droit et sciences humaines du sport	29	28	31	32	30
CAS	35	11		11	17
DAS	3	1		1	
MAS	22	4	2	2	7
Sciences économiques					8
CAS					8
Total	96	118	46	74	108

Mobilité

■ Mobilité OUT : étudiantes et étudiants UniNE effectuant une période de leurs études dans une autre université (1 ou 2 semestres)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
ERASMUS (y c. stage)	37	40	40	43	44
PEE Québec ¹	1	0	1	1	2
Conventions	9	23	20	13	16
Mobilité libre	5	5	4	3	2
Mobilité CH	11	9	11	4	10
Total mobilité OUT	62	77	76	64	74

■ Mobilité IN : étudiantes et étudiants en provenance d'une autre université pour une période d'études de 1 ou 2 semestres¹

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
ERASMUS (y c. stage)	45	35	38	55	61
PEE Québec ¹	1	0	3		0
Conventions	12	9	10	7	11
Mobilité libre	5	8	7	7	7
Mobilité CH	17	8	6	11	17
Total mobilité IN	80	62	64	81	96

¹ Programme d'échange des étudiants géré par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Ressources humaines

■ Effectifs des collaboratrices et collaborateurs, période 2014-2017

Effectifs par source de financement (EPT)

Financement		2014		2015		2016		2017		Variation 16/17	
Etat	Féminin	255.8	33.3%	272.1	34.6%	272.9	34.9%	272.0	36.6%	-0.9	-0.3%
	Masculin	290.3	37.8%	294.4	37.4%	288.9	36.9%	284.3	38.2%	-4.6	-1.6%
Total Etat		546.1	71.1%	566.5	72.0%	561.8	71.8%	556.3	74.7%	-5.5	-1.0%
Fonds de tiers	Féminin	115.2	15.1%	102.5	13.1%	104.1	13.3%	88.7	11.9%	-15.4	-14.8%
	Masculin	106.7	13.8%	118.1	14.9%	116.2	14.8%	99.5	13.3%	-16.7	-7.6%
Total Fonds de tiers		221.9	28.9%	220.6	28.0%	220.3	28.1%	188.2	25.3%	-32.1	-14.6%
Total	Féminin	371.0	48.4%	374.6	47.6%	377.0	48.3%	360.7	48.4%	-16.3	-4.3%
	Masculin	397.0	51.6%	412.5	52.4%	405.1	51.7%	383.8	51.6%	-21.3	-5.3%
Total général		768.0	100%	787.1	100%	782.1	100%	744.5	100.0%	-37.6	-4.8%

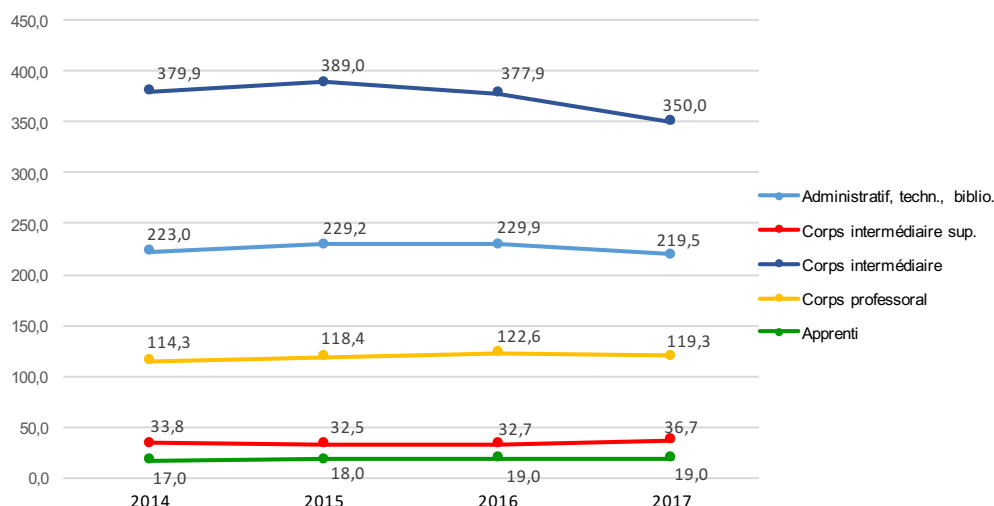
Effectifs en fonction du genre (EPT)

Genre		2014		2015		2016		2017		Variation 16/17	
Féminin	EPT	371.0	48.3%	374.6	47.6%	376.9	48.2%	360.7	48.4%	-16.3	-4.3%
	Effectif	544.0	50.0%	557.0	48.6%	550.0	49.8%	532.0	50.9%	-18.0	-3.3%
Masculin	EPT	397.0	51.7%	412.5	52.4%	405.2	51.8%	383.8	51.6%	-21.3	-5.3%
	Effectif	543.0	50.0%	590.0	51.4%	555.0	50.2%	514.0	49.1%	-41.0	-7.4%
Total EPT		768.0	100%	787.1	100%	782.1	100%	744.5	100%	-37.6	-4.8%
Total Effectif		1'087.0	100%	1'147.0	100%	1'105.0	100%	1'046.0	100%	-59.0	-5.3%

Effectifs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2014		2015		2016		2017		Variation 16/17	
Etat	Administratif, techn., biblio.	192.3	25.0%	200.1	25.4%	197.5	25.3%	188.8	25.4%	-8.7	-4.4%
	Corps intermédiaire sup.	33.0	4.3%	30.9	3.9%	31.9	4.1%	36.0	4.8%	4.1	12.8%
	Corps intermédiaire	194.9	25.3%	204.1	25.9%	196.3	25.1%	198.7	26.7%	2.4	1.2%
	Corps professoral	109.9	14.4%	114.4	14.6%	118.1	15.1%	114.8	15.4%	-3.3	-2.8%
	Apprenti	16.0	2.1%	17.0	2.2%	18.0	2.3%	18.0	2.4%	0.0	0.0%
Total Etat		546.1	71.1%	566.5	72.0%	561.8	71.8%	556.3	74.7%	-5.5	-1.0%
Fonds de tiers	Administratif, techn., biblio.	30.7	4.0%	29.1	3.7%	32.4	4.1%	30.7	4.1%	-1.7	-5.3%
	Corps intermédiaire sup.	0.8	0.1%	1.7	0.2%	0.8	0.1%	0.7	0.1%	-0.1	-13.6%
	Corps intermédiaire	185.0	24.1%	184.9	23.5%	181.6	23.2%	151.3	20.3%	-30.3	-16.7%
	Corps professoral	4.4	0.6%	3.9	0.5%	4.5	0.7%	4.5	0.6%	0.0	0.0%
	Apprenti	1.0	0.1%	1.0	0.1%	1.0	0.1%	1.0	0.1%	0%	0%
Total Fonds de tiers		221.9	28.9%	220.6	28.0%	220.3	28.2%	188.2	25.3%	-32.1	-14.6%
Total	Administratif, techn., biblio.	223.0	29.0%	229.2	29.1%	229.9	29.4%	219.5	29.5%	-10.4	-4.5%
	Corps intermédiaire sup.	33.8	4.4%	32.5	4.1%	32.7	4.2%	36.7	4.9%	4.0	12.1%
	Corps intermédiaire	379.9	49.4%	389.0	49.4%	377.9	48.3%	350.0	47.0%	-27.9	-7.4%
	Corps professoral	114.3	15.0%	118.4	15.1%	122.6	15.8%	119.3	16.0%	-3.3	-2.7%
	Apprenti	17.0	2.2%	18.0	2.3%	19.0	2.4%	19.0	2.6%	0.0	0.0%
Total général		768.0	100%	787.1	100%	782.1	100%	744.5	100%	-37.6	-4.8%

■ Évolution des EPT par catégorie



Tableaux financiers

COMPTES ETAT	2015	2016	2017
	Comptes	Comptes	Comptes
Charges ordinaires			
Charges de personnel	75 035 199	76 119 753	76 005 251
Biens, Services et marchandises	21 373 840	21 669 647	20 293 103
Amortissement patrimoine administratif	1 748 727	1 952 027	1 817 893
Charges de transferts (Subventions)	1 072 306	955 616	1 111 746
Charges financières	529 735	522 865	516 323
Total des charges	99 759 807	101 219 907	99 744 316
Produits ordinaires			
Taxes (écolages / autres)	4 334 536	4 249 286	4 218 553
Subvention du canton de Neuchâtel	51 961 600	52 147 477	50 410 000
Autres Cantons (AIU)	22 571 955	22 905 599	23 031 397
Confédération (LEHE)	24 647 669	26 232 291	25 135 277
Produits financiers		32 980	40 805
Total des produits	103 515 760	105 567 633	102 836 032
Résultat ordinaire	3 755 953	4 347 725	3 091 716
Charges extraordinaires			
Amortissement du découvert prévoyance.ne provision	4 102 650	4 192 752	9 883 395
Constitution de provisions litiges	200 000		
Total des charges extraordinaires	4 302 650	4 192 752	9 883 395
Produits extraordinaires			
Dissolution provisions	300 000		335 000
Total des produits extraordinaires	300 000	0	335 000
Résultat extraordinaire	-4 002 650	-4 192 752	-9 548 395
Excédent/perte (avant compensation)	-246 697	154 973	-6 456 679
Utilisation du Fonds de compensation			3 799 570
Résultat final (compte Etat)	-246 697	154 973	-2 657 109
COMPTES FONDS DE TIERS (2017)			
			2017
			Comptes
Charges FNS - SEFRI - CTI - UE			19 592 156
Revenus FNS - SEFRI - CTI - UE			19 592 156
Charges autres sources (ACR - FT- FS)			15 370 662
Revenus autres sources (ACR - FT- FS)			15 981 589
Résultat subsides et mandats de tiers			-610 927
COMPTES ETAT + FDT (2017)			
			2017
			Comptes
Charges totales (comptes Etat + Fonds de tiers)			144 590 529
Revenus totaux (comptes Etat + Fonds de tiers)			142 544 347
RESULTAT TOTAL (comptes Etat + Fonds de tiers)			-2 046 182

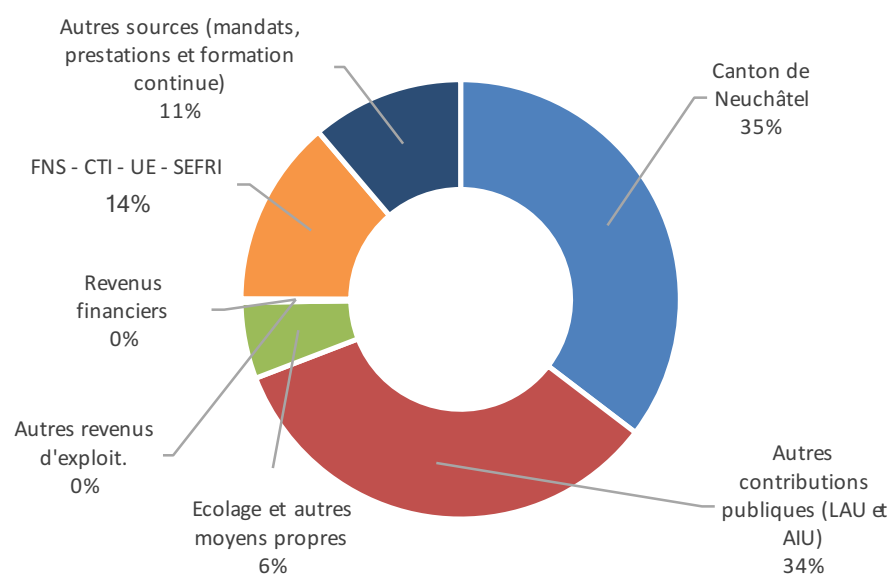
La différence entre les charges et revenus dans les Fonds de tiers est le reflet du décalage temporel entre le versement des montants promis pour le financement des projets et leur utilisation effective. Pour les subsides FNS – SEFRI – CTI – UE, les comptes reflètent les montants effectivement dépensés durant l'année en cours.

■ Découvert, Fonds de compensation et d'innovation au 31.12.2017

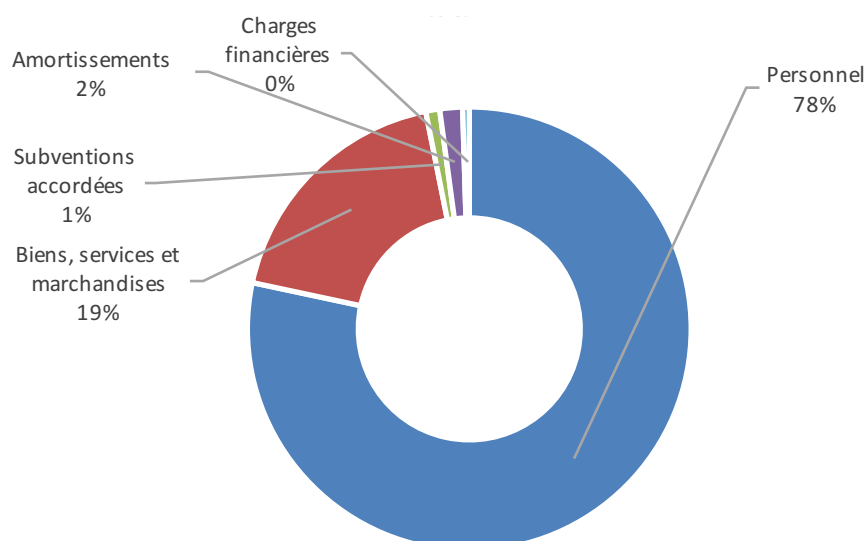
Découvert	-7 852 547
Solde Fonds de compensation	0
Solde Fonds d'innovation	2 533 046

Au 1^{er} janvier 2017, la réserve pour financements spéciaux (Fr. 6'332'616.-) est reversée dans les Fonds de compensation (60%) et d'innovation (40%), conformément à la nouvelle loi. Le montant versé dans le Fonds de compensation (Fr. 3'799'570.-) est intégralement utilisé pour compenser le résultat négatif enregistré dans les comptes Etat 2017, qui bouclent sur une perte de Fr. 6'456'679.- avant compensation et de Fr. 2'657'109 après compensation. Aucun prélèvement n'est effectué en 2017 sur le Fonds d'innovation. Celui-ci présente donc un solde de Fr. 2'533'046.- à la fin de l'année 2017, alors que le solde du Fonds de compensation est de Fr. 0.-. Le découvert est de Fr. 7'852'547.- à fin 2017.

SOURCE DE FINANCEMENT



RÉPARTITION DES CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT





16. ANNEXES

Prix académiques décernés

Cette année, lors des cérémonies de remise des diplômes, 41 étudiantes et étudiants et un enseignant reçoivent un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux.

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

■ Prix Werner Günter

Grâce à la générosité de feu W. Günter, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé, en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günter pour récompenser des étudiantes et étudiants particulièrement méritants.

Lauréates et lauréat

Mme Monica Lancheros Pompeyo, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,80 au Master of Arts en sciences cognitives. Note du mémoire : 6.

M. Antoine Rubin, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,80 au Master of Arts en sciences sociales, pilier anthropologie, spécialisation « métiers de la culture ». Note du mémoire : 6.

Mme Mélanie Boss, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,76 au Master of Arts en sciences sociales, pilier anthropologie, spécialisation « terrain intensif ». Note du mémoire : 6.

Mme Esther Mühlethaler, pour avoir obtenu une moyenne générale de 5,76 au Master of Arts en sciences sociales, pilier migration et citoyenneté et pilier anthropologie. Note du mémoire : 6.

■ Prix Eugène-Ferdinand Piccard

En souvenir d'Eugène-Ferdinand Piccard, savant naturaliste, encyclopédiste suisse, Mlle Sophie Piccard, ancienne professeure de mathématiques de la Faculté des sciences, a fait un don à l'Université devant permettre d'attribuer un prix académique. Ce prix est destiné à récompenser et à encourager l'étudiante ou l'étudiant le ou la plus capable ayant produit un travail original dans n'importe quel domaine culturel.

Lauréate

Mme Perrine Bächli, pour son excellent mémoire de Master of Arts en lettres et sciences humaines, orientation littérature française intitulé « La tolérance dans Julie ou la Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau et la figure controversée de l'athée vertueux ». Note : 6.

■ Prix Jean-Pierre Jéquier

Désireux de perpétuer le souvenir de leur fils, professeur d'archéologie préhistorique, M. et Mme Jean Jéquier ont fait à la Société académique une donation en vue de la création d'un fonds Jean-Pierre Jéquier pour des travaux méritants en archéologie préhistorique intéressant la région neuchâteloise.

Lauréate

Mme Ellinor Dunning, pour son excellent travail de mémoire de Master of Arts en archéologie intitulé « La valorisation de sites archéologiques pré- et protohistorique en Suisse. Le patrimoine, entre intentions institutionnelles et réceptions publiques ». Note : 6

■ Prix du meilleur mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie

Un prix, intitulé « prix du meilleur mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie », est institué et décerné annuellement par la Faculté des lettres et sciences humaines pour récompenser le meilleur mémoire de master.

Lauréat

M. Andrei Sofronie, pour son mémoire de Master of Arts en sciences sociales, pilier sociologie intitulé : « Mobilité ou projet migratoire ? Le cas des étudiants de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel ».

■ Prix Kunz

A la suite d'un legs fait à la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) en 1948 par Fritz Kunz, un prix a été institué pour récompenser le meilleur travail de fin d'études en histoire réalisé à l'Université de Neuchâtel ou portant sur l'histoire neuchâteloise. Le prix est proclamé et remis à la lauréate ou au lauréat par la SHAN. La SHAN se réserve la possibilité d'inviter la lauréate ou le lauréat à présenter son travail dans le cadre d'une manifestation publique. Son nom est annoncé lors de la remise des titres et prix académiques de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Lauréat

M. Jonas Roesti, pour son remarquable travail de Master en histoire, mémoire intitulé « Les mots de l'engagement. Analyse du discours syndical de Pierre Aragno au temps des deux guerres mondiales ».

FACULTÉ DES SCIENCES

■ Prix Jean Landry

Un prix, intitulé prix « Jean Landry », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences pour récompenser une étudiante ou un étudiant de l'Université de Neuchâtel ayant obtenu son titre de Bachelor of Science avec la mention « très bien » ou « excellent » durant l'année académique considérée.

Lauréates et lauréats

M. Antoine Bourquin, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,63) au Bachelor of Science en mathématiques.

Mme Manon Bulliard, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,54) au Bachelor of Science en biologie.

Mme Marine Mamin, pour avoir obtenu la mention « excellent » (moyenne : 5,85) au Bachelor of Science en biologie.

M. Nikita Sidorenko, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,57) au Bachelor of Science en biologie.

M. François Jakob, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,57) au Bachelor of Science en biologie et ethnologie.

Mme Fanny Grétilat, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,51) au Bachelor of Science en systèmes naturels.

M. Nicolas Röschli, pour avoir obtenu la mention « très bien » (moyenne : 5,57) au Bachelor of Science en systèmes naturels.

■ Prix Adrien Guébard-Séverine

Afin d'honorer la mémoire du docteur Adrien Guébard-Séverine (1849-1924), originaire de Neuchâtel, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris, géologue et préhistorien, un prix est institué. Le prix, intitulé prix « Adrien Guébard-Séverine », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une doctorante ou un doctorant de l'Université de Neuchâtel ayant réalisé une thèse de doctorat dans le domaine de l'hydrogéologie ou de la géothermie.

Lauréat

M. Philipp Wanner, pour sa thèse de doctorat en hydrogéologie et géothermie intitulée « Isotope fractionation due to diffusion and sorption of chlorinated hydrocarbons and its implications for identifying reactive processes in aquifer - aquitard systems ».

■ Prix Louis Paris

En mémoire de Louis Paris, un prix, intitulé prix « Louis Paris », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une étudiante ou un étudiant de l'Université de Neuchâtel ayant effectué un travail de master dans le domaine de la botanique ou de la microbiologie et ayant validé ce travail de master avec la moyenne la plus élevée parmi les étudiantes et étudiants des Masters of Science en biologie et en biogéosciences qui ont choisi le domaine de la botanique ou de la microbiologie pour leur travail de master durant l'année académique considérée.

Lauréat

M. Arnaud Vallat, pour le meilleur travail de Master of Science en biologie dans le domaine de la botanique ou de la microbiologie (note : 5,5) intitulé « Cartographie des conditions écologiques de la tourbière de la Gruère avec les amibes à thèques comme bioindicateurs ».

■ Prix Jean-Georges Baer

Désireuse d'honorer la mémoire de son mari, parasitologiste de renom international, ancien directeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel (1941-1972), et pour encourager les recherches en parasitologie, Mme Jean-Georges Baer a fait une donation à l'Université pour la création d'un fonds Jean-Georges Baer. Le prix, intitulé prix « Jean-Georges Baer » est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une doctorante ou un doctorant de l'Université de Neuchâtel pour une thèse de doctorat dans le domaine de la parasitologie.

Lauréat

M. Jonathan Hamley, pour sa thèse de doctorat en parasitologie intitulée: « The role of age-structure and genetic constraints in host-parasite coevolution ».

■ Prix Henri Spinner

En mémoire d'Henri Spinner (1875-1962), professeur ordinaire de botanique, un prix, intitulé prix « Henri Spinner », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une étudiante ou un étudiant de l'Université de Neuchâtel ayant effectué un travail de Master dans le domaine de l'écologie des plantes et ayant validé ce travail de Master avec la moyenne la plus élevée parmi les étudiantes et étudiants des Masters of Science en biologie et en biogéosciences qui ont choisi le domaine de l'écologie des plantes pour leur travail de Master durant l'année académique considérée.

Lauréate

Mme Olivia Rusconi, pour son travail de master dans le domaine de l'écologie des plantes (moyenne de master : 6) intitulé « Conservation of endangered plants: a roadmap for the selection of translocation sites ».

■ Prix Jean-Luc Crélerot

En mémoire de Jean-Luc Crélerot, assistant en biologie décédé dans un accident en 1971, un prix, intitulé prix « Jean-Luc Crélerot », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une doctorante ou un doctorant de l'Université de Neuchâtel ayant réalisé une thèse de doctorat dans le domaine de l'évolution des plantes et autres organismes.

Lauréat

M. David Singer, pour sa thèse de doctorat en évolution des plantes et autres organismes intitulée « Une approche moléculaire de la diversité, de l'écologie et de la biogéographie des micro-eucaryotes associés aux sphaignes ».

■ Prix Syngenta Monthey

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université de Neuchâtel, l'entreprise Syngenta Crop Protection Monthey SA a institué un prix qui est décerné sous le nom de « Prix Syngenta Monthey ». Ce prix est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Université de Neuchâtel.

Lauréate

Mme Pauline Pieper, pour sa thèse de doctorat en chimie intitulée « Conception, synthèse et étude de tris-fullérodendrimères et rotaxanes liquides-cristallins ».

■ Prix d'hydrogéologie et géothermie

Un prix, intitulé prix « Hydrogéologie et Géothermie », est institué et décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une étudiante ou un étudiant de l'Université de Neuchâtel ayant obtenu son Master of Science in Hydrogeology and Geothermy avec la moyenne la plus élevée.

Lauréat

M. Charles Ansermet, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,53, mention très bien) au Master en hydrogéologie et géothermie.

■ Prix Ernest Leuba

Un prix, intitulé prix « Ernest Leuba », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences pour récompenser une étudiante ou un étudiant de l'Université de Neuchâtel ayant réussi la 1^{ère} année du Bachelor of Science en médecine à la première tentative avec une moyenne générale égale ou supérieure à 5,5.

Lauréate

Mme Sarah Benghalem, pour avoir obtenu la meilleure moyenne générale à la 1^{ère} année du Bachelor of Science en médecine.

■ Prix Master of Science en statistique

Un prix, intitulé prix « Master of Science en statistique », est institué et décerné annuellement par la Faculté des sciences pour récompenser la meilleure étudiante ou le meilleur étudiant dudit master.

Lauréate

Mme Eliane Maalouf, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,67, mention très bien) au Master of Science en statistique.

■ Prix Léon Du Pasquier et Louis Perrier

En mémoire de Léon Du Pasquier (1864-1897) et de Louis Perrier, un prix, intitulé prix « Léon Du Pasquier et Louis Perrier », est institué et est décerné annuellement (ou tous les deux ans) par la Faculté des sciences pour récompenser une excellente thèse de doctorat dans l'un des domaines scientifiques de la Faculté des sciences.

Lauréat

M. Olivier Schilling, pour sa thèse de doctorat dans l'un des domaines scientifiques de la Faculté des sciences intitulée «Advances in characterizing surface water-groundwater interactions by combining unconventional data with physically based models».

■ Prix académique interdisciplinaire du développement durable

Ce prix est décerné annuellement par le rectorat pour récompenser des travaux de master voués à cette problématique. Il récompense des travaux qui font preuve d'esprit critique et qui tiennent compte du sort des générations futures, tout en intégrant une dimension pluridisciplinaire. La note des travaux de master doit être au moins de 5,5.

Lauréat

Monsieur Antoine Giovannini, pour son mémoire de Master of Science en biologie, intitulé « Spiders in orchards! Biodiversity assesment & Landscape conservation: a biological & socio-anthropological approach of changes ». Note: 6

■ Prix Credit Suisse Award for Best Teaching

La Credit Suisse Foundation octroie annuellement un prix de Fr. 10'000.- à une enseignante ou un enseignant qui, dans l'une des facultés de l'Université de Neuchâtel, se distingue par l'excellence de son enseignement et l'intérêt de sa vision pédagogique.

Lauréat

Monsieur Christophe Praz

Un jury, composé d'étudiantes, d'étudiants et du conseiller de l'unité Qualité, a décidé de décerner ce prix au docteur Christophe Praz pour son enseignement «Biologie des insectes». Le prix lui est attribué pour la conduite remarquable de son enseignement et son approche pédagogique originale et innovante. Les membres du jury relèvent sa capacité à transmettre sa passion et à susciter la curiosité de ses étudiantes et étudiants. Les membres du jury soulignent en outre sa grande implication dans l'enseignement ainsi que la diversité, la cohérence et la complémentarité des activités pédagogiques mises en œuvre.

■ Prix Nexans

Le prix Nexans, insitué par le Fonds culturel de Nexans Suisse SA, est destiné en premier lieu à encourager, dans le domaine des sciences, la carrière des personnes particulièrement douées ou talentueuses. Il peut aussi couronner l'œuvre d'une personne dont les qualités auraient été méconnues.

Lauréat

Monsieur Alberto Ravagnani, docteur ès sciences de l'Université de Neuchâtel, pour son brillant parcours académique international, ses contributions remarquables à la théorie des codes correcteurs d'erreurs et ses liens étroits avec l'Université de Neuchâtel.

FACULTÉ DE DROIT

■ Prix d'excellence Jean-Claude Crosetti

Désireux de témoigner sa reconnaissance à la Faculté de droit, M. Jean-Claude Crosetti, ancien étudiant, a fait une donation en vue de créer un Fonds. Le prix est destiné à récompenser la meilleure moyenne de master. Le prix peut être réparti à parts égales entre différentes personnes candidates, si la meilleure moyenne a été atteinte par plusieurs étudiantes et étudiants.

Lauréat

M. Loïc Horisberger, pour avoir obtenu la meilleure moyenne de Master of Law. Moyenne générale obtenue : 5,84.

■ Prix UniNExt

L'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNExt) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire.

Lauréat

M. Vincent Jobin, pour son travail de mémoire de Master of Law intitulé « Les mesures contre les constructions illicites, dans et hors de la zone à bâtir - Analyse de la jurisprudence du Tribunal fédéral de 2010 à 2016 ». Note : 6.

■ Prix Professeur Walther Hug

La Fondation Walther Hug décerne un prix destiné à récompenser les auteurs des meilleures thèses de doctorat admises dans les universités suisses qui, dans les domaines les plus divers de la recherche scientifique suisse en droit, ont obtenu la plus haute appréciation.

Lauréats

Monsieur Jérôme Gurtner, pour sa thèse de doctorat en droit intitulée « La réglementation des sociétés d'avocats en Suisse : entre protectionnisme et libéralisme ». Mention excellent (summa cum laude).

Monsieur Etienne Henry, pour sa thèse de doctorat en droit intitulée « Le principe de nécessité militaire : Passé, présent et futur d'une norme fondamentale du droit international humanitaire ». Mention excellent (summa cum laude).

Monsieur Lino Hänni, pour sa thèse de doctorat en droit intitulée « La responsabilité des administrateurs hors de la faillite de la société anonyme ». Mention excellent (summa cum laude).

■ Prix de l'ANED

Le prix intitulé « Prix de L'ANED » a pour but de récompenser l'étudiante ou l'étudiant de Bachelor of Law qui aura obtenu la meilleure moyenne générale de Bachelor.

Lauréate

Mme Marie Guyot, pour avoir obtenu la meilleure moyenne de Bachelor of Law. Moyenne générale obtenue : 5,75.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

■ Prix académique interdisciplinaire du développement durable

Ce prix est décerné annuellement par le rectorat pour récompenser des travaux de master voués à cette problématique. Il récompense des travaux qui font preuve d'esprit critique et qui tiennent compte du sort des générations futures, tout en intégrant une dimension pluridisciplinaire. La note des travaux de master doit être au moins de 5,5.

Lauréat

M. Laurent Ott, pour son mémoire de Master en sciences économiques, orientation politique économique intitulé « Tax Incentives and Co, Emissions Abatements : The Effect of Carbon Taxation on Households' Energy Demand for Heating in Switzerland ». Note : 6.

■ Prix de L'Express

Le « Prix de L'Express » a pour but de récompenser l'étudiante ou l'étudiant de Master of Arts en journalisme et communication qui aura réalisé, dans le cadre de son master, un parcours et un mémoire remarquables en rapport avec le journalisme et/ou son management.

Lauréate et lauréat

Mme Juliane Roncoroni, pour son remarquable parcours de Master of Arts en journalisme et communication.

M. Ugo Curty, pour son remarquable parcours de Master of Arts en journalisme et communication.

■ Prix Guido Pult

Pour honorer la mémoire du professeur Guido Pult, un prix est institué et décerné annuellement pour récompenser la meilleure étudiante ou le meilleur étudiant du Bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.

Lauréate

Mme Myriam Sester, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,28, mention bien) au Bachelor en sciences économiques, orientation économie politique.

■ Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiante ou étudiant ayant traité à un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréat

M. Joachim Welte, pour son mémoire de Master of Science en sciences économiques, orientation politique économique, intitulé « Income inequality and the new keynesian Philips curve: the case of the United States 1998-2012 ». Note : 5,5.

■ Prix Jeune Consulting

Le prix Jeune Consulting est destiné à récompenser une étudiante ou un étudiant terminant son Master en sciences économiques et dont le travail se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréat

M. Badr-Eddine Boulahchiche, pour son mémoire de Master of Science en sciences économiques, orientation politique économique intitulé « Does Board of Directors Characteristics Influence R & D Investment? Empirical evidence from the Swiss Context ». Note : 5,0.

■ Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences Économiques (SNSE)

La Société Neuchâteloise des Sciences Économiques attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de Bachelor.

Lauréate

Mme Adeline Grosjean, pour avoir obtenu la meilleure moyenne (5,58, mention très bien) au Bachelor of Science en sciences économiques.

■ Prix Baume & Mercier

Le prix Baume & Mercier a pour but de récompenser une étudiante ou un étudiant de Bachelor ou de Master de la Faculté des sciences économiques pour le meilleur mémoire en rapport avec une recherche ou un stage traitant de l'ouverture aux échanges entre notre région et le reste du monde. Ce prix se présente sous la forme d'une montre gravée Baume & Mercier.

Lauréat

M. Julien Gigandet, pour son mémoire de stage de Master of Science en développement international des affaires intitulé « L'agilité de la chaîne d'approvisionnement dans un environnement d'affaires incertain : étude de cas d'une manufacture horlogère de luxe ». Note : 6.

Doctorats délivrés

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Nom, prénom	Type	Direction	Titre de thèse
Babey Ursule Edith Ida	Doctorat en sciences humaines et sociales-archéologie	Michel Egloff	Archéologie et histoire de la terre cuite en Ajoie, Jura, Suisse (1750-1900). Les exemples de la manufacture de faïence de Cornol et du centre potier de Bonfol
Baublyte Kaufmann Ruta	Doctorat ès lettres – anglais	Margaret Tudeau-Clayton	L'Architecture de l'espace-temps dans les romans de Jane Austen
Blanc Alexandra Françoise	Doctorat en sciences humaines - histoire de l'art	Pascal Griener	Sculptor Ludens, l'estampe comme médium pictural. Production, enjeux et réception des eaux-fortes de Giovanni Benedetto Castiglione (1609–1664)
Conti Virginie Anne	Doctorat ès lettres - linguistique	Marie-José Béguelin	Autour du clivage et de phénomènes apparentés en français contemporain: Le cas des structures en j'ai X qui
de Riedmatten Adrien	Doctorat ès lettres – histoire	Jean-Daniel Morerod	« Jusque ad effusions de san ». La révolte des bourgeois d'Estavayer de 1426
Degoumois Virginie Anne	Doctorat en sciences humaines et sociales – linguistique	Simona Pekarek Doehler	The expression of personal opinions in classroom interaction: (dis)continuities in the management of epistemic stances in compulsory and post-compulsory schooling
Gosteli Paloma Mimosa Julie	Doctorat ès lettres - linguistique	Adrian Bangerter	Organisation interactionnelle de récits conversationnels par des jeunes candidats lors d'un entretien d'embauche

Johnsen Laure Anne	Doctorat ès lettres - linguistique	Marie-José Béguelin	L'expression de la sous-détermination dans les procédés de référence en français contemporain
Jornod Joël	Doctorat ès lettres - histoire	Laurent Tissot	La conquête des clients. Les magasins Gonset et la Suisse occidentale (1920- 1960)
Maire Christelle	Doctorat en sciences humaines et sociales - migrations	Gianni D'Amato	Rhétorique de l'altérité en Suisse : la construction de l'identité picturale de l'étranger dans l'affiche politique
Miserez Caperos Céline	Doctorat en sciences humaines et sociales - psychologie	Anne-Nelly Perret- Clermont	Etude de l'argumentation à visée cognitive dans des interactions entre adulte et enfants: un regard psychosocial sur le modèle pragma- dialectique
Munz Hervé Antoine	Doctorat ès lettres - ethnologie	Ellen Hertz Philippe Geslin	Les chair(e)s de transmission. Apprendre, pratiquer et patrimonialiser l'horlogerie en Suisse
Ribeiro Carla Alexandra	Doctorat en sciences humaines et sociales - sociologie	Christian Suter	L'expérience de la maladie chronique en tant que processus: Conséquences, facteurs et stratégies. Une étude comparative des rhumatismes inflammatoires et de l'insuffisance rénale chronique
Ricci Messina Claudia	Doctorat ès lettres - linguistique	Corinne Rossari	Les emplois modaux du futur et de l'imparfait. Analyse contrastive italien- français avec un regard sur la diachronie
Rousier-Vercruyssen Lucie Jeanine Paule	Doctorat en sciences humaines et sociales - orthophonie- logopédie	Marion Fossard	Prosodie, Syntaxe et Référence: Processus cognitifs et marqueurs linguistiques
Salomon Victoriya	Doctorat en sciences humaines et sociales - sociologie	Olivier Crevoisier	L'industrie financière en transition: une approche territoriale et institutionnaliste des innovations financières
Templer Michael	Doctorat en sciences humaines et sociales - archéologie	Matthieu Honegger	What Happened to the Southern European Hunter-Gatherers at the Advent of Farming, between Western Anatolia and the Head of the Adriatic Sea (9000-4500 BC) ? A narrative description based on archaeological record
Usbeck Tilo Alfred	Doctorat en sciences humaines et sociales - géographie	Martine Rebetez	Zeitliches und räumliches Wintersturmschadrisiko in den Wäldern der Schweiz. Bilanzierung von Waldfläche, Holzvorrat, Sturmschaden und Wettermessungen im Wandel der gesellschaftlichen Bedingungen von 1865 - 2014

FACULTÉ DES SCIENCES

Nom, prénom	Type	Direction	Titre de thèse
Albini Monica	Doctorat ès sciences - biologie	Pilar Eugenia Junier	Fungal biogenic patina: optimization of an innovative conservation treatment for copper-based artefacts
Comensoli Lucrezia	Doctorat ès sciences - biologie	Pilar Eugenia Junier	Interaction entre microbes, fer et chlore pour le développement de méthodes biotechnologiques pour stabiliser le fer corrodé.
Estrada Galinanes Veronica del Carmen	Doctorat ès sciences - informatique	Pascal Felber	Practical Erasure Codes for Storage Systems: The Study of Entanglement Codes, an Approach that Propagates Redundancy to Increase Reliability and Performance
Eugeni Piller Lucia	Doctorat ès sciences - biologie	Félix Kessler	Chloroplast lipid droplet type II NAD(P)H oxidoreductase, NDC1, is essential for vitamin E and K1 metabolism
Fahr Noémie Kim Lydia	Doctorat ès sciences - biologie	Jean-Marc Neuhaus	The functions of RMR proteins in the Physcomitrella patens secretory pathway
Fernández Parra Leonardo David	Doctorat ès sciences - biologie	Edward Mitchell	Assessing the patterns and causes of diversity in free-living unicellular eukaryotes (protists) using biogeographical, macroecological and landscape genetic approaches
Gauthier Carl-Erik Robert Reimer	Doctorat ès sciences - mathématiques	Michel Benaim	Long Term Behaviour of Self-Interacting Diffusions
Hamley Jonathan Ian Douglas	Doctorat ès sciences - biologie	Jacob Koella	The role of age-structure and genetic constraints in host-parasite coevolution
Hayduk Yaroslav	Doctorat ès sciences - informatique	Pascal Felber	Exploiting Concurrency and Heterogeneity for Energy-efficient Computing: An Actor-based Approach
Hendrick Martin Pierre Emmanuel	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Philippe Renard	Scaling behaviours of karst networks around Tulum (Mexico): characterization, model and application
Jallageas Antoine Marc Joseph	Doctorat ès sciences - physique	Thomas Südmeyer	Evaluation métrologique de l'étalon primaire de fréquence FoCS-2 avec une incertitude de quelques 10-15
Kamba Mebourou Emmanuel	Doctorat ès sciences - biologie	Patrick Guerin	Investigations on resting site preferences by the tsetse fly "Glossina pallidipes" (Diptera, Glossinidae) as a means of improving the efficacy of visual baits for tsetse population control
Kurpicz Mascha	Doctorat ès sciences - informatique	Pascal Felber	Multi-Level Energy Efficiency for Heterogeneous Data Centers.
Lamon Noemie	Doctorat ès sciences - biologie	Klaus Zuberbühler	Object manipulation and tool use in a community of wild chimpanzees (Pan troglodytes schweinfurthii) of the Budongo Forest, Uganda
Lucchetti Matteo Angelo	Doctorat ès sciences - biologie	Théodoor Turlings	Pyrrolizidine alkaloids : occurrence in bee products and impact on Honeybees ("Apis mellifera" L.)

Maupillier William Claude Marc	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	Calix[n]tetrahydrofurane[4-n]pyrrolidines: synthèse optimisée via l'hydrogénation de calix[n]furane[4-n]pyrroles, étude conformationnelle et résultats préliminaires sur la synthèse de complexes à l'aide de métaux de transition.
Mc Afoose Sharon	Doctorat ès sciences - biologie	Redouan Bshary	The ecology underlying decision rules of bluestreak cleaner wrasse during client interactions
Mercier Valentin	Doctorat ès sciences - mathématiques	Laura Ciobanu	Conjugacy growth series of groups
Mulot Matthieu Robin	Doctorat ès sciences - biologie	Edward Mitchell	Effect of simulated climate change on the structure and functioning of Sphagnum peatlands-an experimental and modelling study
Pieper Pauline Monique Edith	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Conception, synthèse et étude de tris-fullérodendrimères et rotaxanes liquides-cristallins
Schilling Oliver Stephan	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Philip Brunner	Advances in characterizing surface water-groundwater interactions: combining unconventional data with complex, fully-integrated models
Sepey Christophe Victor William	Doctorat ès sciences - biologie	Edward Mitchell	Établissement de la diversité des micro-eucaryotes du sol par séquençage haut-débit: études d'échelles locales à globales et réponse aux perturbations environnementales
Singer David	Doctorat ès sciences - biologie	Enrique Lara	Une approche moléculaire de la diversité, de l'écologie et de la biogéographie des micro-eucaryotes associés aux sphaignes
Spicher Livia	Doctorat ès sciences - biologie	Félix Kessler	Le rôle de l'alpha-tocophérol dans la protection contre le stress abiotique chez la tomate
Szelec Ildikó	Doctorat ès sciences - biologie	Edward Mitchell	Impact of vertebrate cadavers on soil communities and soil chemistry to develop new forensic indicators for estimating the time after death
Wanner Philipp	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Daniel Hunkeler	Isotope fractionation due to diffusion and sorption of chlorinated hydrocarbons and its implications for identifying reactive processes in aquifer-aquitard systems
Wilhelm Matthieu	Doctorat ès sciences - statistique	Yves Tillé	Echantillonnage aléatoire répulsif.
Wubs Matthias Derk	Doctorat ès sciences - biologie	Redouan Bshary	Partner control mechanisms in repeated social interactions
Xu Hao	Doctorat ès sciences - biologie	Théodoor Turlings	The mate-seeking strategies of four braconid parasitoids (Hymenoptera: Braconidae)
Zufferey Mónica Alexandra	Doctorat ès sciences - biologie	Félix Kessler	The novel chloroplast outer membrane kinase KOC1 is a required component of the plastid protein import machinery

FACULTÉ DE DROIT

Nom, prénom	Type	Direction	Titre de thèse
Athanasiadou Amalia	Doctorat en droit	Evelyne Clerc	Les accords amiables en matière de brevet dans l'industrie pharmaceutique au regard du droit antitrust des États-Unis & du droit européen de la concurrence
Aufiero Giuseppe Giovanni	Doctorat en droit	Pascal Mahon	Asile - Extradition : de la coordination à l'unification
Fellrath Manon	Doctorat en droit	Florence Guillaume	Compétence internationale en matière d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle sur Internet Droit international privé américain, européen et suisse
Ghassemi Farreras Munoz Leila	Doctorat en droit	Olivier Guillod	Utilisation of Traditional Medicinal Knowledge in the Industry. Legal Aspects and Protection in International Law
Kastler Florian Niels Sylvane	Doctorat en droit	Dominique Sprumont	Le rôle normatif de l'Organisation mondiale de la santé
Mesnil Marie Line Christine	Doctorat en droit	Olivier Guillod	Repenser le droit de la reproduction au prisme du projet parental
Pfister Roland Alexander	Doctorat en droit	Thierry Obrist	L'application des conventions de double imposition aux trusts et aux placements collectives en Suisse
Wyssbrod Valérie	Doctorat en droit	Daniel Kraus	L'exploitation des ressources génétiques marines issues d'espaces situés hors des zones de juridiction nationale des États Enjeux et perspectives entre droit des brevets, droit de la mer et droit de l'environnement.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Nom, prénom	Type	Direction	Titre de thèse
Lamb Philippe Patrick	Doctorat en management	Sam Blili	Mesurer la performance du processus d'internationalisation des PME : test empirique d'un modèle conceptuel à partir d'études de cas longitudinales
Maridor Mathieu	Doctorat en psychologie	Adrian Bangerter	Le scepticisme du personnel infirmier envers les maladies infectieuses émergentes : héritage de la grippe pandémique A/H1N1
Müller Sonja	Doctorat en psychologie	Franziska Tschan-Semmer	We're made of flesh and blood, too : New models of the consequences of client-initiated workplace violence
Spolaor Giulia	Doctorat en management	Cinzia Dal Zotto	From social to transnational media management : challenges within and across national boundaries
Widmer Severin	Doctorat en comptabilité financière	Peter Fiechter	Three essays on capital market effects of accounting information

Docteurs honoris causa

M. David Ley

Dr honoris causa - Faculté des lettres et sciences humaines

Né au Pays de Galles en 1947, David Ley fait ses études à Oxford, au Royaume-Uni, puis rejoint l'Université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, où il obtient son doctorat en 1972. Nommé professeur assistant à l'Université de la Colombie-Britannique en 1972, il y devient professeur ordinaire en 1983 jusqu'à sa retraite, à la fin de l'année 2017. Ses recherches, très influentes en géographie et dans les sciences sociales en général, portent sur les transformations urbaines, les migrations transnationales, le multiculturalisme et la géographie urbaine du phénomène religieux. Il est l'auteur de très nombreuses publications scientifiques, dont : *A Social Geography of the City* (1983), *The New Middle Class and the Remaking of the Central City* (1996) et *Millionaire Migrants : Trans-Pacific Life Lines* (2010). Il prépare actuellement un ouvrage intitulé *Housing Bubbles in Gateway Cities*. Il a reçu, entre autres distinctions, le *Lifetime Achievement Award* de l'*Association of American Geographers* en 2009 et le *Jacob Biely Research Prize* en 2016.

M. Nir Shavit

Dr honoris causa - Faculté des sciences

Né en 1959, de nationalités israélienne et américaine, Nir Shavit est professeur au MIT et à l'Université de Tel-Aviv. Il est un pionnier dans le domaine des systèmes informatiques multiprocesseurs et multi-cœurs. Il dirige actuellement un important projet interdisciplinaire en « connectomique », un domaine émergent à l'interface entre la neurobiologie et l'informatique. Il est lauréat des prestigieux prix Gödel et Dijkstra en informatique en 2004 et 2012. Outre son activité de conférencier et les très nombreux articles qu'il a publiés dans les plus importantes revues de son domaine d'expertise, le professeur Shavit est également co-auteur d'un livre de référence largement utilisé pour l'enseignement. Nir Shavit collabore depuis une dizaine d'années avec le groupe de systèmes complexes de l'Institut d'informatique de l'Université de Neuchâtel.

M. William E. Kovacic

Dr honoris causa - Faculté de droit

William E. Kovacic est professeur de droit de la concurrence à la *George Washington University School of Law* et professeur invité au *King's College London*. Il a aussi été professeur à la *George Mason University School of Law* (1986-1999). En parallèle à son parcours académique, William E. Kovacic a été *general counsel* (2001-2004), membre (2006-2011) et président (2008-2009) de la *Federal Trade Commission* (FTC) aux Etats-Unis, agence où il avait débuté sa carrière de juriste (1979-1983). Hors de Washington D.C., il a été *Vice-Chair for Outreach* de l'*International Competition Network* (2009-2011). Il a conseillé plus de trente pays sur l'adoption d'actes législatifs en matière de concurrence, de protection des consommateurs et de marchés publics. Depuis 2013, il officie comme *Non-Executive Director* de l'autorité britannique de surveillance de la concurrence et des marchés. Co-éditeur du *Journal of Antitrust Enforcement* et auteur prolifique, le professeur Kovacic est un chercheur de renommée mondiale dans le domaine du droit et de la politique de concurrence. Sa carrière a été récompensée en 2011 par le *FTC's Miles W. Kirkpatrick Award for Lifetime Achievement*.

Retraites, démissions et décès de professeures et professeurs

PROFESSEURES ET PROFESSEURS ÉMÉRITES

- Margaret Tudeau-Clayton, professeure titulaire ; Institut de langue et littérature anglaises, FLSH

DÉMISSION

- Fabrice Correia, professeur ordinaire, Institut de philosophie, FLSH
- Sam Blili, professeur ordinaire, Institut de l'entreprise, FSE
- Cesla Amarelle, professeure ordinaire, FD

DÉCÈS

- Jean-Louis Juvet, professeur émérite FSE, le 1^{er} mai

Nominations 2017 du corps professoral

Faculté	Chaire	Type	Date de nomination	Entrée en fonction	Personnes nommées
FS	Génétique évolutive	PAss	04.07.16	01.01.17	Daniel Croll
FSE	Macroéconomie appliquée	PAss	21.12.16	01.08.17	Daniel Kaufmann

Membres du Conseil de l'Université au 31.12.2017

Didier Berberat, conseiller aux Etats, La Chaux-de-Fonds, président
Elisabeth Baume-Schneider, directrice de la Haute Ecole de travail social et de la santé, Les Breuleux, vice-présidente
Patrizia Feroleto, vice-présidente des Ressources humaines du CSEM, Grandson
François Hainard, professeur émérite de l'UniNE, La Chaux-de-Fonds
Florence Guillaume, professeure à la Faculté de droit de l'UniNE, Lausanne
Séverine Gutmann, avocate indépendante, Neuchâtel
Raffaele Malinverni, médecin-chef du Département de médecine de l'Hôpital neuchâtelois, Neuchâtel
Claude-Henri Schaller, chef du Service de l'économie et de l'emploi du Canton du Jura
Marcel Tanner, ancien directeur du Swiss Tropical & Public Health Institute, président de l'Académie suisse des sciences naturelles, Bâle

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PROCÉDURES DE NOMINATIONS (NOMMÉE PAR LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ)

Pierre Cornu, président
Christoph Müller, représentant du corps professoral
Régine Bonnefoit, représentante du corps professoral, suppléante
Maria Lagomarsino, représentante du corps intermédiaire (ACINE),
NN, représentant du corps étudiantin
David Lavoyer, représentant du corps étudiantin, suppléant

Membres de l'Assemblée de l'Université au 31.12.2017

Boumasmoud Yousra, présidente, étudiante, FSE
Hertz Werro Ellen, vice-présidente de janvier à septembre, professeure, FLSH
Vincent Patrick, vice-président dès octobre, professeur, FLSH
Mariaux Pierre Alain, doyen, professeur, FLSH
Bshary Redouan, doyen, professeur, FS
Clerc Evelyne, doyen, professeure, FD
Farsi Mehdi, doyen, professeur, FSE
Kropf Peter, professeur, FS
Renard Philippe, professeur assistant, FS
Kaufmann Daniel, professeur assistant, FS
Kuhn André, professeur, FD
Mahon Pascal, professeur, FD
Lemarie Linda, professeure assistante, FSE
Botteron Valentin, assistant-doctorant, FD
Girardin Florent, assistant postdoctorant, FSE
Preisig Giona Francesco, maître assistant, FS
Valterio Aurélia, assistante-doctorante, FLSH
Wiesigel Wiebke, étudiante, FLSH
Guignard Adrienne, étudiante, FS
Kienholz Léo, étudiant, FD
Lauener Gilles, conseiller aux études, FD
Gobat Laurent, bibliothécaire, domaine central
Bourquin François, régisseur, domaine central
Faehndrich Claudine, secrétaire AJM, FSE

Membres des commissions de l'Université au 31.12.2017

COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FNS)

Pascal Felber, président, FS
FLSH: Etienne Piguët et Corinne Rossari (membres) – Peter Schnyder,
Matthieu Honegger, Fabrice Clément et Pierre Alain Mariaux (suppléants)
FS: Elisa Gorla et Klaus Zuberbühler (membres) – Philippe Renard et Franziska Tschan
Semmer (suppléant et suppléante)
FD: Blaise Carron et Sébastien Besson (membres) – Valérie Defago Gaudin (suppléante)
FSE: Milad Zarin et Valéry Bezençon (membres) – Carolina Salva et Catalin Starica
(suppléante et suppléant)

COMMISSION CULTURELLE

Olivier Guillod, président, membre du rectorat
Philippe Peter, représentant du corps enseignant
Sandra Keller, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Roberto Betti, délégué du Centre culturel neuchâtelois
Josua Robert-Nicoud, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
NN, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

COMMISSION DE GESTION DE LA FORTUNE DE L'UNIVERSITÉ

Kilian Stoffel, président, recteur
Jean-Marie Grether, vice-recteur finances et accréditation
Olivier Hari, représentant des professeurs, FD
Cédric Léger, membre externe

COMMISSION CURSUS (état au 31.07.2016)

Jean-Jacques Aubert, président et vice-recteur
Hédi Dridi, doyen de la FLSH
Bruno Colbois, doyen de la FS
Christoph Müller, doyen de la FD
Carolina Salva, doyenne de la FSE
Marie-Cécile Monin, adjointe au doyen FLSH
Christian Livi, conseiller aux études FS
Sandrine Lo Ricco Apotheloz, adjointe au doyen FD
Camille Magron, adjointe à la doyenne FSE
Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice recherche et qualité
Thomas Kadelbach, conseiller – secteur qualité
Eric Simon, conseiller – secteur qualité
Françoise Voillat, adjointe du vice-recteur enseignement

COMMISSION DE GESTION DES COURS D'ÉTÉ

Loris Petris, président, FLSH
Daniel Schulthess, représentant du rectorat
Pierre Alain Mariaux, doyen de la FLSH
Denis Boillat, responsable du bureau de la comptabilité générale
Philippe Peter, directeur du cours d'été

COMMISSION SOCIALE (dissoute le 04.12.2017)

Franziska Tschan Semmer, présidente, FS
Olivier Guillod, représentant du rectorat
Didier Berberat, membre du Conseil de l'Université
Sandra Keller, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Géraldine Renggli, responsable du bureau social
Gabriela Delgado Rodriguez, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
David Lavoyer, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

COMMISSION SPORTIVE

Loris Petris, président, FLSH
Bertrand Robert, directeur du service des sports universitaires, SUN
Raphaël Germann, maître de sport, SUN
Yves L'Eplattenier, maître de sport, SUN
Clémence Jaton, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

COMMISSION DE L'U3a

Daniel Schulthess, président, représentant du rectorat
Philippe Terrier, directeur de l'Université du 3^e Age
Raphaël Tabacchi, professeur émérite
Nathalie Vuillemin, représentante de la FLSH
Alain Valette, représentant de la FS
Minh Son Nguyen, représentant de la FD
Annik Dubied Losa, représentante de la FSE
André Perrinjaquet, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
Jacqueline Carrard, membre de l'U3a pour l'antenne de Neuchâtel
François Chapuisat, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
Roland Heubi, membre de l'U3a pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds
Jacques Béguin, membre de l'U3a pour l'antenne de Val-de-Travers
Pierrette Bobillier, membre de l'U3a pour l'antenne de Val-de-Travers
Jean-Claude Adatte, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
Jean-René Quenet, membre de l'U3a pour l'antenne du Jura
Marcel Guélat, membre de l'Université des aînés de Bienne
Evelyne Nyffenegger, membre de l'Université des aînés de Bienne
Corinne Suter, secrétaire U3a

COMMISSION DES ADMISSIONS DE PERSONNES NON TITULAIRES DE MATURITÉ

Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, président
Corinne Rossari, représentante de la FLSH, Daniel Schulthess (suppléant)
Jean-Marc Neuhaus, représentant de la FS, Jacques Savoy (suppléant)
Giovanni Distefano, représentant de la FD, Thierry Obrist (suppléant)
Linda Lemarié, représentante de la FSE, Valéry Bezençon (suppléant)
Nicolas Chappuis et Amanda Gobat Fleig, secrétariat a.i.

COMMISSION DE GESTION DE LA CITÉ DES ÉTUDIANTS

Rachel Oesch, présidente, représentante de l'Office des hautes Ecoles et de la recherche (OHER)
Florence Grueter Heger, représentante du Service des formations postobligatoires et de l'orientation
Luis Ramos, représentant du Service des bâtiments
Audrey Reyes, représentante du Service financier
Veronica Flütsch Dällenbach, représentante de l'UniNE

Thierry Obrist, représentant du corps professoral et intermédiaire de l'UniNE
David Lavoyer, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs de l'UniNE (FEN)
Claude Béguin, représentant de la Haute Ecole ARC
Marc Schaefer, représentant du personnel de la Haute Ecole ARC
NN, représentant des étudiants de la Haute Ecole ARC
Christine Gaillard, représentante de la Ville de Neuchâtel

COMMISSION INTERNE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Dominique Sprumont, président, FD
Sévane Garibian, professeure titulaire, FD
Federica Diémoz, professeure, FLSH
Nathalie Vuillemin, professeure, FLSH
Klaus Zuberbühler, professeur, FS
Andrian Bangerter, professeur, FS

Bruno Lanz, professeur, FSE
Peter Fiechter, professeur, FSE
Catherine Loetscher, membre externe

COMMISSION DE PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS

Philippe Dunand, président, FD
Aurélia Valterio, assistante-doctorante, FLSH
Géraldine Renggli, responsable du bureau social
Michel Neier, responsable du bureau de l'intendance des bâtiments
Paul Cotofrei, maître d'enseignement et de recherche, représentant du corps intermédiaire
Luc Wenger, médiateur externe

FONDATION DU FOYER DES ÉTUDIANTS (FFE)

Conseil

Gabriel Krähenbühl, président
Géraldine Renggli, responsable du bureau social
Philippe Péter, représentant de la SAN
NN, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
NN, représentant du Conseil de l'Université
Rachel Oesch, représentante de l'Etat de Neuchâtel
Jean-Michel Ischer, représentant de la Ville de Neuchâtel
Arlette Richoz, trésorière

Bureau

Gabriel Krähenbühl, président
Arlette Richoz, trésorière
Géraldine Renggli, secrétaire

COMMISSION DE L'ÉGALITÉ

Yves Tillé, président, FS
Anne-Sylvie Dupont, vice-présidente, FD
Marion Fossard, vice-présidente, FLSH
Milad Zarin, professeur ordinaire, FSE
Cyril Chariatte, représentant du corps intermédiaire (ACINE)
Gabriela Delgado Rodriguez, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Delphine Lab, représentante du PATB

Membres ex officio

Morgane Wüthrich, responsable du bureau de l'égalité des chances
Caroline Gygax Wenger, collaboratrice scientifique au bureau de l'égalité des chances
Nolwenn Bühler, maître-assistante, études genre FLSH

COMMISSION QUALIS

Jean-Marie Grether, représentant du rectorat

Bureau qualité

Virginie Fasel Lauzon, conseillère
Marika Fenley, conseillère

Lettres et sciences humaines

Olivier Crevoisier, professeur ordinaire, vice-doyen
Marie-Cécile Monin, adjointe au doyen
Alain Kamber, professeur
Anne-Claire Michoux, représentante du corps intermédiaire (ACINE)
Kevin Duc, étudiant

Sciences

Redouan Bshary, doyen
Christian Livi, conseiller aux études
Philip Brunner, professeur

Claire Le Bayon, maître d'enseignement et de recherche
Maéva Gomez De Marcado, étudiante

Droit

Olivier Hari, professeur
André Kuhn, professeur
Sandrine Lo Ricco Apotheloz, adjointe de la doyenne
Delphine Yerly, assistante doctorante
Marie-Charlotte Rolli, étudiante

Sciences économiques

David Ardia, professeur
Benjamin Tissot-Daguette, assistant doctorant
David Biddle, adjoint au doyen
Daniel Oliveira Santos, étudiant

Membre ex officio

Daniel Schulthess, vice-recteur enseignement
Eric Simon, adjoint au rectorat
Françoise Voillat, cheffe du SACAD

**COMMISSION D'INVESTIGATION EN MATIÈRE DE RESPECT
DE L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE**

Membres externes

Jean Guinand, président
Philippe Robert, vice-président

Membres internes

Catalin Starica, représentant de la FSE
Martine Rebetez, représentante de la FLSH
Michel Benaim, représentant de la FS
André Kuhn, représentant de la FD
Hugues Mercier, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
NN, représentant des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)

Membres suppléants

Annik Dubied, FSE
Richard Glauser, FLSH
Daniel Hunkeler, FS
Olivier Hari, FD
Oussama Darouichi, ACINE
NN, FEN

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jean-Marie Grether, président, vice-recteur
Alexandre Aebi, représentant de la FS
Valéry Bezençon, représentant de la FSE
Giovanni Distefano, représentant de la FD
Ellen Hertz, représentante de la FLSH
Alexandra Kis, représentante de la FSE
Alexandra Rickard-Poncini, représentante des étudiants, doctorants et auditeurs (FEN)
Michel Neier, coordinateur de l'intendance des bâtiments
Pierre Perrochet, représentant de la FS
Martine Rebetez, représentante de la FLSH
Morgane Wüthrich, responsable du bureau de l'égalité des chances

Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN)

Bureau

M. Loris Petris, président
M. Cédric Léger, trésorier
Mme Martine Rossier, caissière

Comité

M. Loris Petris
M. Cédric Léger
Mme Martine Rossier,
M. Jean-Jacques Aubert, professeur, FLSH
M. François Tissot-Daguette
M. Kilian Stoffel, recteur, invité

Liste des principales représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

Agence universitaire de la francophonie (AUF)
Association Alliance (transfert technologique)
Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)
Association Euresearch
Association neuchâtel Innohub
Association suisse des enseignants d'université
BENEFRI
Chambre des Hautes Ecoles universitaires (HEU)
Club 44
Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)
Comité de l'European University Association (EUA)
Comité de pilotage « Avenir des bibliothèques »
Comité national de l'union internationale de géographie
Comité opérationnel Microcity
Comité stratégique Microcity
Commission consultative de la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)
Commission de gestion de la Cité des étudiants
Commission du Musée international d'horlogerie
Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (CFSB)
Commission fédérale des bourses
Commission pour l'examen complémentaire des universités suisses
Commission suisse de maturité
Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)
Communauté du savoir
Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)
Conseil d'administration de prévoyance.ne
Conseil de direction du réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE)
Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)
Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health (SSPH+)
Conseil de fondation du CIES
Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique
Conseil de fondation François Verdier
Conseil de fondation Marcel Benoist
Conseil de fondation Switch
Conseil de la formation pour les structures jurassiennes des niveaux secondaires II et tertiaire
Conseil de la recherche du FNS

Conseil stratégique du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
 CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale
 European Network of Academic Sports Services (ENAS)
 Fondation du Foyer des étudiants (FFE)
 Fondation du Sanatorium universitaire suisse66
 Fondation La Tène
 Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)
 Haute Ecole Pédagogique BEJUNE
 Institut neuchâtelois
 Jury du Prix Gaïa
 Pôle d'innovation Microcity
 Réseau Romand Science et Cité (RRSC)
 Société des alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel (SAN)
 swissuniversities
 Triangle Azur

Abréviations

Les principales abréviations utilisées dans le présent rapport se trouvent ci-après. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques, propres à un chapitre particulier, sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

A

ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
AJM	Académie du journalisme et des médias
ANESE	Association neuchâteloise des étudiants en sciences économiques
Triangle Azur	Réseau des Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

B

BEFG	Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes
BENEFRI	Réseau des Universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BIPE	Base d'information personnel étudiants
BNS	Banque nationale suisse
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

C

CABI	Centre for Agricultural Bioscience International
CAS	Certificate of Advanced Studies
CC	Chargé de cours
CCFi	Contrôle cantonal des finances
CCNC	Caisse cantonale de compensation
CE	Chargé d'enseignement
CERFASY	Centre de Recherches Familiales et Systémiques
CERT	Centre de recherche sur les relations du travail (FD)
CFA	Chartered Financial Analysis Institute
CHYN	Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CLAM	Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age
CNCI	Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
CSCF	Centre Suisse de Cartographie de la Faune
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CSHE	Conférence suisse des hautes écoles
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
CU	Conseil de l'Université
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

D

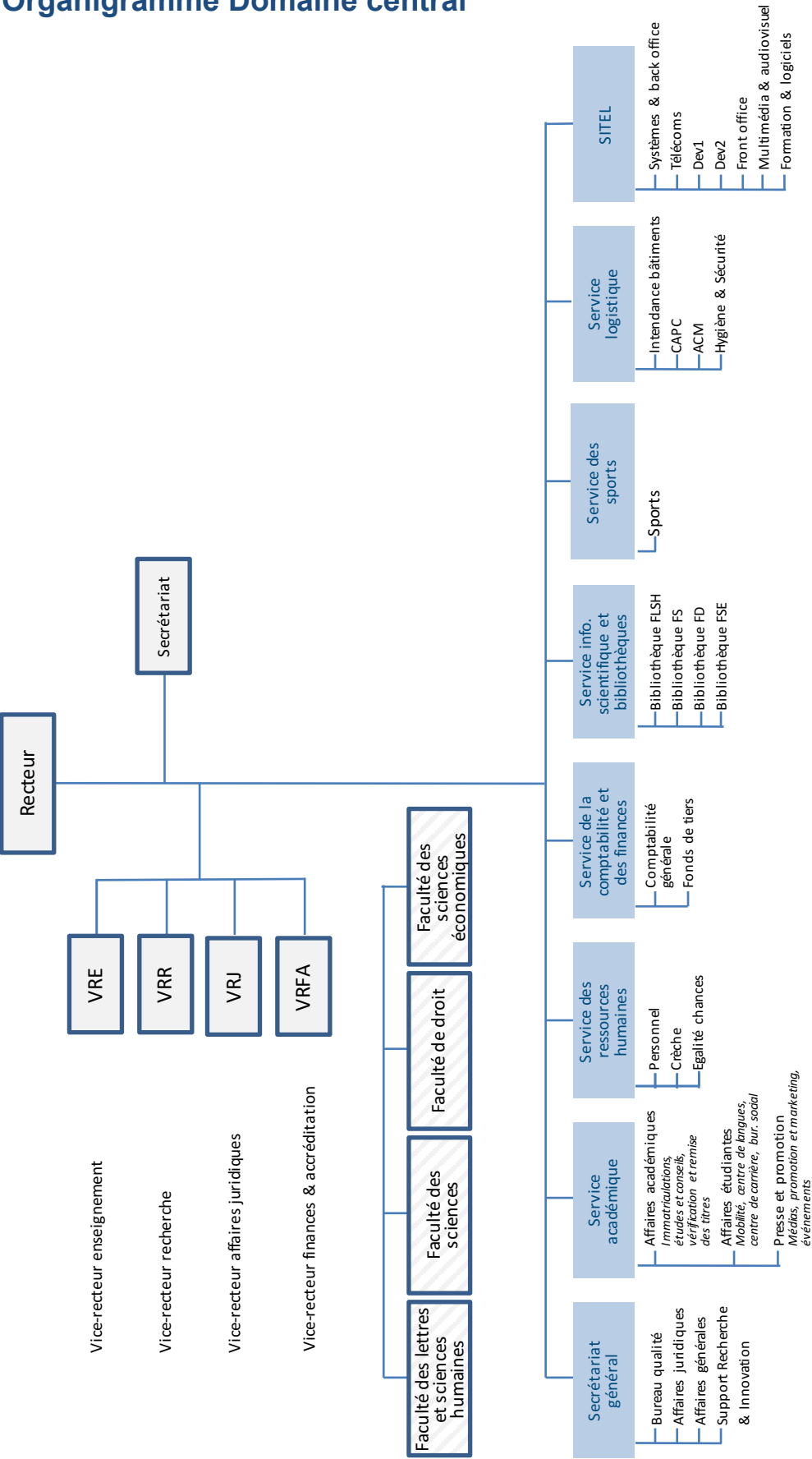
DAS	Diploma of Advanced Studies
DEF	Département de l'éducation et de la famille
DrHC	Docteur honoris causa

E	
ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
E.M.A.	Espace multimedia d'auto-apprentissage
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
ERC	European Research Council
ERSP	Ecole romande de santé publique
F	
FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiant-e-s neuchâtelois-e-s
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FS	Faculté des sciences
FSE	Faculté des sciences économiques
G	
GSPR	Glossaire des Patois de la Suisse romande
H	
HE-Arc	Haute Ecole spécialisée Arc (BEJUNE)
HEIG-VD	Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
HEP-BEJUNE	Haute Ecole pédagogique BEJUNE
HES-SO	Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale
HEU	Haute école universitaire
I	
IAF	Institut d'analyse financière
IDS	Institut de droit de la santé
IENE	Institut de l'entreprise
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
IRENE	Institut de recherches économiques
IUHEID	Institut des hautes études internationales et du développement
J K L	
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LCFPub	loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique (NE)
LEHE	Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LFinEC	Loi sur les finances de l'Etat et des communes (NE)
LIS	Live Information System
LRH	Loi sur la recherche sur l'être humain
Lpsy	Loi sur les professions de la psychologie
LTF	Laboratoire Temps-Fréquence
LUNE	Loi sur l'Université de Neuchâtel (entrée en vigueur au 01.01.2017)
M	
MAPS	Maison d'analyse des processus sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MCH2	Modèle comptable harmonisé
N	
NCCR	National Center of Competence in Research
O	
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFS	Office fédéral de la statistique
OHHER	Office des hautes Ecoles et de la recherche

P	
PA	Professeur associé, professeure associée
PAss	Professeur assistant, professeure assistante
PATB	Personnel administratif, technique et de bibliothèque
PD	Privat-docent
PE	Professeur extraordinaire, professeure extraordinaire
PI	Professeur invité, professeure invitée
[PI] ²	Pôle de droit de la propriété intellectuelle et de l'innovation
PO	Professeur ordinaire, professeure ordinaire
Q R	
RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes
REE	Règlement d'études et d'examens
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
S	
SACAD	Service académique
SAN	Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel
SCCER	Pôles de compétence en recherche énergétique
SHAN	Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel
SITEL	Service informatique et télématique
SNSE	Société neuchâteloise des sciences économiques
SSPH+	Ecole suisse de santé publique
SUN	Sports universitaires
T U	
Triangle Azur	Réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel
TRREE	Training and Resources in Research Ethics Evaluation
U3a	Université du 3 ^e âge
UE	Union européenne
UNES	Union des étudiants de Suisse
UNIBE	Université de Berne
UNIFR	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
USI	Université de la Suisse italienne
V W X Y Z	
y c.	y compris



Organigramme Domaine central





unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Edition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

© Université de Neuchâtel
Mai 2018

www.unine.ch